

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT

BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

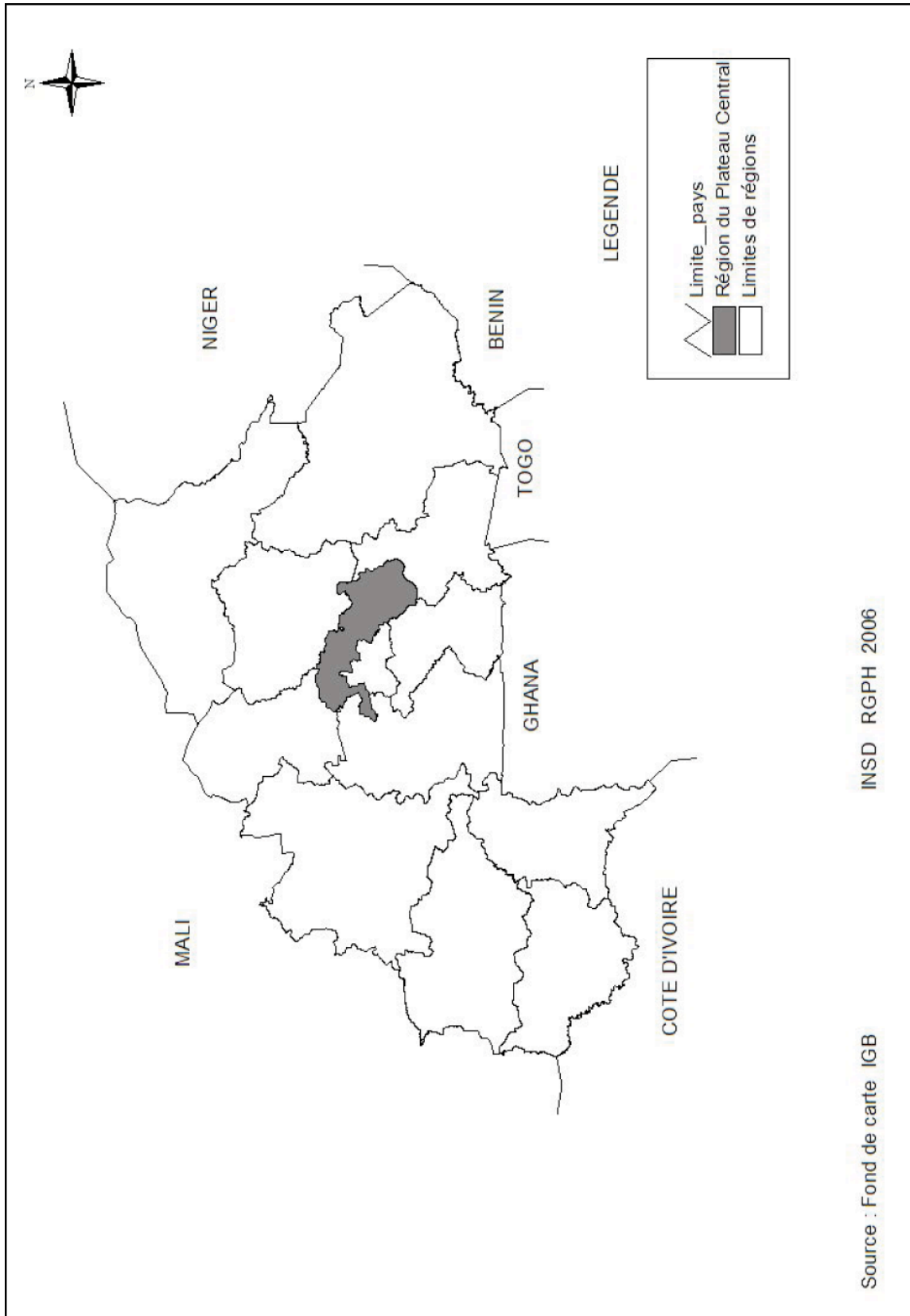
**MONOGRAPHIE DE LA REGION
DU PLATEAU CENTRAL**

Analyste

ZOMA LAMOUSA ROBERT
Démographe à l'INSD

Décembre 2009

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso



AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général

Bamory OUATTARA

Chevalier de l'Ordre du Mérite

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....	19
I- Présentation du cadre physique.....	19
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	21
2.1 – état de la population.....	22
2.2 – Structure par sexe et par âge.....	27
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION.....	33
3.1 - Croyances religieuses.....	34
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées.....	36
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité.....	39
CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION Et SCOLARISATION	45
4.1 - Niveau d'instruction.....	47
4.2 - Alphabétisation.....	50
4.3 - Fréquentation scolaire.....	53
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION	65
5.1 - Population par état matrimonial.....	66
5.2- Nuptialité.....	70
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	73
6.1 – Population et statut d'activité.....	75
6.2 – Population occupée.....	78
6.3 – Activité par province.....	82
CHAPITRE 7 : FECONDITE	85
7.1 - Natalité.....	86
7.2 - Fécondité.....	87
CHAPITRE 8 : MIGRATION.....	91
8.1 - Statut migratoire de la population.....	92
8.2 - Migrations inter-provinciales.....	93
8.3 - Migrations inter régionales.....	93
8.4 – Echanges migratoires avec l'extérieur.....	95
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	99
9.1 – Nature du handicap.....	100
9.2 –Type du handicap.....	101
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap.....	101
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap.....	104
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE.....	105
10.1 - Données globales.....	105
10.2 - Milieu de résidence et possession d'un acte de naissance.....	107
10.3 - Niveau d'instruction et possession d'un acte de naissance.....	109
10.4 - Analyse différentielle de la possession d'un acte de naissance par province....	110
10.5 – Possession d'acte de naissance dans les Communes.....	111
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	117
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages.....	118
11.2 - Taille Moyenne des menages par province.....	118
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage.....	119
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	121
12.1 - Type d'habitat.....	122
12.2 - Mode d'éclairage.....	124
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson.....	125
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson.....	127
12.5 - Type d'aisance.....	129
12.6 - Mode d'évacuation des ordures.....	131
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées.....	132
12.8 – Biens d'équipement.....	134
12.9 – Moyens de déplacement.....	136
CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2007-2020.....	139
CONCLUSION GENERALE.....	155

CONCLUSION GENERALE.....	155
BIBLIOGRAPHIE.....	157
ANNEXES	159

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année... 22	22
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe..... 23	23
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune..... 24	24
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000) 27	27
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion 34	34
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion..... 34	34
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses 36	36
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence..... 37	37
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province 38	38
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées..... 39	39
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province 39	39
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence ... 40	40
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province ... 41	41
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe 42	42
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses 44	44
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe 47	47
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe..... 48	48
Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe 49	49
Tableau 4.4 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe..... 50	50
Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe..... 51	51
Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe 52	52
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire 54	54
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe..... 55	55
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe 56	56
Tableau 4.10 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe des 7-12 ans 57	57
Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province 58	58
Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe..... 60	60
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe..... 61	61
Tableau 4.14 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province 62	62
Tableau 4.15 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe 63	63
Tableau 4.16 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par province selon le sexe..... 63	63
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe..... 66	66
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence..... 67	67
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe 68	68

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial	69
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus	70
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus	71
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe	76
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe	78
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe	79
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité	79
Tableau 6.5 : – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	80
Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province	82
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance	86
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province	87
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants	87
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence	89
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Plateau Central par statut migratoire selon la province et le sexe	92
Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Plateau Central	93
Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Plateau Central connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance	94
Tableau 8.4 Répartition des natifs du Plateau Central résidant au Burkina selon la région de destination	95
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Plateau Central nés hors du Burkina selon le lieu de naissance	96
Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Plateau Central par pays de destination	96
Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Plateau Central par pays de destination selon la province d'origine	97
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe	100
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap	101
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe	103
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap	104
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	106
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance	107
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe	107
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance	109
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance	110
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance	110
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Ganzourgou par commune selon la possession d'un acte de naissance	112

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq du Ganzourgou ans par commune selon la possession d'un acte de naissance	112
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population de l'Oubritenga par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	113
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de l'Oubritenga par commune selon la possession d'un acte de naissance	113
Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Kourweogo par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	114
Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Kourweogo par commune selon la possession d'un acte de naissance	114
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence	118
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence.....	118
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe	120
Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence.....	122
Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province.....	123
Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	124
Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province	125
Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence	126
Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province	127
Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	128
Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province	129
Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	129
Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province	130
Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence	131
Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province	132
Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence	133
Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province.....	134
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence.....	135
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province	136
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence	136
Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province.....	137
Tableau 13.1 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2007-2008-2009.....	139
Tableau 13.2 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2010-2011-2012.....	143
Tableau 13.3 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2013-2014-2015.....	146

Tableau 13.4 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2016-2017-2018.....	149
Tableau 13.5 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2019-2020	152
Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe	159
Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	160
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	163
Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province	163
Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province.....	164
Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province.....	165
Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence	166
Tableau A8 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe.....	168
Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de.....	168
Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe.....	169
Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale.....	169
Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	170
Tableau A.13 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	170
Tableau A14 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province.....	171
Tableau A15 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe	172
Tableau A16 : Répartition de la population de la province du Ganzourgou par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe.....	173
Tableau A17 : Répartition de la population de la province de l'Oubritenga par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe.....	173
Tableau A18 : Répartition de la population de la province du Kourweogo par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	174

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du plateau Central.....	28
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.....	29
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.....	30
Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence.....	30
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence....	35
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province.....	35
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées.....	37
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence.....	38
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité.....	40
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité	41
Graphique 3.7 : Pyramide des âges des résidents burkinabè.....	42
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents étrangers.....	43
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe.....	49
Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges.....	51
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe.....	52
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire.....	55
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint.....	56
Graphique 4.6 : Répartition (%) du taux net de scolarisation par milieu de résidence selon le sexe.....	58
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par province selon le sexe.....	59
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe.....	61
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe.....	62
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%).....	67
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges.....	77
Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité.....	80
Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation.....	81
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée.....	88
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence.....	88
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.....	102
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	106
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	108
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	108
Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.....	111
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence.....	119
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence..	119
Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat.....	123
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage.....	124
Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	126

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.	128
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence.....	130
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures	132
Graphique 12. 7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées	133
Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés	135
Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés	137

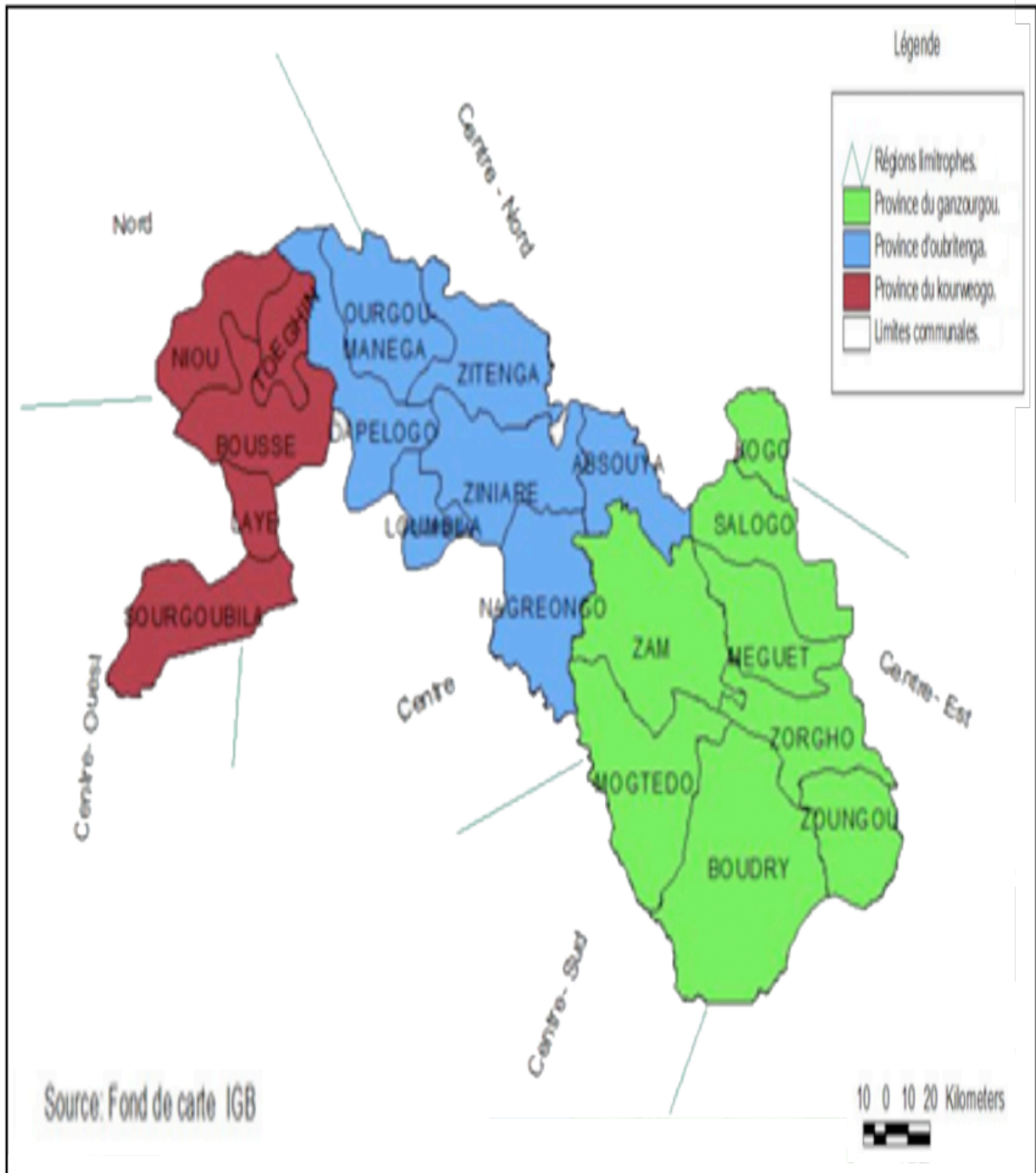
LISTE DES CARTES

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso.....	3
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Plateau Central	16
Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km ²) des communes de la région du Plateau Central ...	26

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEUR	VALEUR
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la région du Plateau Central	
Population totale	696 372
Population masculine	324 588
Population féminine	371 784
Population urbaine	54 949
Population rurale	641 423
Densité de la population (hbts/km ²)	80,9
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	87,3
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	3,4
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	17,9
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	19,5
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	26,9
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	48,3
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	23,6
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	23,2
Population des femmes en union (%)	58,9
Taux d'urbanisation (%)	7,9
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,0
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,3
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (%0)	45,5
Nombre de ménages ordinaires	106 569
Taille moyenne des ménages	6,5
Taux de scolarisation des filles (%)	52,0
Taux de scolarisation des garçons (%)	60,8
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	14,1
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	86,1
Nombre de personnes possédant un acte de naissance (%)	62,7
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	51,2
Nombre de résidents nés hors Burkina	19 855
Nombre d'émigrés du Plateau Central résidant hors du Burkina	15 490

Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Plateau Central



INTRODUCTION

Limitée au Nord par les régions du Centre Nord et du Nord, à l'Est par la région Centre Est, à l'Ouest par les régions du Centre Ouest et du Centre et au Sud par la région du Centre sud, la région du Plateau Central est située au coeur du Burkina Faso. Elle couvre une superficie de 8 605 km², soit 3,1 % du territoire national. Sa population est essentiellement composée de Mossi, de Peulh et de Bissa. Le Chef lieu de la région est Ziniaré situé à 30 km de Ouagadougou (Capitale du Burkina Faso).

Du fait de sa position centrale et de sa proximité avec la capitale, la région à travers surtout son Chef lieu bénéficie d'une urbanisation rapide avec l'expansion de la capitale. Ainsi il ressort de cette urbanisation la présence d'importantes infrastructures économiques qui constituent un levier pour le développement de la région.

La région du Plateau Central renferme également des activités industrielles et artisanales. En effet, on note la présence du site touristique de Laongo avec les sculptures sur granite et l'ouverture très bientôt d'une usine de transformation de tomate à Loumbila, commune située à une quinzaine de km de Ouagadougou.

En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation ;
- projections démographiques.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Introduction

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Plateau Central est l'une des treize (13) du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique et administratif de la région.

I- PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1 – Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

1.1.1.1 – le relief

D'une façon générale, le relief dans le Plateau Central est caractérisé par une pénéplaine aux pentes douces (300 à 400 m d'altitude), interrompu çà et là par des alignements de collines cuirassées aux sommets tabulaires ou arrondis (province du Kourwéogo) ou granitiques (province du Ganzourgou).

1.1.1.2 – les sols

Selon les critères de profondeur et de position physiographique, la région du Plateau Central des sols peu profonds et peu fertiles. Ce sont surtout des sols ferrugineux vulnérables à l'action de l'érosion et du ruissellement.

1.1.2 – Climat

Le climat est de type soudano sahélien dans la partie nord (provinces du Kourwéogo et de l'Oubritenga) marqué par une longue saison sèche (octobre à mai) et une saison des pluies (juin à septembre).

La pluviométrie y est irrégulière et insuffisante. La moyenne annuelle est comprise entre 600 et 800 mm. Le sud (province du Ganzourgou), connaît un climat de type nord soudanien avec une alternance d'une saison sèche et d'une saison humide. Il y tombe en moyenne 750 à 850 mm par an.

1.1.3 – Végétation, faune et flore

Dans les parties Nord et Centre de la région, notamment dans les provinces du Kourwéogo et de l'Oubritenga on note une végétation de type arbustif et au sud (Ganzourgou) une végétation arborée, avec la présence de Forêts claires et de forêts galeries le long des cours d'eau permanents ou temporaires. La végétation se dégrade rapidement du fait essentiellement du surpâturage, de la coupe abusive du bois, des feux de brousse et à la péjoration climatique. Plusieurs espèces végétales sont toutefois protégées notamment. Il s'agit entre autre du karité (*Butyrospermum parkii*), du néré (*Parkia biglobosa*), du raisinier (*Lannea microcarpa*), du tamariniers (*Tamarindus indica*), du baobab (*Adansonia digitata*), de l'acacia senegal, de l'anogéissus et le *ptorocarpus enrinacens* en voie de disparition.

1.1.4 – Hydrographie

En terme quantitatif, le réseau hydrographique est relativement bien fourni mais en terme qualitatif, il est classé réseau à régime sec (très temporaire) dans sa quasi-totalité. Les principaux cours d'eau sont : le Nakambé, le Massili, le Koulottoko, le Nazinon, la bougoula-moudi, la bombore et la guibga.

1.2 – situation administrative

La région du Plateau central est limitée au nord par les régions du Centre Nord et du Nord, à l'Est par la région Centre Est, à l'Ouest par la région du Centre et au Sud par les régions du Centre sud.

Créée par la loi n° 2001-013/AN du 02 Juillet 2001 portant création des régions administratives, elle regroupe les provinces du Ganzourgou, de l'Oubritenga et du Kourwéogo et couvre une superficie de 8.605 Km². Elle compte trois communes urbaines, 20 départements et 530 villages. Au terme du processus de la décentralisation la région du Plateau central comptera vingt (20) communes. Les activités administratives déconcentrées du niveau provincial sont coordonnées par les Hauts-commissaires, celles du niveau régional par le Gouverneur.

Conclusion

Située au cœur du pays, la région du Plateau Central fait frontière avec celles du Centre, du Centre Nord, du Centre Ouest, du Centre Est, du Centre Sud et du Nord. Le cadre physique de la région est peu favorable aux activités du secteur primaire. Cependant, la présence de certains cours d'eau est un atout pour les activités de contre saison, la pêche et l'élevage.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population du Plateau Central ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré¹.

Résident présent : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

¹ Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

La population de droit encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la population de fait est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Villes : Dans la présente monographie, on considère comme villes, les trois chefs-lieux de province. La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1 – ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la région du Plateau Central 696 372 individus composés de 324 588 hommes (46,6 %) et de 371 784 femmes (53,4 %). Cette population est constituée de 7 673 visiteurs et de 696 372 résidents. Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région du Plateau Central compte pour 5,0 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence	2006			1996*	1985**
	Masculin	Féminin	Total		
Urbain	26 122	28 827	54 949	-	-
Rural	298 466	342 957	641 423	572 154	446 994
Ensemble	324 588	371 784	696 372	572 154	446 994

*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

**reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La structure par sexe de la région du Plateau Central est un peu différente de la structure de l'ensemble de la population burkinabè. La population est composée d'environ 47,0 % d'hommes et de 53,0 % de femmes. La situation est pareille en milieu rural où on obtient 46,5 % d'hommes. Ce constat est aussi valable en milieu urbain où l'on rencontre un peu moins d'hommes que de femmes (47,5 % d'hommes contre 52,5 % de femmes). Le taux d'urbanisation de 7,9 % est en dessous du niveau observé au plan national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (2,0 %) inférieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population du Plateau Central est passé de 446 994 en 1985 à 572 154 en 1996 pour atteindre 696 372 en 2006.

2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 – La population des provinces

La région du Plateau Central, rappelons-le, est composée de trois provinces : le Ganzourgou, le Kourweogo et l'Oubritenga. La population de la province du Ganzourgou compte 319 380 résidents composés de 149 969 hommes et de 169 411 femmes. Celle du Kourweogo compte 138 217 résidents composés de 62 157 hommes et de 76 060 femmes. Quand à la province de L'oubritenga, sa population résidente est de 238 775 et composée de 112 462 hommes et de 126 313 femmes. Il en résulte que la population du Ganzourgou est environ trois 3 fois plus importante que celle du Kourweogo tandis que la population de l'Oubritenga est environ 2 fois plus importante que celle du Kourweogo (Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe

Provinces	Sexe			Poids de chaque province (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Ganzourgou	149 969	169 411	319 380	45,9	88,5
Kourweogo	62 157	76 060	138 217	19,8	81,7
Oubritenga	112 462	126 313	238 775	34,3	89,0
Total	324 588	371 784	696 372	100,0	87,3

La région du Plateau Central présente un déficit d'hommes par aux femmes. En effet, le nombre d'hommes pour 100 femmes est 87,3. Ce constat reste valable pour les provinces de la région avec des disparités entre elles.

Au niveau de l'Oubritenga, le nombre d'hommes pour 100 femmes est légèrement plus élevé que dans l'Oubritenga et beaucoup plus élevé dans le Kourweogo. Cela se justifie certainement par le fait que les provinces de l'Oubritenga et du Ganzourgou possèdent les deux plus grandes villes de la région (Ziniaré et Zorgho) qui attirent des migrants à la recherche d'emploi, en particulier des hommes. L'immigration masculine dans ces deux villes est certainement favorisée par les activités administratives et commerciales.

2.1.2.2 – La population des communes

La répartition de la population par commune montre que Boudry est la plus grande commune et regroupe 11,5 % de la population totale. Elle est suivie de la commune de Ziniaré qui en regroupe 9,0 %, de la commune de Mogtedo qui réunit 7,1 % et de la commune de Zorgho qui compte 6,9 % de la population totale. Les communes qui représentent moins de 3,0 % de la population totale sont : Laye et Toeghin dans le Kourweogo, Ourgou-Manega dans l'Oubritenga et Kogho dans le Ganzourgou.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune

Communes	Effectif	Poids de chaque commune (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
Boudry	80 027	11,5	90,6
Kogho	15 858	2,3	82,8
Meguet	34 780	5,0	83,5
Mogtedo	49 437	7,1	93,1
Salogo	21 083	3,0	81,4
Zam	40 167	5,8	90,9
Zorgho	48 096	6,9	87,5
Zoungou	29 932	4,3	88,6
Total Ganzourgou	319 380	45,9	88,5
Bousse	43 352	6,2	82,8
Laye	12 323	1,8	84,9
Niou	26 998	3,9	81,9
Sourgoubila	39 044	5,6	79,5
Toeghin	16 500	2,4	81,8
Total Kourweogo	138 217	19,8	81,7
Absouya	26 338	3,8	82,1
Dapelgo	35 989	5,2	86,9
Loumbila	27 932	4,0	96,3
Nagreongo	23 318	3,3	91,0
Ourgou-Manega	20 487	2,9	86,6
Ziniaré	62 972	9,0	90,6
Zitenga	41 739	6,0	88,5
Total Oubritenga	238 775	34,3	89,0
Total Région	696 372	100,0	87,3

Le tableau 2.3 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que dans la quasi-totalité des communes, les rapports de masculinité sont en deçà de 100, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives malgré l'immigration signalée plus haut. Les rapports de masculinité les plus élevés se rencontrent dans les communes ayant des fonctions administratives et commerciales. Il s'agit des communes de Loumbila (96,3 %), Mogtedo (93,1 %), Nagreongo (91,0 %).

2.1.3 - Densité des provinces et des communes

La densité d'une entité administrative est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

2.1.3.1 – La densité des provinces

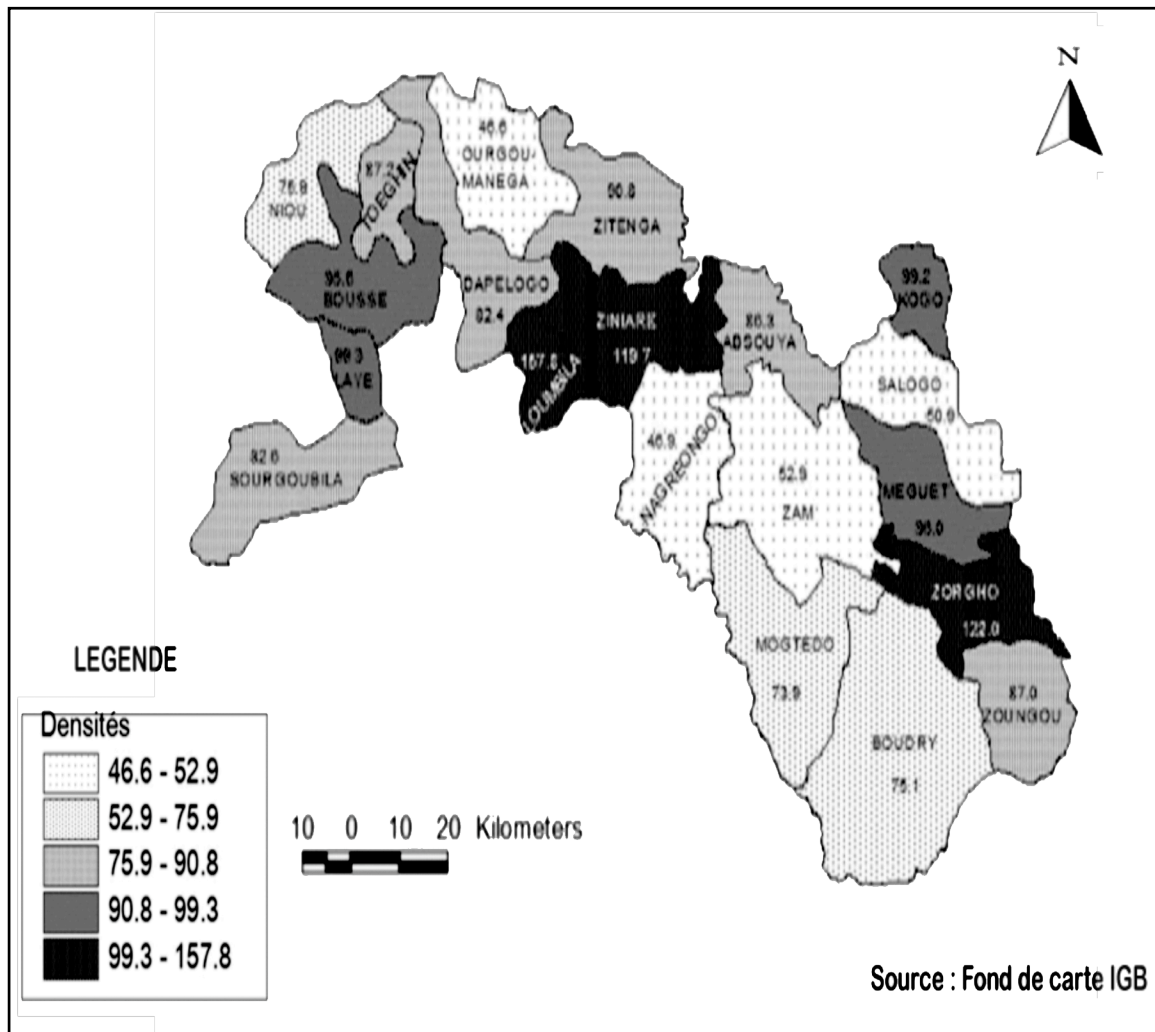
La population de la région du Plateau Central se répartie sur une superficie de 8 605,11 Km² (BNDT, 2002); ce qui donne une densité moyenne de 80,9 habitants (hbts) au Km². On peut dire au regard de la moyenne nationale (51,8 hbts au Km²) que la région est densément peuplée. Cette forte densité masque d'énormes disparités entre divisions administratives à petites échelles.

Le Ganzourgou occupe 48,4 % de la superficie de la région réunit 45,9 % de la population régionale la province la plus vaste et la peuplée de la région. L'Oubritenga qui en occupe 33,0 % regroupe 34,3 % de la population vient en deuxième position suivi du Kourweogo qui possède

18,6 % de la superficie régionale et regroupe 19,8 % de la population totale. Il ressort ainsi, une inégale répartition de la population par province. En effet, le Kourweogo est la province la plus densément peuplée avec 86,6 habitants au km² tandis que celle de L'oubritenga présente une densité moyenne de 84,0 habitants au km² et le Ganzourgou 76,1 hbts au km². Si au niveau provincial on observe une si grande différence, qu'en est-il alors du niveau communal ?

2.1.3.2 – La densité des communes

Les inégalités de densité sont plus prononcées au niveau des communes. En effet, il y'a une variation de 111,2 points entre la densité la plus faible constatée dans la commune de Ourgou-Manega (46,6 hbts /km²) et la densité la plus forte dans la commune de Loubila (157,8 hbts / km²).

Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km²) des communes de la région du Plateau Central

On peut distinguer trois (3) groupes de communes à densités intermédiaires entre ces densités extrêmes. Le premier groupe est constitué de Boudry, Mogtedo et Niou avec une densité comprise entre 50 et 75 hbts/km². Le deuxième groupe est composé des communes de Zoungou, Absouya, Zitenga, Dapelgo, Sourgoubila et de Toeghin qui ont des densités comprises entre 75 et 90 habitants au Km². Le troisième groupe avec une densité comprise entre 90 et 100 hbts/km² est constitué des communes de Meguet, Kogo, Boussé et de Laye. Le dernier groupe formé des communes de Zorgho et de Ziniaré ont des densités comprises entre 100 et 150 hbts/km².

2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

2.2.1 – Ensemble de la population de la région

La population de la région est aussi jeune que celle du pays. En effet, plus de la moitié (58,1 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 22,2 ans contre 21,7 ans au niveau national. On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 22,1 ans et 15,5 en milieu rural, contre 23,1 ans et 17,6 ans en milieu urbain. En considérant les groupes d'âges fonctionnels ²(NGWE. E, 2006), ce constat se confirme davantage car les enfants de moins de 15 ans constituent 48,1 % de la population totale (Tableau 2.4).

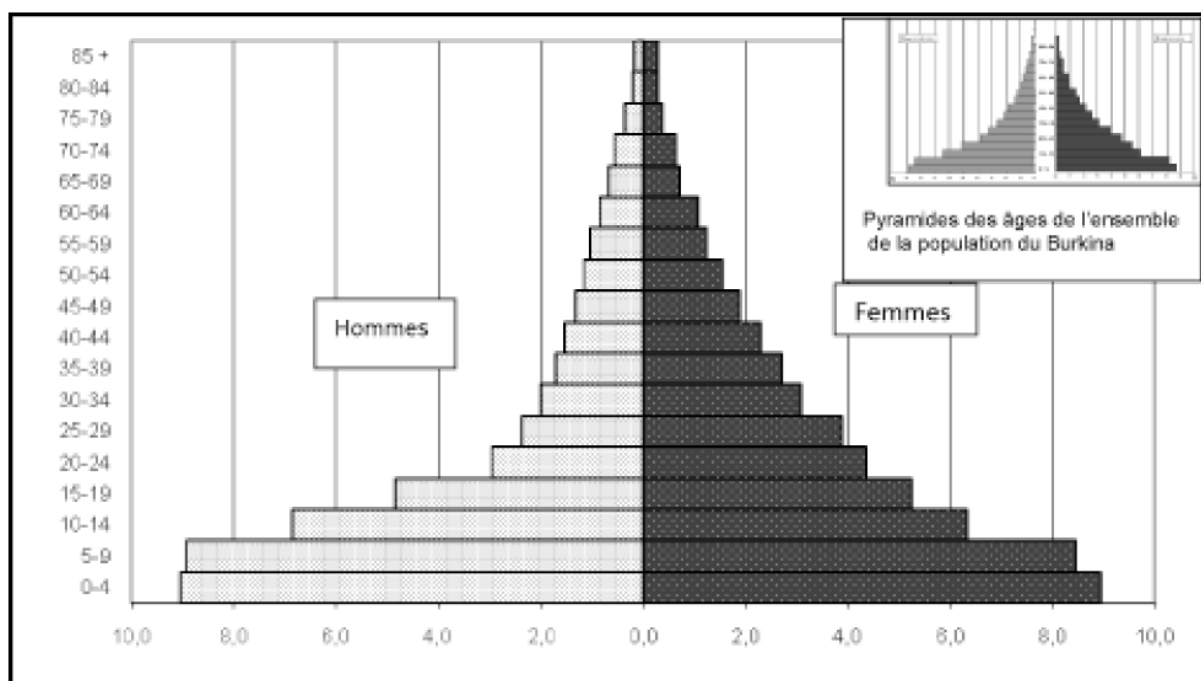
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)

Groupe âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	89,8	88,9	178,7	72,7	71,9	144,5	91,3	90,4	181,6
5-9	88,7	84,2	172,9	75,2	73,3	148,4	89,9	85,1	175,0
10-14	68,1	62,9	131,0	69,0	67,2	136,2	68,0	62,5	130,6
15-19	48,2	52,1	100,3	66,0	66,1	132,1	46,7	50,9	97,6
20-24	29,5	43,3	72,8	38,0	47,2	85,2	28,8	42,9	71,8
25-29	23,8	38,6	62,4	25,8	37,0	62,8	23,6	38,8	62,4
30-34	20,0	30,8	50,8	25,0	31,4	56,4	19,5	30,8	50,3
35-39	16,9	27,0	43,9	23,1	24,3	47,4	16,4	27,2	43,6
40-44	15,3	22,8	38,2	19,0	21,7	40,7	15,0	22,9	38,0
45-49	13,3	18,9	32,1	14,1	15,5	29,6	13,2	19,1	32,4
50-54	11,5	15,5	27,0	11,0	14,5	25,5	11,5	15,6	27,1
55-59	10,3	12,2	22,5	8,9	12,9	21,8	10,4	12,2	22,6
60-64	8,5	10,7	19,2	7,6	12,6	20,2	8,6	10,5	19,1
65-69	6,8	7,0	13,8	6,2	8,6	14,8	6,9	6,9	13,7
70-74	5,6	6,4	12,0	4,9	7,1	12,0	5,6	6,4	12,0
75-79	3,6	3,7	7,3	3,5	4,4	7,9	3,6	3,6	7,2
80-84	2,0	2,8	4,9	1,8	3,0	4,8	2,1	2,8	4,9
85+	1,8	2,8	4,6	1,3	2,7	4,1	1,9	2,8	4,7
ND	2,4	3,2	5,6	2,4	3,3	5,7	2,4	3,2	5,6
Total	466,1	533,9	1000,0	475,4	524,6	1000,0	465,3	534,7	1000,0
Age moyen	20,8	23,3	22,2	21,9	24,2	23,1	20,8	23,2	22,1
Age médian	13,9	17,8	15,7	16,5	18,7	17,6	13,7	17,7	15,5

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population féminine est légèrement moins jeune que la population masculine avec des âges moyen et médian respectifs de 23,3 et 17,8 ans chez les femmes contre 20,8 et 13,9 ans chez les hommes.

² Ce sont des groupes d'âges qui traduisent les besoins spécifiques de la population.

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du plateau Central.

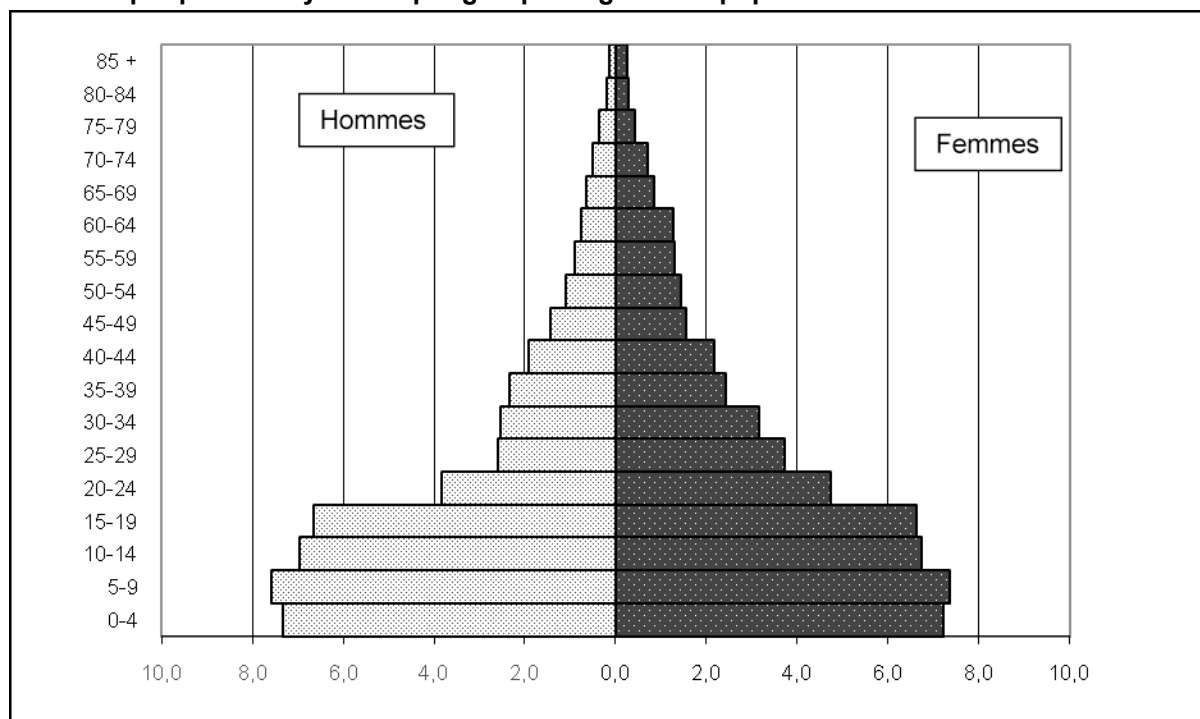


Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, La pyramide une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population du Plateau Central.

Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, on observe un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge et ce, jusqu'à 54 ans, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

2.2.2 – Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base retrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.2). On observe des saillies à 5-9 ans et à 15-19 ans.

Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.

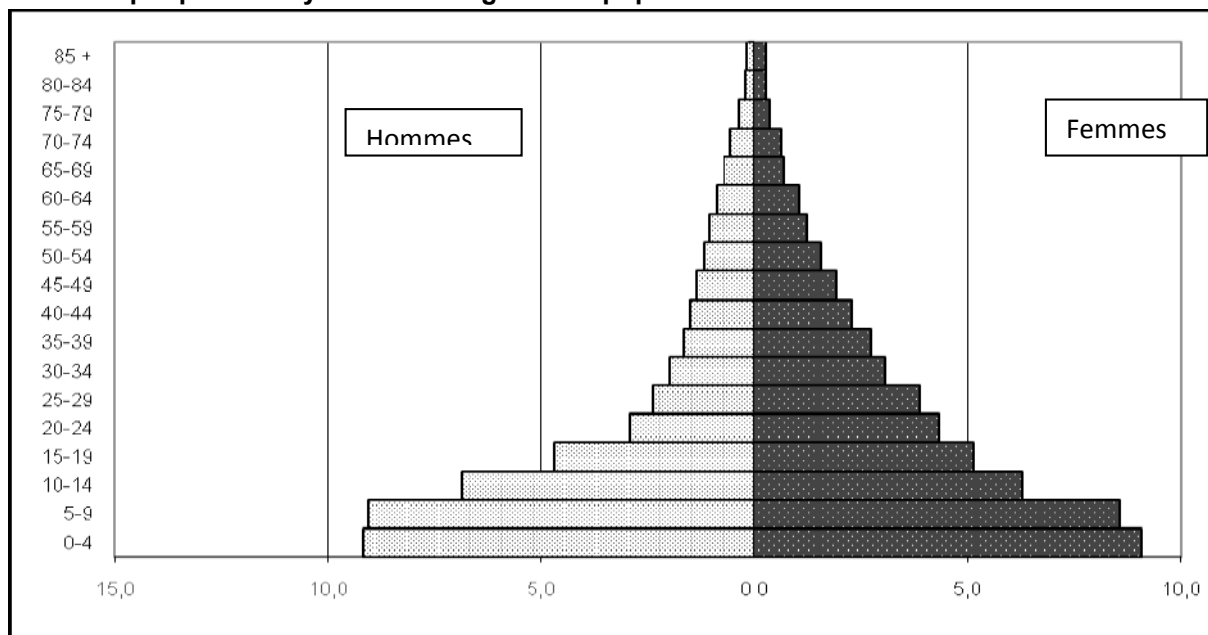
Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école dans le milieu urbain.

Par ailleurs, le milieu urbain étant pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes jusqu'à 65 ans. Le déficit de personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise.

2.2.3 – Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population régionale de part sa forme et sa structure. La base très large est le fruit de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide, le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés.

Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.

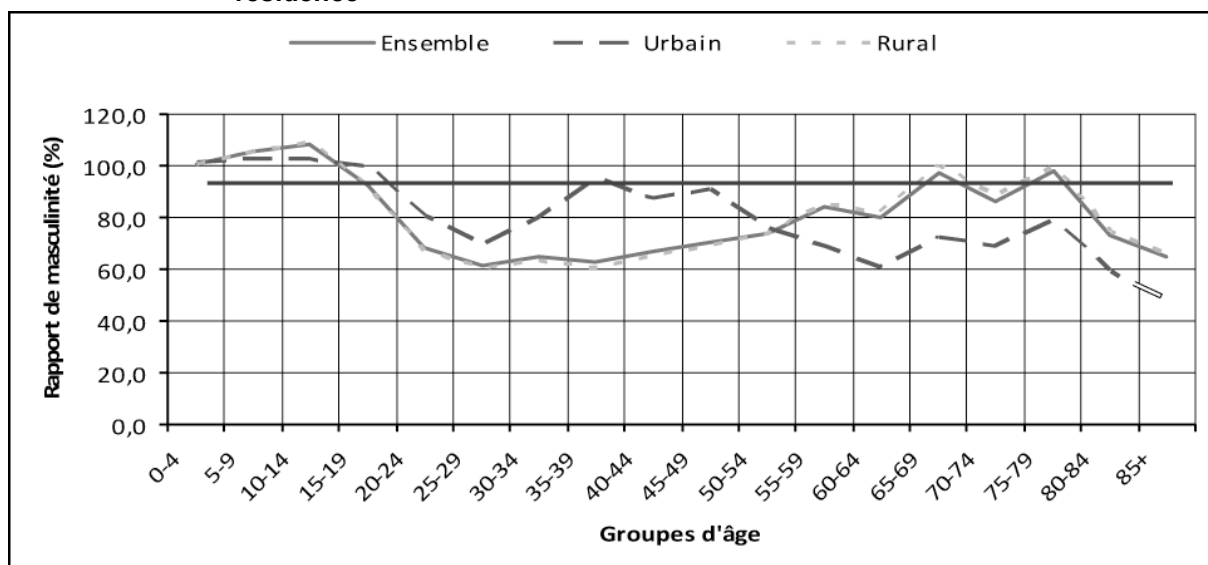


La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 5-9 ans confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 20 ans. Ce qui signifie qu'à cette tranche d'âge, il y a un déficit de filles par rapport aux garçons.

Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence



Cette même tendance s'observe aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain avec toutefois des disparités significatives entre hommes et femmes et entre milieu de résidence; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-20 ans et après 55 ans. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs.

Conclusion

En résumé, la population de la région du Plateau Central représente 5,0 % de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Près de trois personnes sur quatre ont moins de 30 ans. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la région cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La prédominance féminine est remarquable surtout aux âges actifs (15-64 ans). La population est inégalement répartie sur le territoire de la région : la pression démographique est plus forte dans la province du Kourweogo que dans les deux autres provinces de la région.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région du Plateau Central, nous considérons les principales langues parlées que sont le mooré, le fulfuldé (ou peulh), le bissa et les autres langues (nationales ou non).

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportements et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région du Plateau Central, les musulmans sont les plus nombreux avec 59,6 % de la population contre 25,3 % de catholiques, 11,0 % d'animistes et 3,4 % de protestants. Les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau des provinces où l'on enregistre plus de musulmans que de catholiques, d'animistes et protestants (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion

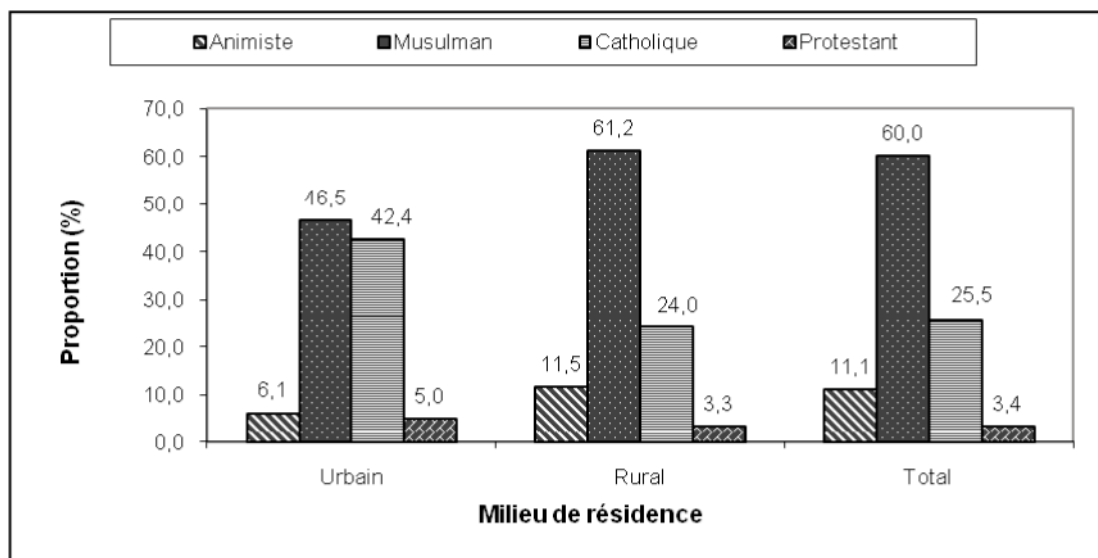
Provinces	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Ganzourgou	6,9	66,7	22,7	3,1	0,5	0,1	100,0
Oubritenga	7,0	64,7	25,0	2,7	0,5	0,0	100,0
Kourweogo	27,6	34,7	31,9	5,0	0,6	0,3	100,0
Total	11,0	59,6	25,3	3,4	0,5	0,1	100,0

3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus importante en effectif de population. Ainsi, en milieu rural près de 6 personnes sur 10 sont musulmans, 2 personnes sur 10 environ sont catholiques, 1 personne sur 10 est animiste et moins d'une personne sur dix est protestant. Le milieu urbain présente une situation légèrement différente par rapport au milieu rural. Près de 46,2 % des personnes qui y résident sont musulmanes, 42,1 % sont catholiques, et 6,1% respectivement 4,9 % sont animistes respectivement protestantes. Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion

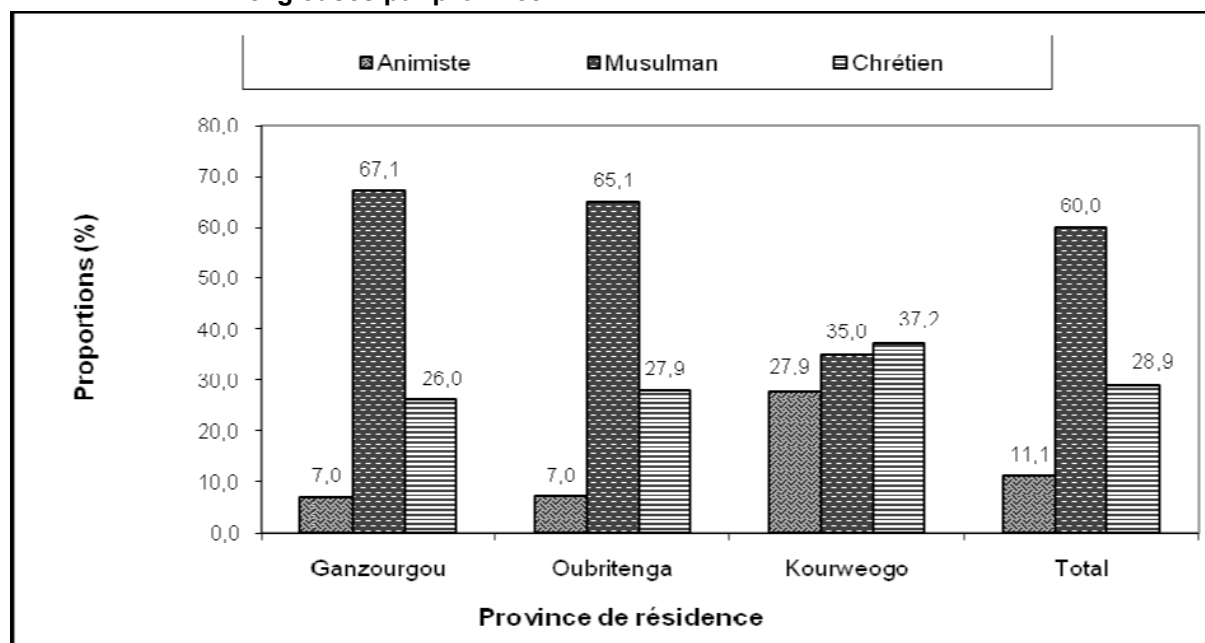
Milieu de résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Urbain	6,1	46,2	42,1	4,9	0,6	0,1	100,0
Rural	11,5	60,8	23,9	3,2	0,5	0,1	100,0
Total	11,0	59,6	25,3	3,4	0,5	0,1	100,0

Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence

3.1.3 – Communautés religieuses des provinces

L'examen du graphique 3.2 indique que l'islam est plus implanté dans le Ganzourgou que dans l'Oubritenga et le Kourweogo. La communauté chrétienne est en ce qui la concerne est plus présente dans le Kourweogo que dans l'Oubritenga et le Ganzourgou. Quant aux adeptes de la religion traditionnelle, ils sont plus représentés dans le Kourweogo que dans les deux autres Provinces.

L'illustration de cet examen est faite par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province

3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

De façon globale, on constate que l'islam est plus pratiqué dans la région et ceci quelle que soit la génération considérée et le sexe. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, pour la génération avant 15 ans, on constate pratiquement la même représentativité aussi bien chez les garçons que chez les filles en matière de pratiques religieuses.

En ce qui concerne les générations 15-39 ans, en dehors de la religion chrétienne, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes dans les religions musulmane et traditionnelle.

Pour les générations 40-59 ans et 60 ans et plus, on constate une légère sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'islam et le christianisme.

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses

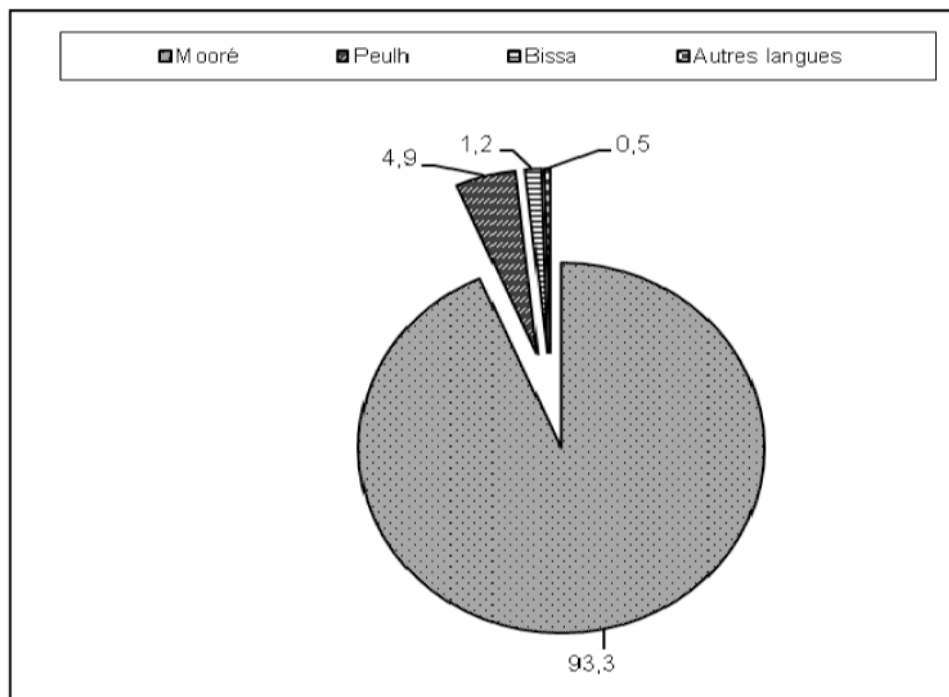
Groupes d'âge	Sexe	Religion				Total
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
0-14	Masculin	10,6	60,9	28,1	0,4	100,0
	Féminin	10,4	60,8	28,4	0,4	100,0
15-39	Masculin	7,6	61,4	30,4	0,6	100,0
	Féminin	9,5	61,5	28,4	0,5	100,0
40-59	Masculin	11,5	56,7	31,4	0,4	100,0
	Féminin	16,3	54,8	28,3	0,6	100,0
60 +	Masculin	24,2	51,8	23,5	0,5	100,0
	Féminin	19,8	46,8	32,5	0,9	100,0
Total	Masculin	10,6	60,1	28,9	0,5	100,0
	Féminin	11,5	59,4	28,7	0,5	100,0

3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le mooré (93,3 %) est la langue nationale la plus parlée dans la région du Plateau Central. Elle est suivie du fulfuldé (4,9 %) et du bissa (1,2 %). Cette prédominance du mooré dans la région pourrait s'expliquer par le fait que le plateau Central et le Plateau mossi sont pratiquement les mêmes entités. Le mooré et le dioula occupent respectivement la première et la troisième place au niveau national en termes de langues parlées. Les autres langues regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 0,5 % de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées

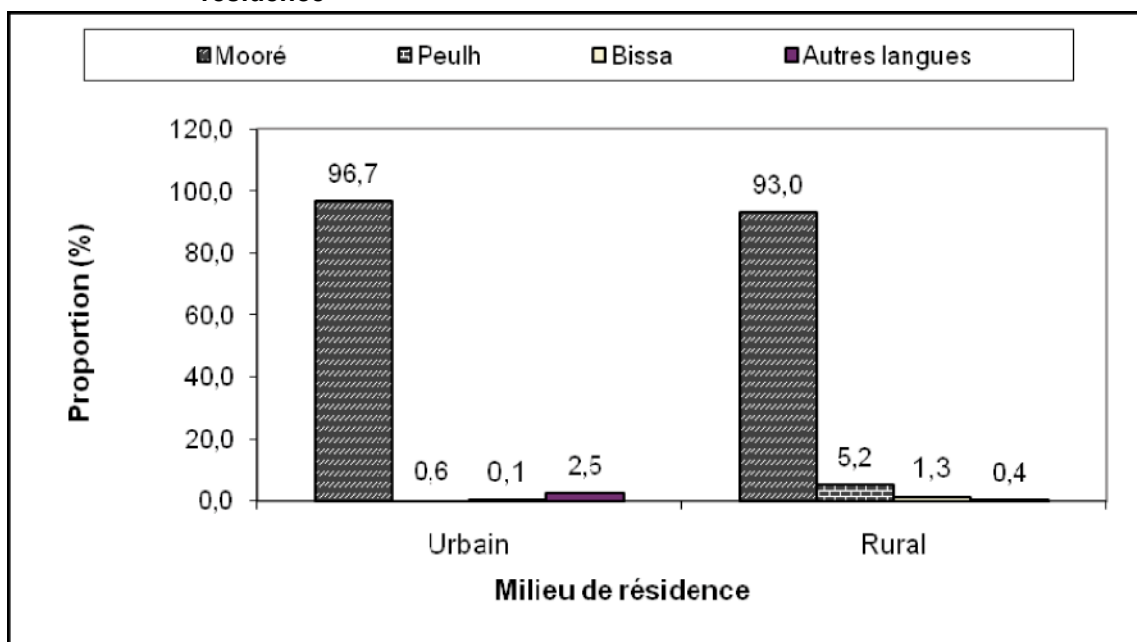
3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. Cependant, on constate une prédominance du mooré aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en ville, 96,7 % de la population parle le mooré tandis qu'en milieu rural la population « mooréphone » représente 93,0 %. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.4.

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence

Langues parlées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Mooré	96,7	93,0	93,3
Peulh	0,6	5,2	4,9
Bissa	0,1	1,3	1,2
Autres langues	2,5	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence



3.2.3 – Langue parlée et province de résidence

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. Une fois de plus, le mooré demeure la langue la plus parlée dans toutes les provinces du Plateau Central. En moyenne 9 personnes sur 10 y parlent couramment le mooré. Le fulfuldé et le bissa viennent respectivement en deuxième et troisième langue parlée dans les trois provinces de la région (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province

Principales langues parlées	Provinces de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Mooré	89,2	92,7	97,0	93,3
Peulh	6,0	5,2	1,3	4,9
Bissa	2,7	0,0	0,0	1,2
Autres langues	0,6	0,6	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées

On constate d'une manière générale que quelle que soit la génération considérée, le mooré reste la principale langue parlée dans la région. En effet, en moyenne 9 personnes sur 10 communiquent fréquemment en mooré. Outre le mooré, on note une dominance du fulfuldé par rapport au bissa et celle-ci pour toutes les générations (Tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées

Groupe d'âges	Principales langues parlées				
	Mooré	Peulh	Bissa	Autres langues	Total
3-14	93,4	4,9	1,3	0,4	100,0
15-39	92,5	5,4	1,3	0,8	100,0
40-59	94,2	4,2	1,1	0,5	100,0
60 +	95,7	3,2	0,9	0,2	100,0
Total	93,3	4,9	1,2	0,5	100,0

3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

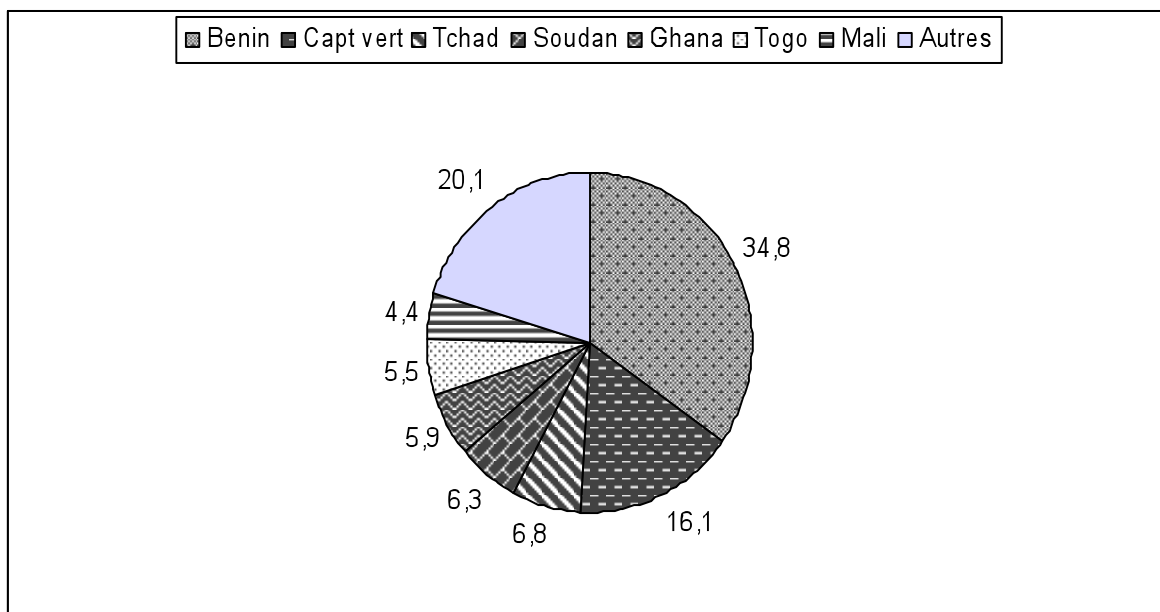
3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région du Plateau Central, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,8 %) contre 0,1 % pour les étrangers. Cette importance numérique des Burkinabé s'affirme aussi bien dans le Ganzourgou (99,8 %), dans l'Oubritenga (99,8 %) que dans le Kourweogo (99,7 %) (Tableau 3.7). Ainsi donc, comme au niveau national, la région du Plateau Central renferme peu d'étrangers.

Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province

Nationalité	Ganzourgou		Oubritenga		Kourweogo		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Burkina	318 701	99,8	238 377	99,8	137 774	99,7	694 852	99,8
Etrangers	230	0,1	176	0,1	135	0,1	541	0,1
ND	449	0,1	222	0,1	308	0,2	979	0,1
Total	319 380	100,0	238 775	100,0	138 217	100,0	696 372	100,0

Les étrangers, au nombre de 541 proviennent principalement du Bénin (34,8 %) ; du Cap Vert (16,1 %), du Tchad (6,8 %), du Soudan (6,3 %), du Ghana (5,9 %), du Togo (5,5 %), et du Mali (4,4 %). A eux seuls, les ressortissants de ces sept pays représentent 79,9 % de la population étrangère. Les autres nationalités (regroupement de plus d'une quinzaine de nationalités) représentent 20,1 %.

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité

3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que près de 92,0 % de la population du Plateau Central résident en milieu rural contre près de 8,0 % en milieu urbain. On observe par ailleurs que les burkinabé, les béninois, les cap verdien, les tchadiens, les soudanais et les maliens résident plus en campagne avec respectivement 92,1 % ; 92,6 % ; 80,5 % ; 94,6 % ; 91,2 % et 83,6 % de leur effectifs respectifs. Cependant, les ghanéens et les togolais sont plus représentés en ville avec respectivement 75,0 % et 66,7 % de leur population respective. Ce qui voudra dire que les premiers travaillent plus dans le secteur primaire et que les seconds sont occupés dans les activités urbaines.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Burkina	7,9	92,1	100,0
Bénin	7,4	92,6	100,0
Cap Vert	19,5	80,5	100,0
Tchad	5,4	94,6	100,0
Soudan	8,8	91,2	100,0
Ghana	75,0	25,0	100,0
Togo	66,7	33,3	100,0
Mali	16,7	83,3	100,0
Autres nationalités	7,3	92,7	100,0
Total	7,9	92,1	100,0

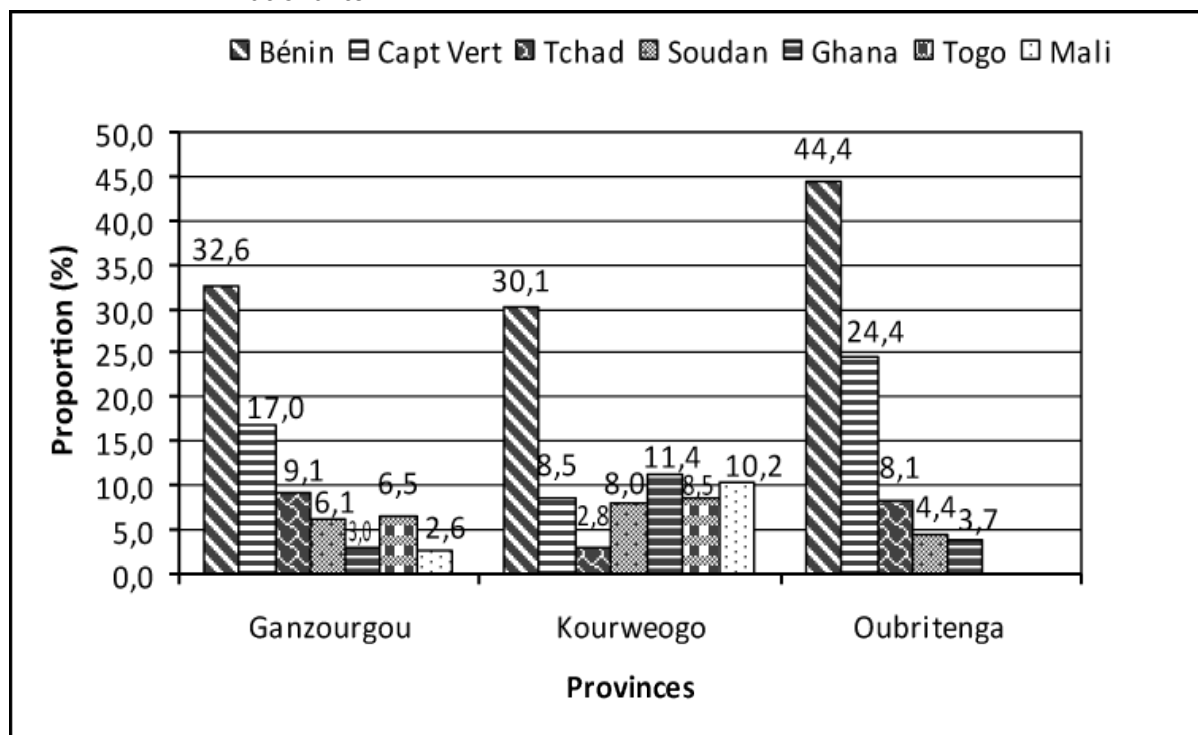
3.3.3 – Population étrangères des provinces

L'examen du tableau 3.9 montre que l'importance numérique des différentes nationalités présentes dans la région varie selon la province. Ainsi, dans le Ganzourgou, les béninois (32,6 %) et les cap verdiens (17,0 %) sont les plus représentés. Ils sont également les plus nombreux dans le Kourweogo avec 44,4 % de béninois et 24,4 % de cap verdiens. En revanche, dans l'Oubritenga, ce sont les béninois (30,1 %) et les ghanéens (11,4 %) qui sont plus les nombreux parmi les étrangers.

Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province

Nationalité	Ganzourgou		Oubritenga		Kourweogo		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Bénin	75	32,6	53	30,1	60	44,4	188	34,8
Cap Vert	39	17,0	15	8,5	33	24,4	87	16,1
Tchad	21	9,1	5	2,8	11	8,1	37	6,8
Soudan	14	6,1	14	8,0	6	4,4	34	6,3
Ghana	7	3,0	20	11,4	5	3,7	32	5,9
Togo	15	6,5	15	8,5	0	0,0	30	5,5
Mali	6	2,6	18	10,2	0	0,0	24	4,4
Autres nationalités	53	23,0	36	20,5	20	14,8	109	20,1
Total	230	100,0	176	100,0	135	100,0	541	100,0

Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité



3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

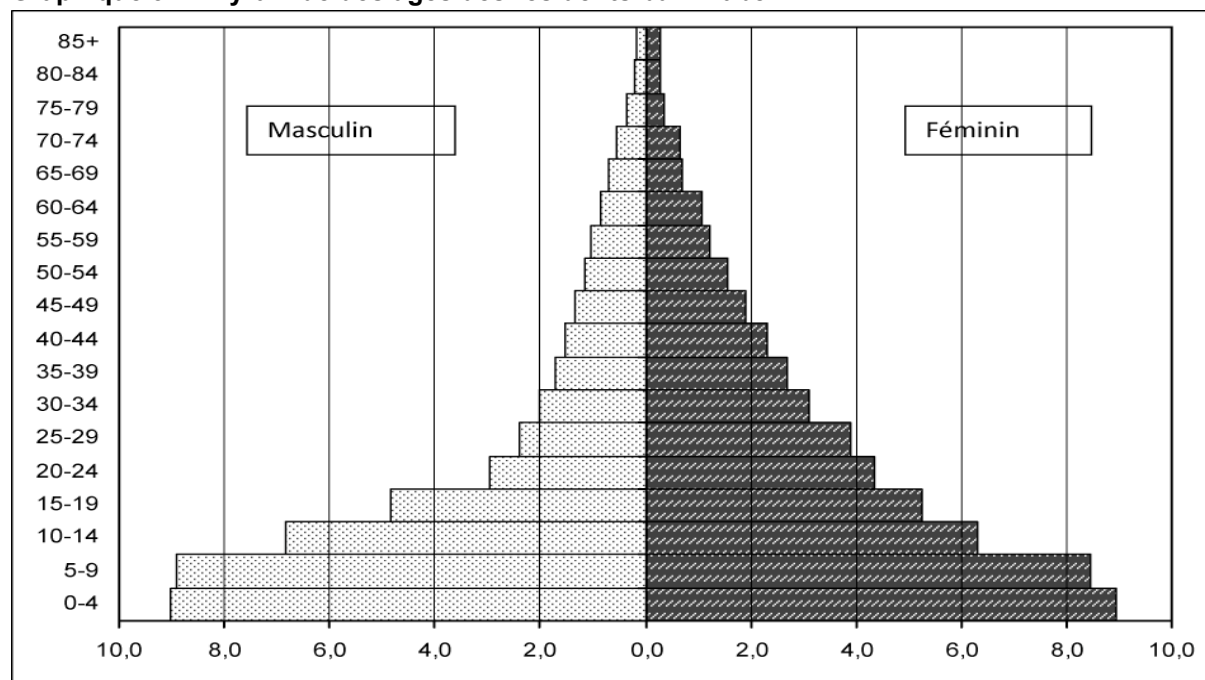
D'une manière générale, on note que les femmes sont plus représentées et ceci quelle que soit la nationalité considérée. En effet, les femmes représentent 53,4 % chez les burkinabè ; 51,6 % chez les béninois et 51,8 % chez les autres nationalités. Considérant les différentes générations, on peut dire qu'avant 20 ans les hommes sont plus représentés que les femmes chez les burkinabè et cette répartition varie d'une génération à une autre chez les étrangers. On remarque par ailleurs que les moins de 20 ans représentent près de 60,0 % chez les burkinabè, environ 38,0 % chez les béninois et à peu près 25,0 % chez les autres nationalités (Tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

Groupes d'âge	Principales nationalités								
	Burkina			Bénin			Autres pays		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	9,0	8,9	17,9	3,2	6,4	9,6	7,4	8,2	15,6
5-9	8,9	8,4	17,3	19,7	12,2	31,9	8,5	6,5	15,0
10-19	11,6	11,5	23,2	17,6	19,7	37,2	10,8	11,6	22,4
20-29	5,3	8,2	13,5	3,2	2,1	5,3	5,4	8,2	13,6
30-39	3,7	5,8	9,5	1,1	3,7	4,8	7,1	9,1	16,1
40-49	2,9	4,2	7,0	1,1	2,1	3,2	3,1	2,8	5,9
50-59	2,2	2,8	5,0	0,5	3,2	3,7	4,0	2,5	6,5
60-69	1,5	1,8	3,3	1,1	1,6	2,7	0,6	1,1	1,7
70-79	0,9	1,0	1,9	0,5	0,5	1,1	0,3	0,6	0,8
80 +	0,4	0,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,6
ND	0,2	0,3	0,5	0,5	0,0	0,5	0,8	0,8	1,7
Total	46,6	53,4	100,0	48,4	51,6	100,0	48,2	51,8	100,0

Masc.=Masculin ; Fém. =Féminin

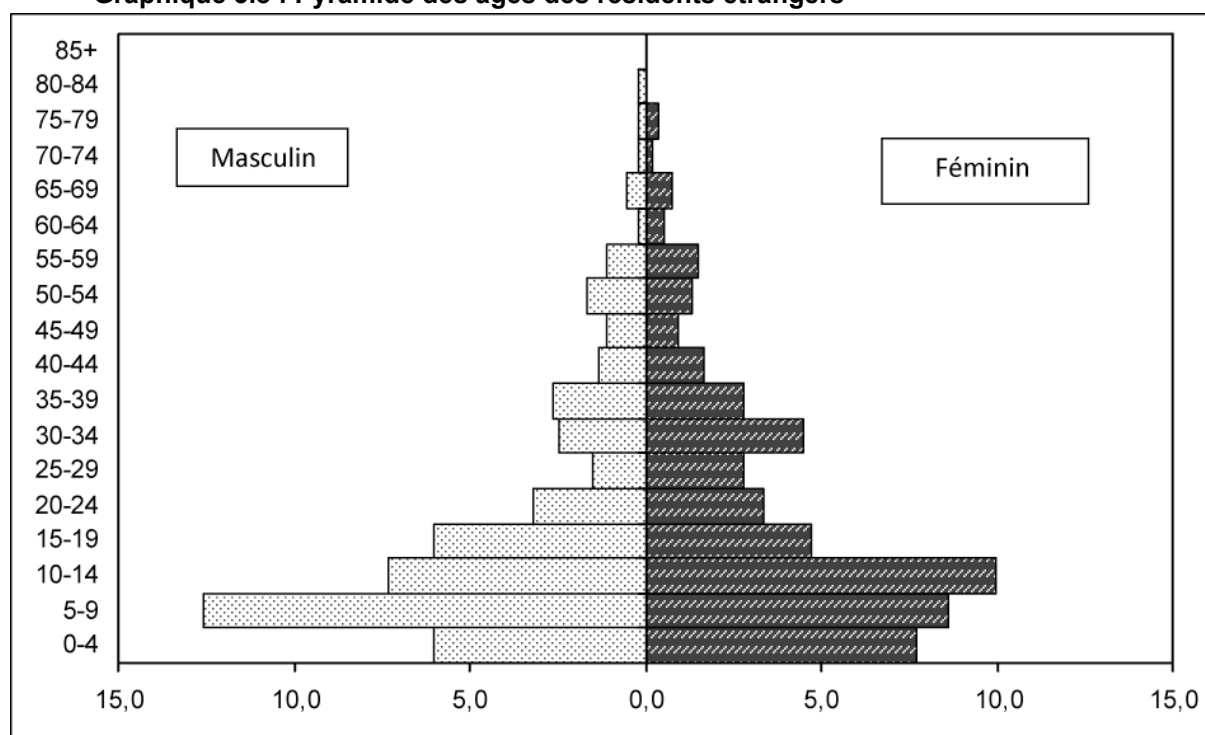
Graphique 3.7 : Pyramide des âges des résidents burkinabè



L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre qu'avant 20 ans la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (10-24 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (5-10 ans chez les garçons et 10-15 ans chez les filles) traduisant une proportion élevée d'individus à ces âges. La population étrangère est beaucoup plus jeune. La majorité des étrangers ont un âge compris entre 5 et 25 ans. Ceci traduit une forte présence des migrants de seconde génération. La répartition par sexe indique que les filles sont plus représentées que les garçons que les garçons aux bas âges tandis qu'aux âges très avancés, on constate une présence exclusivement masculine chez les étrangers (Graphique 3.9).

Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents étrangers



3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant, le degré de cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à une autre. En effet, 59,7 % des burkinabè pratiquent l'islam, 28,7 % sont chrétiens et 11,1 % de ceux-ci sont animistes. Tandis que chez les béninois, près de la moitié sont musulmans (50,5%), environ 3 béninois sur 10 sont chrétiens (35,6 %) et près de 14 % de ceux-ci sont animistes. Ce comportement en matière de pratiques religieuses est également observé chez les autres nationalités.

Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses

Principales nationalités	Religion				Total
	Musulman	Chrétien	Animiste	Autre	
Burkina	59,7	28,7	11,1	0,5	100,0
Bénin	50,5	35,6	13,3	0,5	100,0
Autres nationalités	51,0	30,0	13,6	5,4	100,0
Total	59,6	28,7	11,0	0,6	100,0

Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre qu'en ce qui concerne les pratiques religieuses, 59,6 % de la population de la région sont musulmans, 25,3 % sont catholiques, 3,4 % sont protestants et 11,0 % sont animistes.

Les principales langues couramment parlées sont, le mooré (93,3 %), le ffuldéd (ou peulh) (4,9 %) et le bissa (1,2 %).

Les burkinabé représentent 99,8 % de la population totale. Dans la population étrangère, les béninois sont les plus nombreux (34,8 %) suivis des cap verdiens (16,1 %), des tchadiens (6,8 %) et d'autres nationalités faiblement représentées.

CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain. D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-24 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

Le taux d'alphabétisation : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la région du Plateau Central. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent qu'il y a plus de filles instruites que de garçons instruits jusqu'à l'âge de 11 ans. Cette situation se renverse au-delà de 11 ans, c'est-à-dire qu'après 11 ans il y a plus d'hommes instruits que de femmes instruites. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Ainsi, à 40-49 ans et 50 ans et plus le nombre d'hommes instruits est pratiquement le double de celui des femmes. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant pour les générations de moins de 20 ans) traduit entre autre les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, plus du tiers de la population instruite a un âge compris entre 6 et 11 ans correspondant à l'âge officiel d'accès au cycle primaire.

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Age	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité (%)
3-5	1,5	1,7	1,6	113,9
6-11	43,6	48,3	45,5	123,5
12-15	21,4	21,3	21,4	137,9
16-19	11,8	11,3	11,6	142,9
20-24	7,2	6,9	7,1	144,3
25-29	4,7	4,3	4,5	149,3
30-39	5,7	4,2	5,1	185,8
40-49	2,4	1,3	1,9	249,9
50 +	1,7	0,7	1,3	340,1
Total	100,0	100,0	100,0	136,9

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous-populations ont quasiment la même structure sauf à 6-11 ans et au-delà de 40 ans où l'écart se creuse entre filles et garçons en matière d'instruction en faveur des filles. En effet, entre 6-11 ans il y a 48,3 % de filles instruites contre 43,6 % de garçons instruits. Cet écart se creuse davantage cette fois-ci en faveur des hommes après 40 ans où la proportion d'hommes instruits est quasiment le double de celle des femmes instruites. Toutefois, après l'âge de 15 ans, les proportions des femmes instruites sont moins élevées que celles des hommes nonobstant une baisse des proportions pour chaque sexe. Ceci serait consécutif aux abandons scolaires pour des raisons multiples dont le mariage des filles. Bien que l'instruction de la population soit une nécessité pour les pays, le niveau d'instruction apparaît-il encore plus important?

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté.

4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre d'abandons augmente avec le niveau d'instruction au niveau du primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 1 et 2 abandons pour 100 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté respectivement pour les filles et les garçons au CP1 à 22 et 21 abandons respectivement pour les filles et les garçons au CM2. En d'autres termes, en moyenne une personne sur 2 de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté a atteint le niveau CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

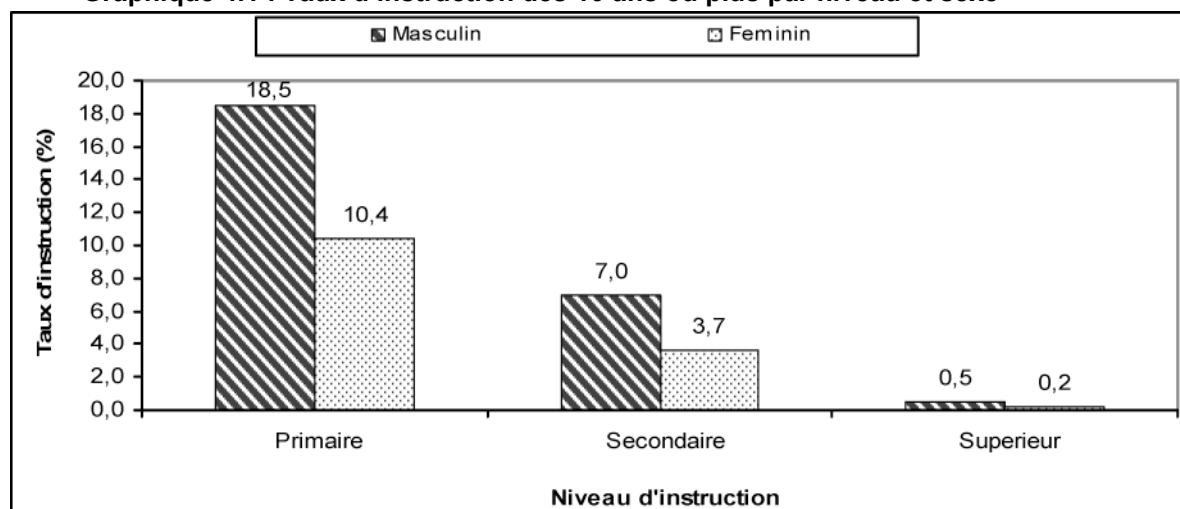
On constate dans la région du Plateau Central qu'en moyenne, seulement 20,5 % des garçons et des filles de 10 ans ou plus ayant été à l'école atteignent le secondaire premier cycle. Au niveau du supérieur ce sont 1,7 % et 1,3 % de la population masculine et féminine respectivement qui ont atteint ce niveau.

On note par ailleurs que les garçons ont plus de chance que les filles d'atteindre les classes du CP1, CP2, CE1 au niveau du primaire et la parité est acquise entre filles et garçons du CE2 du cycle primaire jusqu'au 1^{er} cycle du secondaire. Cette parité tourne encore en faveur des garçons au second cycle du secondaire et au supérieur.

Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau instruction	Ensemble			Milieu de résidence		
	Homme	Femme	Parité (F/G)	Urbain	Rural	Parité (U/R)
Aucun	79,8	88,0	1,1	53,7	80,8	0,7
CP1	0,3	0,1	0,4	4,0	2,8	1,4
CP2	1,2	0,6	0,5	3,9	2,7	1,4
CE1	2,5	1,4	0,6	5,0	2,9	1,7
CE2	2,8	1,7	0,6	4,6	2,2	2,0
CM1	2,8	1,7	0,6	4,0	1,9	2,1
CM2	4,2	2,6	0,6	7,2	2,8	2,6
1cycle	4,1	2,5	0,6	11,9	2,2	5,3
2nd cycle	1,1	0,4	0,4	4,0	0,4	11,1
Supérieur	0,4	0,2	0,4	0,9	0,2	5,5
ND	0,8	0,8	1,0	0,8	1,1	0,8
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. En effet, environ 12 % et 2 % de la population non scolaire de 10 ans ou plus du Plateau Central ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement dans les milieux urbain et rural (tableau 4.2). Les abandons sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain au niveau du primaire, en témoigne l'indice de parité urbain/rural. Concernant les niveaux secondaire second cycle et supérieur respectivement, il ressort que la population non scolaire de 10 ans ou plus du milieu urbain ayant fréquenté a environ 10 et 5 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux que celle du milieu rural. Le graphique 4.1 permet de mieux observer les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe

De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus représentés que les femmes. En effet, c'est environ 19 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre 10 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du secondaire et du supérieur, le graphique révèle qu'il y a environ 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction restent faibles. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région du Plateau Central, cachent des disparités au niveau provincial que nous examinons dans la section suivante.

4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus du Plateau Central selon les provinces de la région.

Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe

Niveau d'instruction	Ganzourgou				Oubritenga				Kourweogo			
	Masc	Fém	Total	Indice F/G	Masc	Fém	Total	Indice F/G	Masc	Fém	Total	Indice F/G
Aucun	83,2	90,1	86,9	1,1	76,3	85,1	81,0	1,1	77,7	88,2	83,6	1,1
CP1	0,3	0,1	0,2	0,5	0,4	0,2	0,3	0,4	0,3	0,1	0,2	0,5
CP2	1,0	0,6	0,8	0,6	1,5	0,7	1,1	0,5	1,2	0,7	0,9	0,5
CE1	2,1	1,2	1,6	0,6	2,9	1,6	2,2	0,6	2,9	1,5	2,1	0,5
CE2	2,4	1,5	1,9	0,6	3,1	1,9	2,5	0,6	3,4	1,7	2,4	0,5
CM1	2,3	1,4	1,8	0,6	3,4	2,2	2,7	0,6	2,9	1,6	2,2	0,5
CM2	2,9	1,7	2,2	0,6	6,1	4,0	5,0	0,6	4,2	2,3	3,1	0,6
1er cycle	3,7	2,2	2,9	0,6	4,3	2,8	3,5	0,7	4,9	2,5	3,5	0,5
2nd cycle	1,0	0,4	0,7	0,4	1,0	0,5	0,7	0,5	1,3	0,4	0,8	0,3
Supérieur	0,3	0,1	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3	0,7	0,4	0,1	0,2	0,3
ND	0,9	0,9	0,9	1,0	0,7	0,7	0,7	1,1	0,8	0,9	0,9	1,1
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	

Le tableau 4.3 révèle que 8,5 % de la population non scolaire de 10 ans ou plus ont atteint le primaire dans la province du Ganzourgou contre 13,5 % dans l'Oubritenga et 14,5 % dans le Kourweogo. Ceux qui atteignent le secondaire représentent respectivement 3,6 % ; 4,2 % et 4,3 % dans les provinces du Ganzourgou, de l'Oubritenga et du Kourweogo. Les résultats par sexe montrent que les filles abandonnent l'école beaucoup plus vite que les garçons surtout dans le Kourweogo en témoignent les indices de parité filles garçons.

4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la région du Plateau Central, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 14,0 % ; en d'autres termes, environ une personne sur dix est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso en 2006. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, environ 38 personnes de 15 ans ou plus sur 100 sont alphabétisées contre seulement près de 12 personnes sur 100 dans le milieu rural, soit moins du tiers du taux d'alphabétisation du milieu urbain. Selon le sexe, on remarque que, près de 20 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 9 femmes sur 100 dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 48,3 % et 30,2 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre respectivement 17,5 % et 7,4 % en milieu rural. Ainsi, les écarts relatifs entre garçons et filles sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	48,3	30,2	38,4
Rural	17,5	7,4	11,7
Total	20,4	9,3	14,1

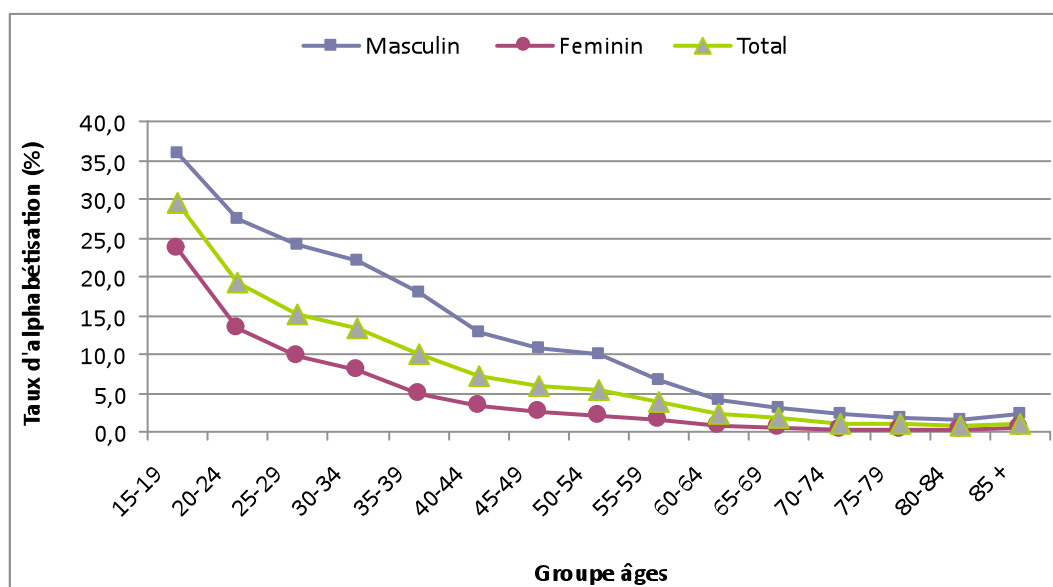
4.2.1 - Evolution du taux d'alphabétisation par groupe d'âges

L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (20,5 % pour les hommes contre 9,3 % pour les femmes). Ces taux décroissent suivants les générations. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15-19	35,9	23,5	29,4
20-24	27,6	13,4	19,1
25-29	24,2	9,6	15,2
30-34	22,0	7,9	13,5
35-39	17,8	4,9	9,9
40-44	12,8	3,3	7,1
45-49	10,7	2,7	6,0
50-54	9,9	2,1	5,4
55-59	6,6	1,5	3,8
60-64	4,2	0,8	2,3
65-69	3,1	0,6	1,8
70-74	2,2	0,2	1,1
75-79	1,9	0,4	1,1
80-84	1,6	0,3	0,8
85 +	2,3	0,4	1,2
Total	20,5	9,3	14,1

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges

Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces du Plateau Central. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

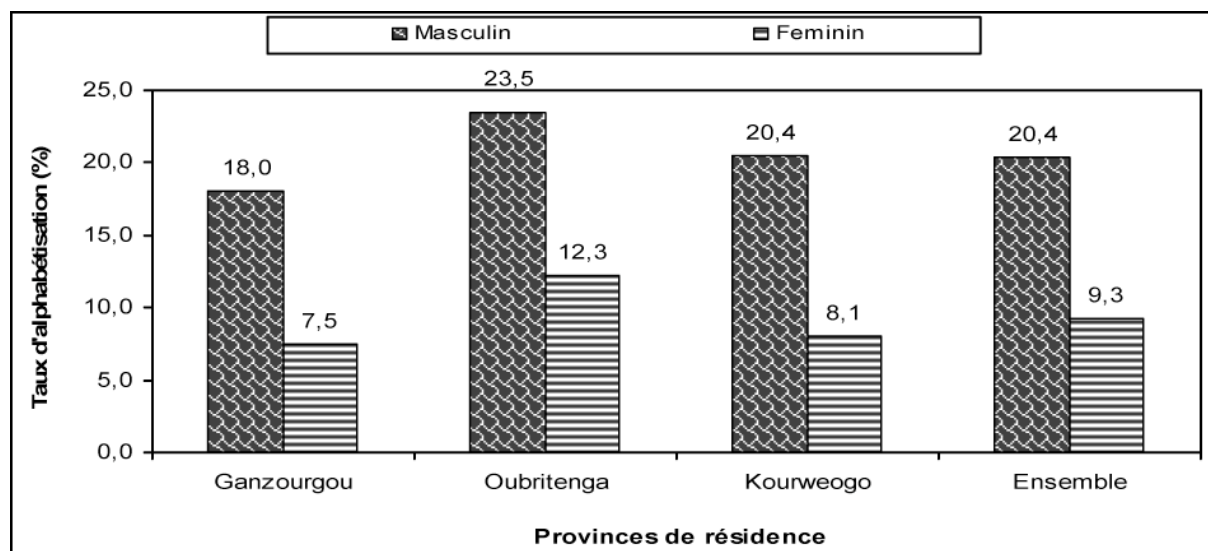
Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province de l'Oubritenga est plus élevé que ceux du Ganzourgou et du Kourweogo. En effet, dans la province de l'Oubritenga, ce taux est de 17,1 % contre 12,8 % dans le Kourweogo et 12,1 % dans le Ganzourgou.

Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Province de résidence	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Ganzourgou	18,0	7,5	12,1
Oubritenga	23,5	12,3	17,1
Kourweogo	20,4	8,1	12,8
Ensemble	20,4	9,3	14,1

Toutefois, à l'intérieur de chaque province, ces différences selon le sexe sont plus importantes que celles entre provinces. Dans la province de l'Oubritenga, environ 24 hommes sur 100 et 12 femmes sur 100 sont alphabétisés soit une différence de près de 12 points. Dans la province du Kourweogo, la différence est encore plus importante car le taux d'alphabétisation des hommes est plus du double de celui des femmes soit respectivement 20,4 % et 8,1 %. Cette situation est quasiment identique dans le Ganzourgou. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



Le graphique 4.3 révèle que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés dans la province de l'Oubritenga que dans celles du Kourweogo et du Ganzourgou avec des taux supérieurs à la moyenne régionale.

4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 27,5 %³. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

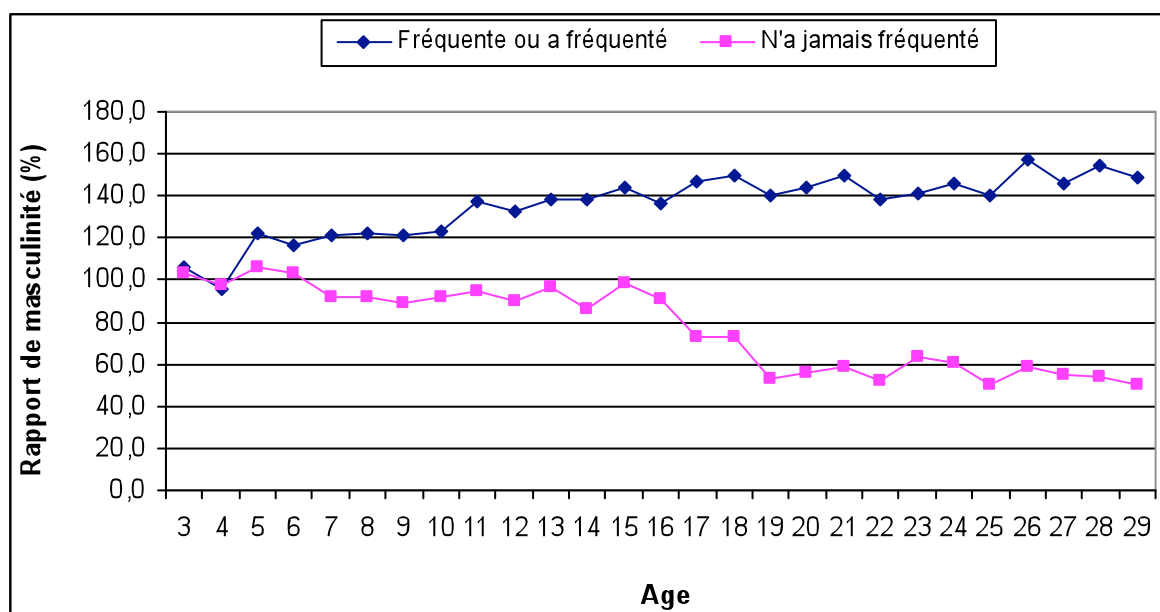
Le tableau 4.7 révèle que, la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevée avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 28,0 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à l'âge de 8 ans et amorce une baisse tout en évoluant en dents de scie pour les autres âges.

³ Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée/population (3-29))*100

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

Age	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisés
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	0,2	106,1	8,5	102,9	0,9
4	0,4	96,0	8,0	97,6	1,9
5	1,1	122,5	7,4	105,7	5,3
6	4,2	116,5	6,4	103,2	19,9
7	9,8	121,3	4,9	92,2	43,0
8	9,5	122,3	3,2	91,8	52,8
9	9,9	121,3	3,7	89,4	50,5
10	9,3	123,4	3,9	91,9	47,7
11	6,9	137,1	2,8	94,6	48,7
12	7,2	132,5	3,6	90,3	43,0
13	6,1	138,2	3,1	97,0	42,4
14	5,1	138,7	2,9	86,2	40,1
15	4,9	144,3	3,8	98,3	33,0
16	4,2	136,6	2,7	90,7	36,8
17	3,3	147,2	3,5	73,2	26,6
18	2,8	150,1	2,8	72,7	27,2
19	2,5	140,6	3,1	53,1	23,2
20	2,1	144,0	3,9	55,8	17,2
21	1,6	149,2	2,5	58,3	19,7
22	1,5	138,5	2,7	52,1	17,5
23	1,3	140,8	2,3	63,1	17,2
24	1,2	146,3	2,0	60,8	19,3
25	1,2	140,7	3,4	49,9	11,9
26	1,1	157,2	2,2	58,8	15,9
27	1,0	146,1	2,7	54,6	12,6
28	0,9	154,3	2,1	53,5	14,3
29	0,8	148,9	1,8	50,1	13,9
Total	100,0	131,6	100,0	81,2	27,5

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

4.3.2 - Niveau d'études atteint

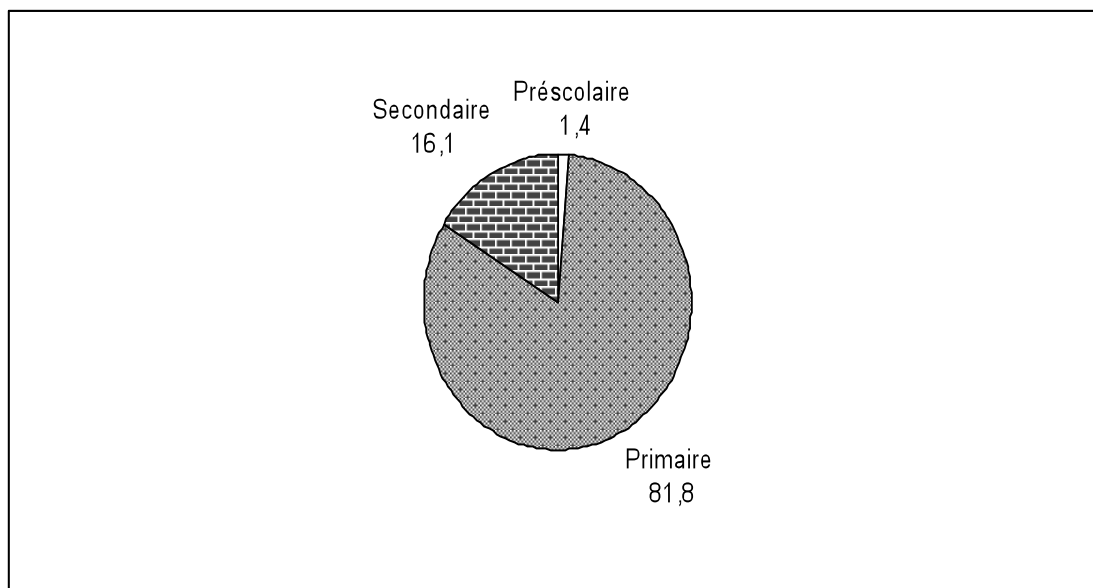
En observant les indicateurs du tableau 4.8, on constate qu'en dehors du niveau d'étude secondaire, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et les écarts sont légèrement importants pour le niveau d'instruction supérieur et le préscolaire. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, sur 6 personnes de cette sous-population, une seule a le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier après le supérieur en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Parité F/G	
Préscolaire	1,2	1,6	1,3	99,7
Primaire	81,1	82,6	1,0	124,3
Secondaire	17,1	14,9	0,9	145,5
Supérieur	0,6	0,9	1,6	78,3
Total	100,0	100,0		126,6

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 82,6 % et 81,1 %). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 17,1 % de garçons au secondaire contre 14,9 % de filles. Au supérieur et au préscolaire, les filles dominent légèrement les garçons en terme de proportions du niveau d'instruction. Les indices de parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au secondaire que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint



4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région du Plateau Central.

4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région du Plateau Central, la population scolarisable (7-12 ans) est de 130 544 personnes : 67 237 garçons et 63 277 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles à tous les âges (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent près de 37 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, près de 38 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (7-12 ans)			Rapport de masculinité (%)	Population scolaire (7-12ans) au Primaire			Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total	
7	13 678	13 177	26 855	103,8	6334	5221	11 555	121,3
8	10 990	10 295	21 285	106,8	6012	4951	10 963	121,4
9	11 786	11 293	23 079	104,4	6158	5107	11 265	120,6
10	11 783	11 144	22 927	105,7	5655	4637	10 292	122,0
11	8 817	7 782	16 599	113,3	4169	3084	7 253	135,2
12	10 213	9 586	19 799	106,5	3849	3032	6 881	126,9

4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire

Cette section s'intéresse à la scolarisation au primaire dans la région du Plateau Central.

a) – L'analyse des taux brut et net de scolarisation dans la région par milieu de résidence

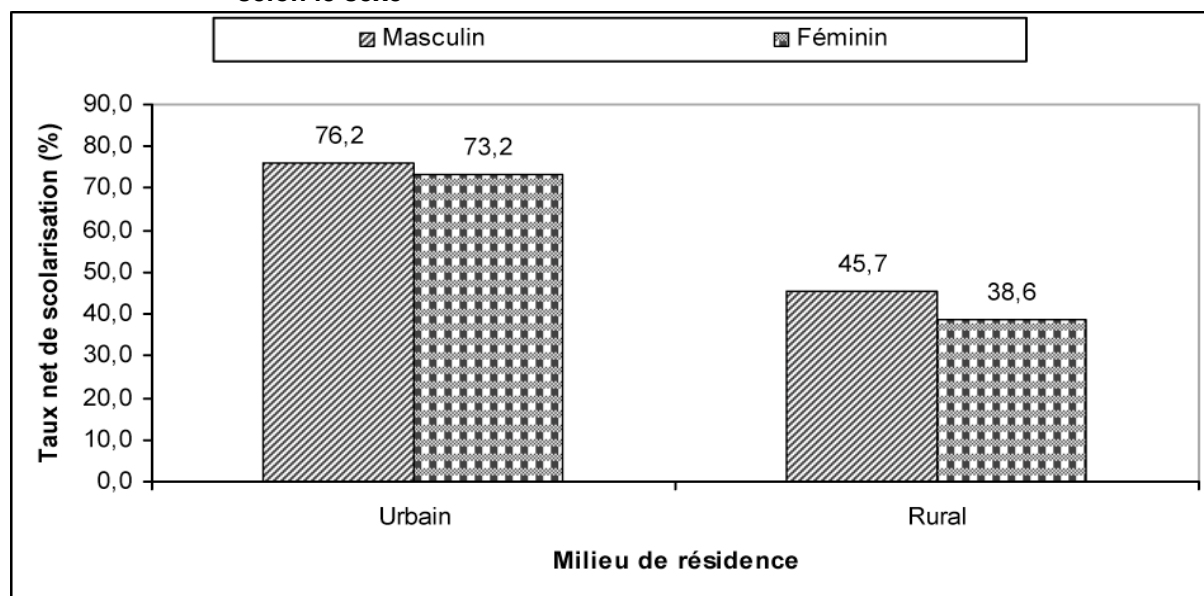
L'examen de la répartition du taux brut de scolarisation au primaire par milieu de résidence montre que le taux brut de scolarisation au primaire des 7-12 ans dans la région est 56,5 %. Ce taux varie par milieu de résidence selon le sexe. En effet, il est de 100,3 % en milieu urbain contre 53,1 % en milieu rural. Aussi le taux brut de scolarisation dans la région est plus élevé chez les garçons que les filles et ceci quel que soit le milieu de résidence et l'écart est plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain en matière de scolarisation entre garçons et filles. Cet écart est d'environ 4 points en milieu urbain contre près de 9 points en milieu rural.

Tableau 4.10 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe des 7-12 ans

Milieu de résidence	Taux brut au primaire			Taux net au primaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	102,6	98,0	100,3	76,2	73,2	74,7
Rural	57,6	48,3	53,1	45,7	38,6	42,2
Ensemble	60,8	52,0	56,5	47,8	41,1	44,6

Par ailleurs, le tableau 4.10 indique que la région du Plateau Central présente un taux net de scolarisation au primaire de 44,6 % et ce niveau varie selon le milieu de résidence et le sexe. Le milieu urbain présente un taux net de scolarisation au primaire de 74,7 % contre 42,2 % pour le milieu rural. On note également comme au niveau brut que le taux net de scolarisation au primaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles quel que soit le milieu de résidence considéré. Dans l'ensemble ce taux est de 47,8 % chez les garçons contre 41,1 % chez les filles. L'illustration est faite par le graphique 4.6.

Graphique 4.6 : Répartition (%) du taux net de scolarisation par milieu de résidence selon le sexe



b) – l'analyse des taux brut et net de scolarisation dans la région par province

En vue d'examiner les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire, les taux brut et net de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités administratives.

Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région du Plateau Central. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

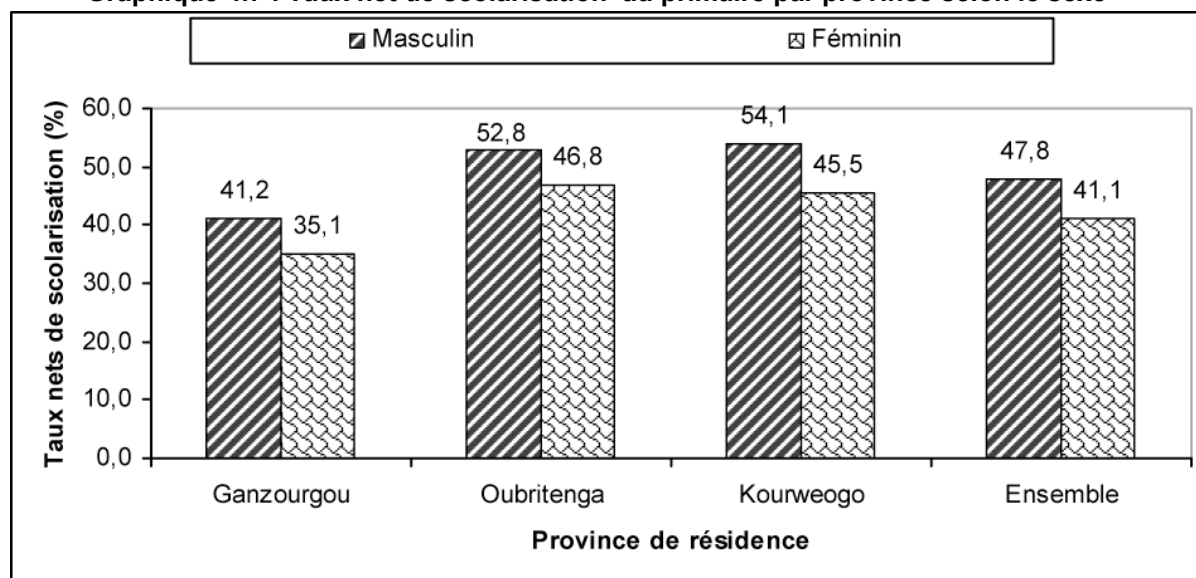
Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province

Province de résidence	Taux brut au primaire				Taux nets au primaire			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Ganzourgou	52,4	44,2	48,4	0,8	41,2	35,1	38,2	0,9
Oubritenga	67,8	60,1	64,1	0,9	52,8	46,8	49,9	0,9
Kourweogo	67,4	56,3	62,1	0,8	54,1	45,5	50,0	0,8
Ensemble	60,8	52,0	56,5	0,9	47,8	41,1	44,6	0,9

Du tableau 4.11, il apparaît que le taux brut de scolarisation au primaire est de 56,5 % et le taux net 44,6 % dans la région du Plateau Central. Ce taux net est en dessous de la moyenne nationale estimée à 50,6 %. En d'autres termes sur 10 enfants de 7-12 ans dans la région du Plateau Central, environ 4 sont au primaire et remplissent les conditions d'âge. Cet indicateur au niveau régional ne permet pas d'appréhender les disparités provinciales. Le même tableau révèle que la province du Kourweogo a le taux net de scolarisation le plus élevé soit 50 % comparativement à la province de l'Oubritenga (49,9 %) et du Ganzourgou (38,9 %). En examinant cet indicateur pour les garçons et les filles, on remarque que ce taux est meilleur chez les premiers que chez les seconds soit respectivement 47,8 % et 41,1 %.

Ces différentes valeurs restent en dessous de la moyenne nationale qui est de 54,6 % pour les garçons et 46,4 % pour les filles. Les égalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au primaire sont plus prononcées en faveur des garçons dans le Kourweogo que dans le Ganzourgou et l'Oubritenga en témoignent les indices de parité F/G.

Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par province selon le sexe



4.3.7 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région du Plateau Central à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

4.3.7.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

La population scolarisable féminine est légèrement supérieure à celle masculine en termes d'effectifs. Elle est de 51 609 pour la première et 50 189 pour la seconde. Mais ces effectifs connaissent des changements suivant l'âge. Avant l'âge de 17 ans ce sont les garçons qui sont plus représentés, âge à partir duquel la population féminine prend le relais (Tableau 4.12).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus de 37 garçons pour 100 filles. En d'autres termes, le rapport de masculinité est de 137 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 133 garçons pour 100 filles à 13 ans à 158 garçons pour 100 filles à 19 ans.

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (13-19 ans)			Rapp masc. (%)	Population scolaire (13-19 ans)			Rapp masc. (%)
	Masc.	Fém.	Total		Masc.	Fém.	Total	
13	8 920	7 926	16 846	112,5	3 367	2 516	5 883	133,8
14	7 703	7 375	15 078	104,4	2 603	1 897	4 500	137,2
15	9 254	8 291	17 545	111,6	2 150	1 544	3 694	139,2
16	6 843	6 488	13 331	105,5	1 601	1 278	2 879	125,3
17	6 829	7 739	14 568	88,2	1 139	767	1 906	148,5
18	5 619	6 330	11 949	88,8	901	595	1 496	151,4
19	5021	7460	12 481	67,3	701	442	1 143	158,6

Rapp masc.=Rapport de masculinité Masc.=Masculin Fém.= Féminin

4.3.7.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région du Plateau Central par milieu de résidence et selon le sexe.

a) – L'analyse des taux brut et net de scolarisation dans la région par milieu de résidence

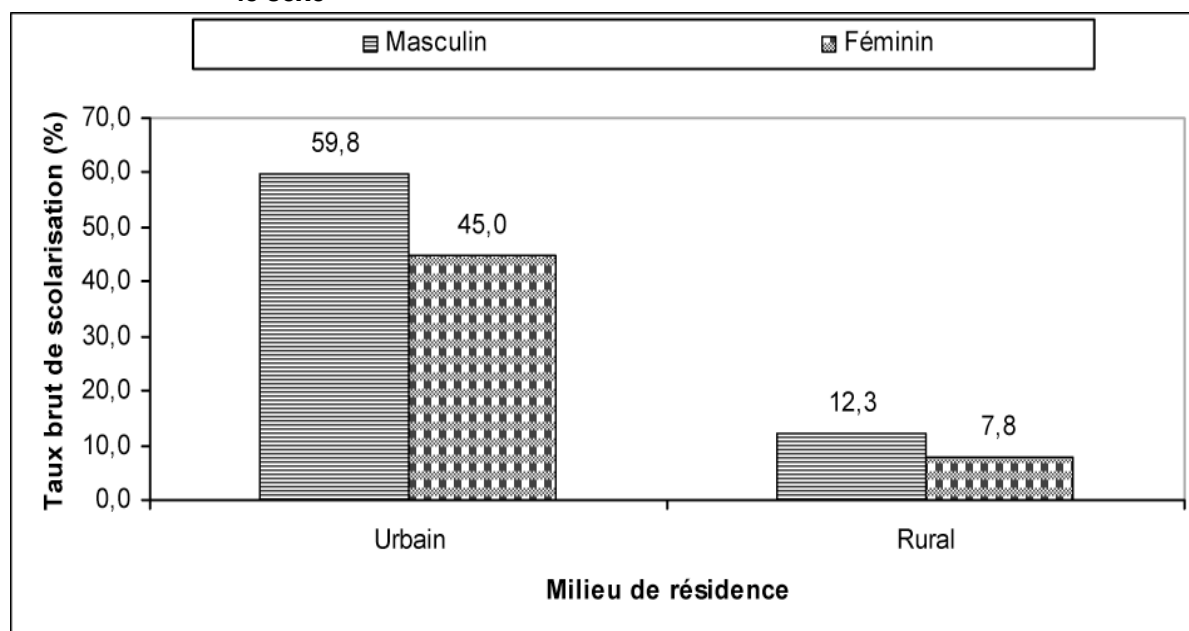
Le recensement n'a pas permis de saisir les niveaux d'études en termes de classe achevée ou entrain d'être achevée au secondaire, mais c'est seulement une classification en «secondaire premier cycle» et «secondaire second cycle» qui a été faite. De ce fait, nous allons calculer les taux brut et net de scolarisation par pour mesurer le niveau de la scolarisation au secondaire.

Le tableau 4.14 donne la répartition de ces taux au secondaire par milieu de résidence et le sexe. Il en résulte que dans l'ensemble, le taux brut de scolarisation au secondaire est de 14,3 %. Il vaut 11,5 % et 17,2 % respectivement pour les filles et pour les garçons. Les valeurs des indices de parité des taux de scolarisation au secondaire confirment ce résultat.

Les résultats relatifs au milieu de résidence sont plus discriminants que ceux observés entre sexe. En effet, sur 100 personnes en âge d'être au secondaire, il y a 10 qui y sont dans le milieu rural contre environ 52 dans le milieu urbain. Les discriminations entre filles et garçons en matière de scolarisation persistent dans chacun des milieux et sont plus marquées dans le milieu urbain. Au niveau du taux net de scolarisation, les mêmes conclusions peuvent être tirées.

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe.

Milieu de résidence	Taux brut au secondaire				Taux net au secondaire			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Urbain	59,8	45,0	52,4	0,8	44,3	34,1	39,3	0,8
Rural	12,3	7,8	10,0	0,6	10,1	6,5	8,3	0,6
Ensemble	17,2	11,5	14,3	0,7	13,6	0,1	11,4	0,0

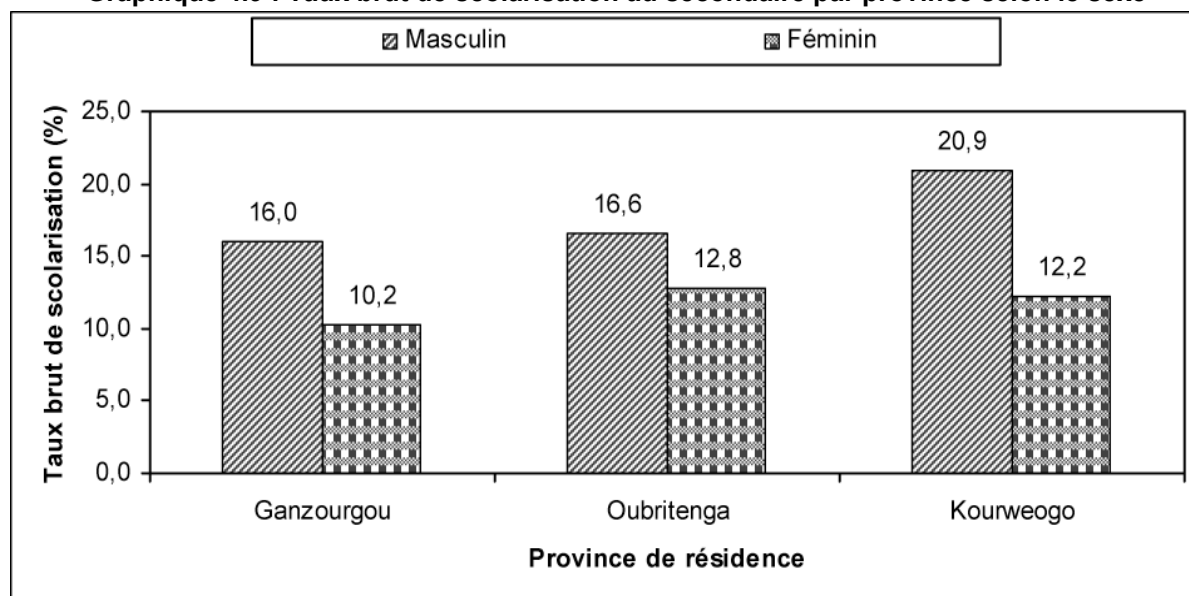
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe**b) – L'analyse des taux brut et net de scolarisation au secondaire par province**

Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau provincial fait ressortir que la province du Kourweogo possède le taux de scolarisation le plus élevé comparativement aux provinces du Ganzourgou et de l'Oubritenga (soit respectivement 16,5 % contre 13,1 % et 14,7 %). Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont plus importantes dans le Kourweogo et dans le Ganzourgou que dans l'Oubritenga (Tableau 4.14). Les mêmes conclusions peuvent être tirées lorsque l'on considère les taux nets de scolarisation dans les trois provinces de la région.

Tableau 4.14 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province

Province de résidence	Taux brut au secondaire				Taux net au secondaire			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Ganzourgou	16,0	10,2	13,1	0,6	12,8	8,3	10,5	0,6
Oubritenga	16,6	12,8	14,7	0,8	12,7	10,0	11,3	0,8
Kourweogo	20,9	12,2	16,5	0,6	17,2	10,1	13,6	0,6
Ensemble	17,2	11,5	14,3	0,7	13,6	9,2	11,4	0,7

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre provinces de résidence sont illustrées par le graphique 4.9

Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe

4.3.8 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 94 176 personnes et représente un potentiel de 13 524⁴ étudiants pour 100.000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.15). Les 20 ans sont les plus représentés soit environ 15 % de la population scolarisable au supérieur. Le même constat est valable dans la population scolaire où les filles dominent les garçons en termes d'effectifs.

⁴ (Population scolarisable) / (population totale) * 100.000

Tableau 4.15 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (20-29 ans)			Population scolaire (20-29 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20	5 844	8 803	14 647	11	3	14
21	4 008	5 692	9 700	1	13	14
22	3 944	6 319	10 263	22	11	33
23	3 614	4 983	8 597	25	25	50
24	3 155	4 348	7 503	23	21	44
25	4 326	7 582	11 908	16	30	46
26	3277	4754	8 031	28	48	76
27	3648	5858	9506	14	34	48
28	2870	4575	7445	10	17	27
29	2433	4143	6576	19	6	25
Total	37 119	57 057	94 176	169	208	377

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur est perceptible à travers le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants dans les provinces du Ganzourgou et du Kourweogo (Tableau 4.16).

Tableau 4.16 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par province selon le sexe

Province	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Ganzourgou	46,0	26,0	35,4
Oubritenga	66,7	114,8	92,1
Kourweogo	40,2	25,0	31,8
Ensemble	52,1	55,9	54,1

Conclusion

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Plateau Central, 14 personnes savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Le taux d'alphabétisation dans les provinces de cette région que sont l'Oubritenga, le Kourweogo et le Ganzourgou est respectivement de 17,1 %, 12,8 % et 12,1 %.

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 56,5 % et le taux net de scolarisation est de 44,6 %.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 14,3 % et varie selon les provinces et le sexe. Ce taux est de 16,5 % dans le Kourweogo contre 14,7 % dans l'Oubritenga et 13,1 % dans le Ganzourgou.

Au niveau du supérieur, les résultats sont favorables pour les filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs de scolarisation. Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est de 54,1 dans la région du Plateau Central.

En somme, le défi de l'Education Pour Tous (EPT) en 2015 constitue une réelle préoccupation dans la région du Plateau Central au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés dans le sens de la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, pourraient aider à atteindre cet objectif car ces inégalités sont plus importantes que celles entre les sexes. Cependant, les inégalités entre sexe dans ces milieux sont plus marquées dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Mariage : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (é) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (é) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

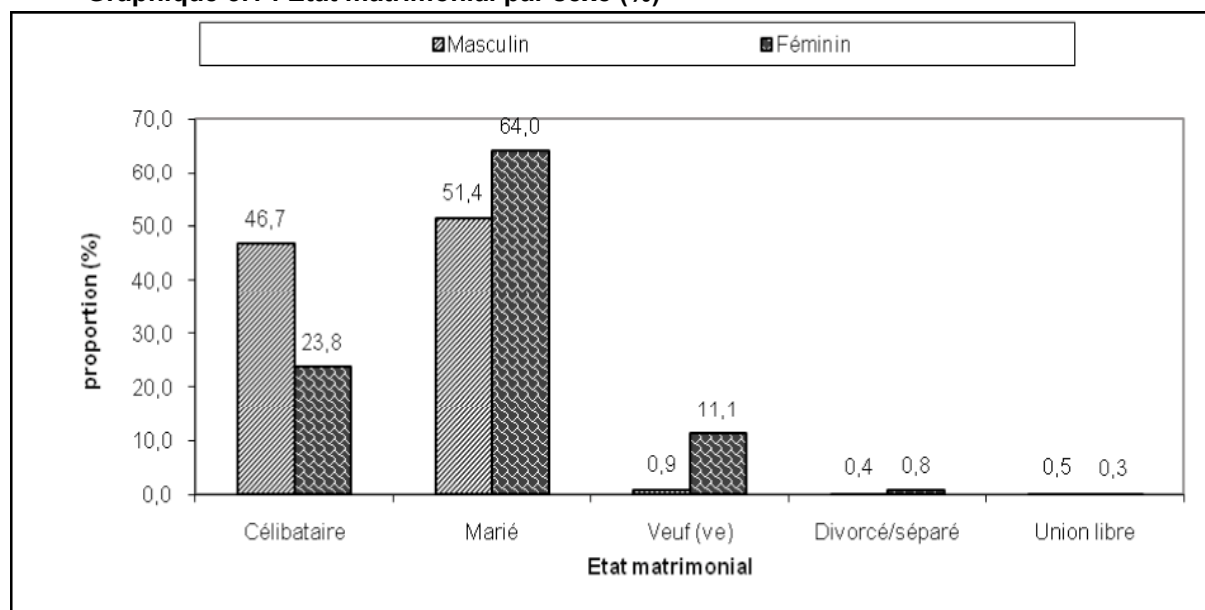
Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région du Plateau Central que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (58,5 %) déclare être mariée contre environ 33,8 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 6,7 % ; 0,6 % et 0,4 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine les célibataires sont légèrement moins représentés (46,7 %) que les mariés (51,4 %) tandis que dans la population féminine plus de la moitié des femmes est mariée (64,0 %) contre 23,8 % de célibataires. Il existe moins de veufs (0,9 %) et de divorcés (0,4 %) que de veuves (11,1 %) et de divorcées (0,8 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre(0,5 %) que de femmes en union libre (0,3 %) (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Célibataire	82206	46,7	53834	23,8	136040	33,8
Marié	90533	51,4	144979	64,0	235512	58,5
Veuf (ve)	1609	0,9	25232	11,1	26841	6,7
Divorcé/séparé	699	0,4	1830	0,8	2529	0,6
Union libre	948	0,5	638	0,3	1586	0,4
Total	175995	100,0	226513	100,0	402508	100,0

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)

5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle qu'aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural les mariés sont plus représentés que les célibataires. Cependant cette différence est beaucoup plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, cet écart entre célibataires et mariés est environ 3,0 % en ville contre près de 27,0 % en campagne. Par ailleurs, on note plus de veufs que de divorcés et d'unions libres en milieu urbain. Ce constat est identique en milieu rural.

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Célibataire	43,5	32,9	33,8
Marié	47,9	59,5	58,5
Veuf (ve)	7,1	6,6	6,7
Divorcé/séparé	0,9	0,6	0,6
Union libre	0,5	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, près de 7 personnes sur 10 vivent le célibat (77,9 %) et cette proportion diminue au fur et à mesure que l'âge avance. Egalement à cet âge, on rencontre plus de femmes célibataires que d'hommes. En effet, environ 9 femmes sur 10 sont célibataires (89,5 %) contre près de 7 sur 10 chez les hommes (70,4 %). Dans cette génération, 10,0 % vivent en union libre, 5,6 % sont mariés ; 7,7 % sont divorcés et 0,8 % sont veufs ou veuves.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (37,9 %), les mariés (27,9 %), les divorcés (24,2 %), les célibataires (18,3 %) et les veufs (2,0 %). Dans cette génération, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires et des veufs.

Pour ce qui est des générations 30-39 ans et 40-49 ans, on rencontre plus de mariés et de divorcés par rapport aux autres statuts et autres générations. La distribution par sexe donne plus de femmes mariées entre 39-39 ans et moins entre 40-49 ans par rapport aux hommes tandis que le divorce est plus prononcé chez les hommes que chez les femmes à ces âges.

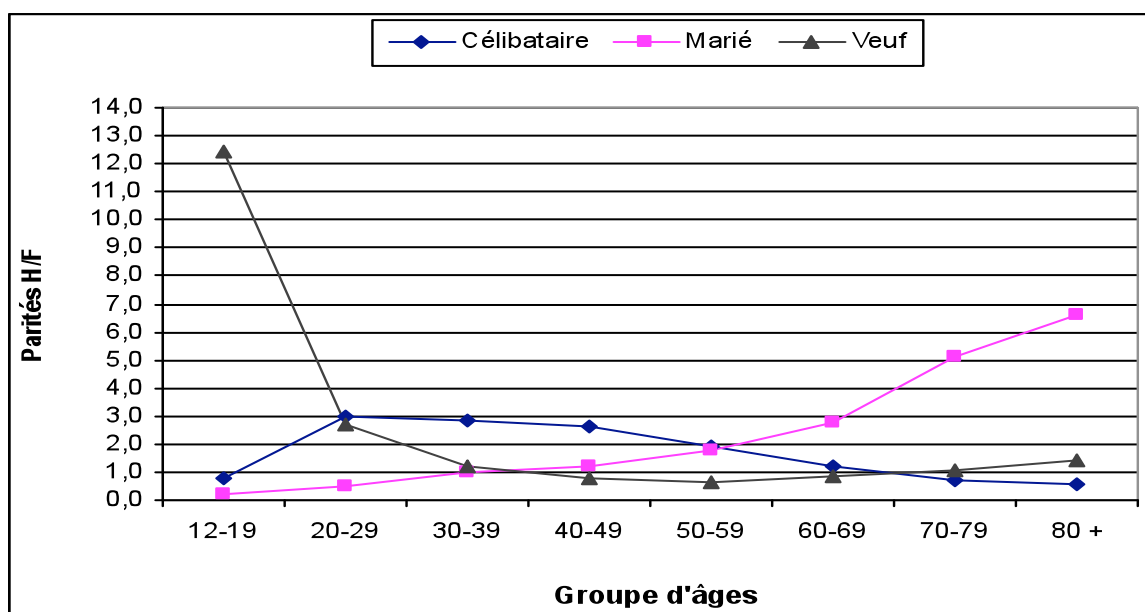
Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. A cet âge, les hommes sont quasiment plus représentés les femmes et ceci quel que soit le statut matrimonial considéré (Tableau 5.3).

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Célibataire			Marié			Veuf(ve)			Divorcé/séparé			Union libre		
	M	F.	T	M.	F.	T	M.	F.	T	M.	F.	T	M.	F.	T
12-19	70,4	89,5	77,9	1,6	8,2	5,6	6,2	0,5	0,8	8,6	7,3	7,7	2,6	21,0	10,0
20-29	24,8	8,3	18,3	17,2	34,6	27,9	4,8	1,8	2,0	15,3	27,6	24,2	33,2	44,8	37,9
30-39	3,0	1,0	2,2	24,8	25,5	25,3	6,9	5,6	5,7	25,6	20,7	22,1	29,3	18,0	24,8
40-49	0,8	0,3	0,6	20,6	16,9	18,3	10,7	14,1	13,9	18,6	17,7	18,0	13,6	8,8	11,7
50-59	0,4	0,2	0,4	15,8	9,0	11,6	13,4	21,9	21,4	13,4	12,9	13,0	8,9	4,2	7,0
60-69	0,2	0,2	0,2	11,0	3,9	6,6	19,6	24,0	23,7	10,2	7,8	8,4	5,4	1,3	3,7
70-79	0,1	0,1	0,1	6,4	1,3	3,2	20,1	19,2	19,2	6,0	3,4	4,2	4,2	0,9	2,9
80 +	0,1	0,1	0,1	2,5	0,4	1,2	17,2	12,1	12,4	2,3	2,1	2,2	2,6	0,9	2,0
ND	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,1	0,8	0,8	0,0	0,4	0,3	0,1	0,0	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

M = masculin ; F = Féminin ; T = Total

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans. Quant au célibat, il est plus vécu chez les hommes que chez les femmes jusqu'à l'âge de 60 ans.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial

5.1.4 - Etat matrimonial par province

A l'image de la région, l'état matrimonial présente une diversité entre sexe dans chaque province. Ainsi, dans le Ganzourgou plus de la moitié des hommes (52,1 %) sont mariés tandis qu'environ 6 femmes sur 10 (65,4 %) sont mariées.

Dans l'Oubritenga, la situation est quasiment identique que dans le Ganzourgou.

Contrairement aux deux autres provinces, le Kourweogo présente une situation un peu différente. On y constate chez les hommes les mêmes proportions aussi bien au niveau des célibataires (48,3 %) que des mariés (49,8 %). Par contre les femmes mariées représentent environ trois fois les femmes célibataires dans la province.

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Province	Sexe	Célibataire	marié	veuf (ve)	Divorcé/séparé	Union libre	Total
Ganzourgou	Masculin	45,7	52,1	1,0	0,5	0,7	100,0
	Féminin	22,9	65,4	10,5	0,9	0,3	100,0
Oubritenga	Masculin	47,2	51,4	0,8	0,3	0,3	100,0
	Féminin	24,2	63,8	11,0	0,7	0,3	100,0
Kourweogo	Masculin	48,3	49,8	0,8	0,4	0,7	100,0
	Féminin	24,9	61,2	12,8	0,9	0,2	100,0
Total	Masculin	46,7	51,4	0,9	0,4	0,5	100,0
	Féminin	23,8	64,0	11,1	0,8	0,3	100,0

5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région du Plateau Central, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 26,3 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 23,5 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans aussi pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 50 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 22 célibataires à 55 ans pour 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	Effectifs des célibataires $C(x,x+5)$	Mariages $M(x,x+5)$	Quotients de nuptialité $N(x,x+5)$
15	1000	272	272,1
20	728	399	548,7
25	329	203	618,6
30	125	67	535,4
35	58	19	318,9
40	40	12	304,5
45	28	1	43,5
50	26	4	167,8
55	22		
Age moyen	26,1 ans		
Age médian	23,5 ans		
Célibat définitif	2,20%		

Source : Rapport d'analyse RGPH 2006 du thème : Etat matrimonial et Nuptialité

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région du Plateau Central est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 19,0 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 16,2 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). On note par ailleurs que jusqu'à l'âge de 30 ans révolus, des femmes continuent de célébrer leur premier mariage. En effet, 18 femmes à 30 ans pour 1000 à 12 ans célèbrent leur premier mariage. Le célibat définitif est atteint à 35 ans. On assiste ainsi à une forte intensité de la nuptialité chez les femmes car il reste définitivement 9 célibataires à 35 ans pour 1000 femmes à 12 ans.

Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus

Age	Effectifs des célibataires $C(x,x+5)$	Mariages $M(x,x+5)$	Quotients de nuptialité $N(x,x+5)$
12	1000	344	343,8
15	656	538	820,2
20	118	84	709,7
25	34	17	481,8
30	18	9	480,9
35	9		
Age moyen		19,0 ans	
Age médian		16,2 ans	
Célibat définitif		0,90%	

Source : Rapport d'analyse RGPH 2006 du thème : Etat matrimonial et Nuptialité

Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région du Plateau Central a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 33,8 % contre 58,5 % de mariés, 6,7 % de veufs, 0,6 % de divorcés/séparés et 0,4 % d'unions libres.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier surtout chez les femmes. En effet, le célibat définitif est de 0,9 % chez les femmes contre 2,2 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 26,1 ans tandis qu'il est de 19,0 ans chez les femmes.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays.

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ?».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau

international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

-Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

-Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

-Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

-Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

-Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région du Plateau Central, la population âgée de 5 ans ou plus est de 569 199 résidents composée de 394 874 actifs et de 174 325 inactifs, soit 69,4 % d'actifs et 30,6 % d'inactifs. (Tableau A.9). Dans cette population, près de 7 personnes sur 10 (68,9 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 15,2 % et les personnes occupées au foyer 5,3 %.

6.1.1 – Population active

La population active est de 569 199 personnes composée de 183 997 hommes et de 210 877 femmes ; soit 44,1 % d'hommes et 55,9 % de femmes.

6.1.1.1 – L'actifs de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 44,3 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs, c'est-à-dire, près de 4 enfants sur 10 sont disposés à travailler. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (46,4 %) qu'en milieu urbain (17,9 %) (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Urbain	5-14	18,5	17,3	17,9
	15-64	73,5	60,7	66,6
	15 ou+	73,4	58,8	65,4
Rural	5-14	45,8	46,9	46,4
	15-64	92,8	84,4	87,9
	15 ou+	91,5	82,1	86,1
Ensemble	5-14	43,9	44,7	44,3
	15-64	91,0	82,5	86,1
	15 ou+	89,8	80,2	84,3

Notons qu'en milieu urbain, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âges. Ainsi, on a 18,5 % d'enfants de sexe masculin et 17,3 % pour le sexe féminin qui sont actifs. En milieu rural, cette tendance est inversée. En effet, ce taux est de 45,8 % pour les garçons de 5-14 ans contre 46,9 pour les filles du même groupe d'âge

(Tableau 6.1).

6.1.1.2 – L'actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 84,3 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 86,1 % pour les personnes de 15-64 ans ; ce niveau est supérieur à celui de tout le pays (74,0 %). En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (86,1 %) qu'en milieu urbain (65,4 %).

En milieu urbain comme en milieu rural la proportion des hommes de plus de 15 ans qui travaillent est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges qui travaillent. Ainsi, pour l'ensemble, on a 80,2 % de femmes en activité contre 89,8% d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 82,1 % et 91,5 %. En milieu urbain, on compte 58,8 % de femmes en activité pour 73,4 % d'hommes. (Tableau 6.1).

6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 174 325 personnes et comprend 76 806 hommes et 97 519 Femmes ; soit 44,1 % de femmes et 55,9 % d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

6.1.2.1 – L'inactifs de 5-14 ans

Dans la région du Plateau Central, 55,7 % des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs. Ils constituent 53,6 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 82,1 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 56,1 % chez les garçons et de 55,3 % chez les filles (Tableau 6.1).

6.1.2.2 – L'inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 15,7 % chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 34,6 % en milieu urbain à 13,9 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes. Ainsi, pour l'ensemble de cette population, il est de 19,8 % chez les femmes contre 10,2 % chez les hommes. Cette tendance est maintenue quel que soit le milieu de résidence. En effet, ce sont 17,9 % des

femmes et 8,5 % des hommes qui sont inactifs en milieu rural, alors qu'en milieu urbain, ces taux sont respectivement de 41,2 % et 26,4 % (Tableau 6.1).

6.1.3 – Structure par sexe et âge des populations active et inactive de 15 ans ou plus

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 84,3 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 74,7 % entre 15 ans et 19 ans à 91,9 % entre 40 et 44 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 49,8 % au-delà de 75 ans (Tableau 6.2).

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure que pour l'ensemble. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 0,6 % avec un maximum de 1,5 % entre 15 et 19 ans. Les femmes, avec 0,4 % de taux de chômage, sont moins touchées que les hommes (0,9 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges

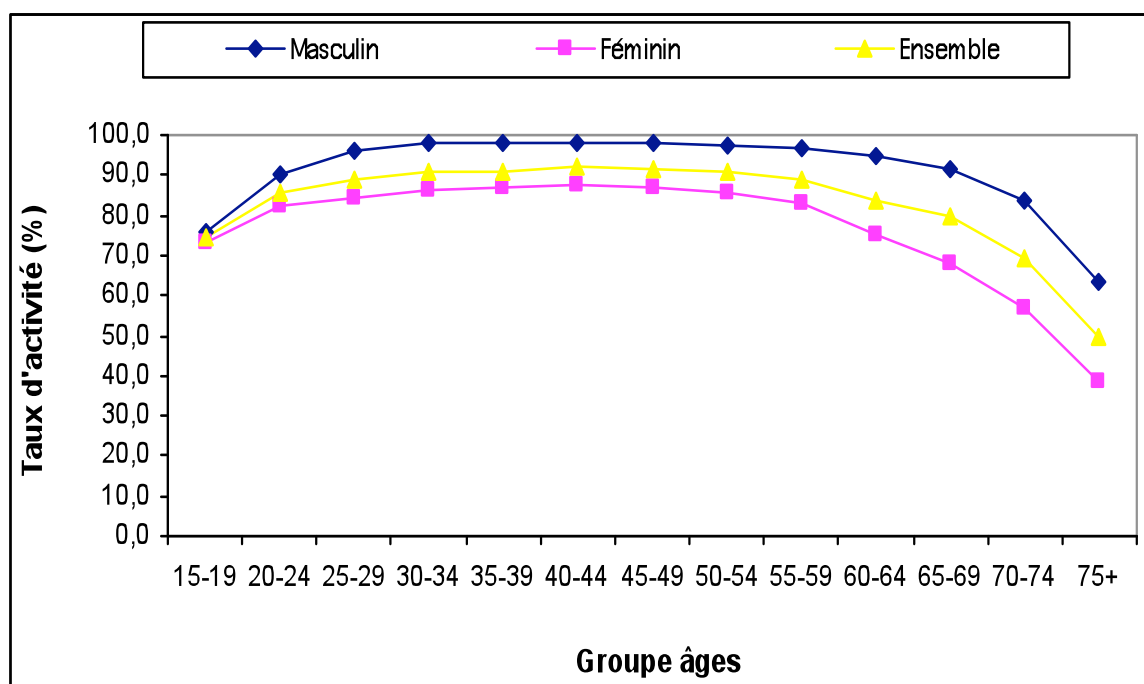


Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupe d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	75,9	73,5	74,7	2,1	0,8	1,5
20-24	90,0	82,1	85,3	1,7	0,5	1,0
25-29	96,4	84,6	89,1	1,0	0,3	0,6
30-34	98,0	86,0	90,7	0,6	0,2	0,4
35-39	97,9	86,9	91,2	0,4	0,1	0,2
40-44	98,1	87,6	91,9	0,3	0,2	0,2
45-49	98,1	86,9	91,5	0,1	0,1	0,1
50-54	97,7	85,4	90,6	0,2	0,2	0,2
55-59	96,5	83,0	89,2	0,1	0,2	0,2
60-64	94,8	75,2	83,9	0,2	0,2	0,2
65-69	91,2	68,2	79,6	-	-	-
70-74	83,6	56,7	69,1	-	-	-
75+	63,5	38,9	49,8	-	-	-
Total	89,8	80,2	84,3	0,9	0,4	0,6

6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15 - 64 ans) est de 281 207 personnes, dont 279 422 personnes occupées : soit un taux d'occupation de 99,3 %, légèrement au dessus de la moyenne nationale de cette même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 94 % dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne « le personnel de service et les vendeurs » (2,9 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (1,3 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 98,2 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 93,5 % d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche, 2,4 % dans les services et la vente et 1,7 % sont des ouvriers ou des artisans. Dans la population féminine occupée, 94,4 % sont dans l'agriculture tandis que 3,3 % sont dans les services et la vente, alors que 1 % sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 13,8 % étaient dans les activités agricoles, 1,5 % dans les services et la vente contre 0,2 % qui étaient cadres subalternes de l'administration.

Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Chômeurs			Ensemble Actifs
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	
Professions intermédiaires	0,9	0,3	0,6	0,2	0,1	0,2	0,6
Cadres subalternes de l'administration	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1
Personnel de service et vendeur	2,4	3,3	2,9	1,3	1,7	1,5	2,9
Agriculteurs, élevages, pêcheurs	93,5	94,4	94,0	12,0	17,1	13,8	93,4
Artisanat, ouvriers	1,7	1,0	1,3	1,0	0,5	0,8	1,3
Ouvriers et employés non qualifiés	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1
Autres matières et profession	0,5	0,1	0,3	1,1	1,4	1,2	0,3
Sans profession, profession non précisée	0,6	0,7	0,7	84,0	79,1	82,2	1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 94,6 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (4,4 %) et secondaire (1 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

La quasi-totalité des activités agricoles relèvent du secteur primaire (99,7 %). Les services et les activités de vente sont pour la plupart du secteur tertiaire (60,4 %) ; alors que la majeure partie des activités de l'artisanat (84,6 %) sont du secteur secondaire.

Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur d'activités			
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	94,3	0,0	0,1	94,5
Personnel de services et vendeur	0,1	0,1	2,7	2,9
Artisanats, ouvriers	0,1	0,8	0,4	1,3
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,1	0,1
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,0	0,1	0,1
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,6	0,6
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,0	0,1	0,1
Autres matières et professions	0,0	0,0	0,3	0,3
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	94,6	1,0	4,4	100,0

6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain, près la moitié des actifs occupés (50,3 %) sont des aides familiaux et 38,6 % des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 8,4 %. Au niveau des hommes, 53,8 % d'entre eux sont des indépendants, 12 % des salariés et 30,3 % des aides familiaux. Dans la population féminine active occupée, environ 71 % d'entre elles sont des aides familiaux, près de 23 % travaillent pour leur propre compte «indépendants» et 4,6 % des salariés (Tableau 6.5).

En milieu rural, plus de 2 personnes sur 3 (70,5 %) des actifs occupés sont des aides familiaux et 27,1 % des indépendants. Les salariés représentent à peine 1 %. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural.

Selon le sexe, on note que 50,9 %, 45,7,0 % et 1,4 % des hommes sont respectivement aides familiaux, indépendants et salariés ; tandis qu'on dénombre 87,4 % d'aides familiaux et 11,1 % de travailleurs indépendants dans la population féminine. Le graphique 6.2 illustre ces résultats

Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation



6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces.

Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province

Provinces	Indicateurs d'activité				
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance
Ganzourgou	83,0	99,2	0,8	112,1	196,7
Oubritenga	83,4	99,1	0,9	108,1	193,8
Kourweogo	88,9	99,6	0,4	118,3	184,9
Total	83,4	99,3	0,6	111,9	193,3

6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité de la région du Plateau Central est de 83,4 %. Il est plus élevé dans la province du Kourweogo (88,9 %) que dans celle du Ganzourgou (83 %) et celle de l'Oubritenga (83,4 %). Ces résultats témoignent de l'intensité de l'activité économique dans ces provinces et partant dans toute la région (Tableau 6.6).

6.3.2 – Taux d'occupation

L'examen du tableau 6.6 indique que presque toute la population active est occupée (99,7 %). Le taux d'occupation est de 99,1 % dans l'Oubritenga, 99,2 % dans le Ganzourgou et atteint 99,6 % dans la province du Kourweogo.

6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très faible dans le Plateau Central (0,6 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est davantage faible dans le Kourweogo (0,4 %) que dans le Ganzourgou (0,8 %) et l'Oubritenga (0,9 %) (Tableau 6.6).

6.3.4 – Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est de 111,9 %. Une personne âgée de 15 ans à 64 ans est donc supposée avoir à sa charge plus d'un enfant de moins de 15 ans ou une personne âgée de plus de 64 ans. Ce taux est relativement plus bas dans l'Oubritenga (108,1 %) que dans le Ganzourgou (112,1 %) et le Kourweogo (118,3 %) (Tableau 6.6).

6.3.5 -Taux de dépendance

Le taux de dépendance est de 193,3 %, c'est-à-dire qu'un actif occupé a, à sa charge environ personnes qui sont soit inactives, soit âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans.

Dans le Kourweogo la charge par actif occupé est de 184,9 % alors qu'elle est de 193,8 % dans l'Oubritenga pour atteindre 196,7 % dans le Ganzourgou (Tableau 6.6).

Conclusion

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 83,4 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 44,3 %, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, 94 % des actifs occupés sont dans l'agriculture et près de 70 % des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux qui travaillent à leur propre compte (indépendant) sont de 27,7 % tandis que les salariés ne représentent que 1,3 % de l'ensemble.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région du Plateau Central présente un taux brut de natalité de 45,5 ‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). Il est de 23,0 ‰ chez les garçons contre 22,5 ‰ chez les filles. On note cependant une disparité du taux brut selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 46,5 ‰ contre 33,1 ‰ pour le milieu urbain. Ces résultats se confirment avec le rapport de masculinité qui indique qu'il naît plus de garçons que de filles aussi bien pour l'ensemble de la région que dans chacun des milieux de résidence. En effet, il naît environ 102 garçons pour 100 filles aussi bien pour l'ensemble de la région qu'en milieu rural et environ 103 garçons pour 100 filles pour le milieu urbain (Tableau 7.1).

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance

Milieu de résidence	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	
Urbain	16,8	16,3	33,1	102,8
Rural	23,5	23,0	46,5	102,3
Ensemble	23,0	22,5	45,5	102,3

7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province du Ganzourgou enregistre un peu plus de naissances pour mille habitants que celles de l'Oubritenga et du Kourweogo. En effet, le taux brut de natalité dans le Ganzourgou est de 47,1 ‰ contre 45,9 ‰ dans l'Oubritenga et 40,9 ‰ dans le Kourweogo. Ce taux ne varie presque pas selon le sexe et est en moyenne pour chacun des deux sexes de 23,5 ‰ dans le Ganzourgou ; 23,0 ‰ dans l'Oubritenga et 20,5 ‰ dans le Kourweogo (Tableau 7.2).

Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (%) par sexe selon la province

Provinces	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Ganzourgou	23,9	23,2	47,1
Oubritenga	23,2	22,7	45,9
Kourweogo	20,5	20,4	40,9
Ensemble	23,0	22,5	45,5

7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

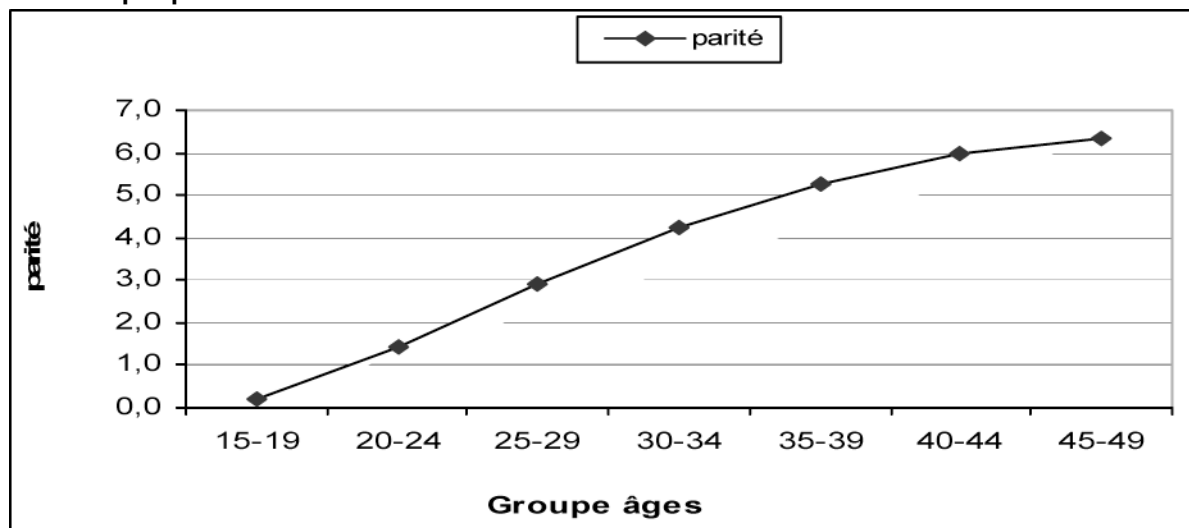
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0, 2 pour les femmes de 15-19 ans à 6,3 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 17 % des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants. Deux femmes sur trois environ de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 78 % des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.

Groupe d'âge	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	81,7	15,1	2,4	0,7	0,2	0,0	0,0	100,0	35 770	0,2
20-24	21,0	35,4	28,9	10,0	3,0	1,1	0,6	100,0	29 949	1,4
25-29	6,8	9,9	22,1	29,0	19,4	8,1	4,7	100,0	26 749	2,9
30-34	3,8	4,4	8,7	15,2	23,6	21,3	23,0	100,0	21 335	4,2
35-39	2,8	2,7	5,1	8,6	14,3	18,8	47,6	100,0	18 632	5,3
40-44	3,1	2,2	3,7	6,4	9,8	14,3	60,5	100,0	15 818	6,0
45-49	2,9	1,7	3,4	5,5	8,9	13,0	64,6	100,0	13 034	6,3

Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée

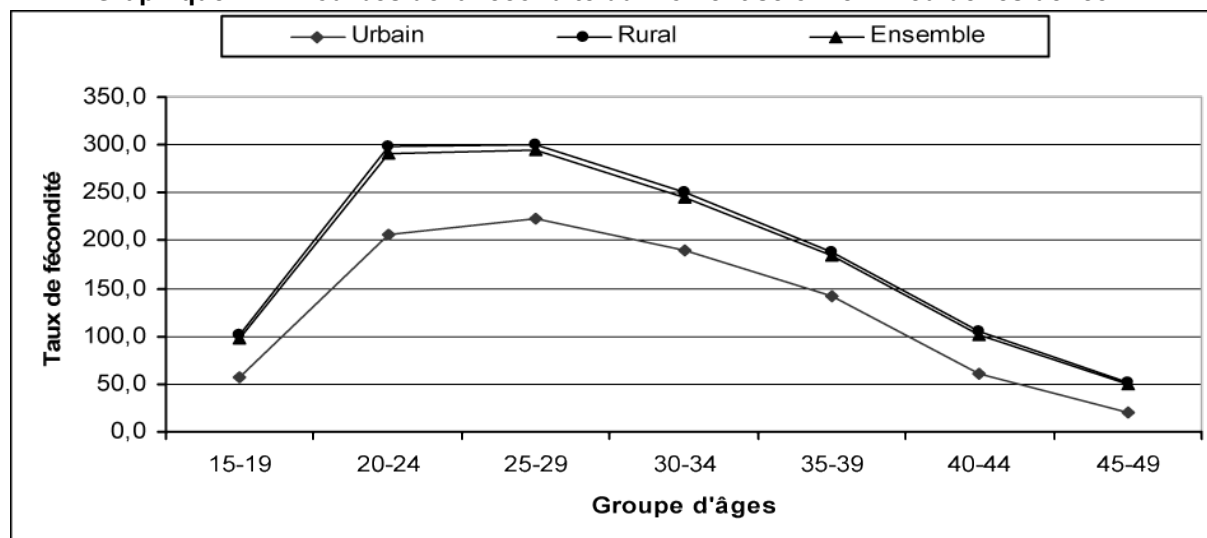


7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Dans l'ensemble, le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 30 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans et 25-29 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (environ 300,0 ‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 15-19 ans et 35-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges présentent des taux de fécondité inférieurs à 100,0 ‰.

Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 192,1 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,3.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges des femmes considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 51,4 ‰ à 300,8 ‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 21,1 ‰ à 222,1 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,5 en milieu rural contre 4,5 en milieu urbain (Tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âge	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	57,9	101,7	97,3
20-24	206,1	298,7	290,8
25-29	222,1	300,8	294,8
30-34	189,2	250,8	245,9
35-39	141,8	188,3	185,0
40-44	61,2	104,8	101,5
45-49	21,1	51,4	49,4
ISF	4,5	6,5	6,3
TGFG	134,9	197,2	192,1

7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

Il ressort des résultats du RGPH-2006 que la région présente un niveau de fécondité assez élevé estimé à 6,3 enfants par femme. Ce niveau est relativement plus important dans le Ganzourgou (6,6) que dans l'Oubritenga (6,4) et dans le Kourweogo (5,7).

Conclusion

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité est de 45,5 ‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 46,5 ‰ en milieu rural contre 33,1 ‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 47,1 ‰ dans le Ganzourgou contre 45,9 ‰ dans l'Oubritenga et 40,9 ‰ dans le Kourweogo.

Le nombre d'enfants par femme est de 6,3 pour l'ensemble de la région et varie de 6,6 dans le province du Ganzourgou, 6,4 dans l'Oubritenga à 5,7 dans le Kourweogo.

CHAPITRE 8 : MIGRATION

Introduction

La région du Plateau Central, à cause de sa proximité avec le Centre où se trouve la capitale offre des opportunités liées à la recherche d'emploi et des conditions propices aux affaires. De ce fait, elle attire des populations venues des autres parties du Burkina et des pays frontaliers (Côte d'Ivoire, Mali etc...).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Plateau Central, entre la région du Plateau Central et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? . La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

Migration inter-provinciale : A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre

8.2 - MIGRATIONS INTER-PROVINCIALES

Ce sous chapitre étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région du Plateau Central.

8.2.1- Provinces de départ

L'indice de sortie de la province du Ganzourgou à l'intérieur de la région est de 0,6 %. Par opposition, l'indice de rétention vaut 99,4 %, ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie malgré ses limites, que les natifs de la province du Ganzourgou migrent peu à l'intérieur de la région (Tableau 8.2). Concernant la province du Kourweogo, on retient que l'indice de sortie y est de 1,2 % soit deux fois celui de la province du Ganzourgou. Ainsi, les natifs de cette province sont plus mobiles que ceux du Ganzourgou. La même situation au niveau du Kourweogo se présente dans l'Oubritenga. Les provinces du Kourweogo et de l'Oubritenga apparaissent alors comme les principales provinces de départ des migrations inter-provinciales dans la région.

8.2.2 - Provinces de destination

Les natifs du Plateau Central résidant dans cette région représentent 82,0 % de l'ensemble des natifs de la région. En d'autres termes, peu de natifs du Plateau Central résident hors de cette région. Les échanges se font entre les trois provinces au détriment de la province du Ganzourgou.

Par rapport aux provinces de la région, il ressort que 0,1 % des natifs du Ganzourgou résident dans le Kourweogo et 0,5 % dans l'Oubritenga. Concernant le Kourweogo, 0,1 % de ses natifs résident dans le Ganzourgou et 1,1 % dans l'Oubritenga. Pour ce qui est de l'Oubritenga, 0,7 % de ses natifs sont dans le Ganzourgou et 0,5 % dans le Kourweogo.

Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Plateau Central

Province de naissance	Province de résidence			Total	Poids (%) des natifs résidant dans la province
	Ganzourgou	Kourweogo	Oubritenga		
Ganzourgou	99,4	0,1	0,5	100,0	85,0
Kourweogo	0,1	98,8	1,1	100,0	77,1
Oubritenga	0,7	0,5	98,8	100,0	81,0
Total	45,8	19,3	34,9	100,0	82,0

8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région du Plateau Central et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Plateau Central ? Où vont les natifs de cette région ?

Les réponses à ces questions sont renseignées dans les sections suivantes.

8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région du Plateau Central et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 93,5 % des résidents, les natifs du Centre-Nord (1,9 %) et du Centre (1,6 %) sont les plus nombreux dans la région du Plateau Central. Les régions du Centre-Nord et du Centre sont frontalières du Plateau Central, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait mais pour la région du Centre-Nord, des explications peuvent se trouver dans la recherche de la terre fertile ; ce qui n'est peut-être pas le cas pour la région du Centre. Les deux principales régions de provenance des immigrants sont donc les régions du Centre-Nord et du Centre.

Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Plateau Central connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance

Région de naissance	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	856	0,1
Plateau Central	208	0,0
Centre	10 607	1,6
Centre-Est	6 966	1,0
Centre-Nord	12 594	1,9
Centre-Ouest	3 860	0,6
Centre-Sud	1 578	0,2
Est	972	0,1
Haut-Bassins	1 132	0,2
Nord	3 844	0,6
Plateau Central	627 549	93,5
Sahel	883	0,1
Sud-Ouest	420	0,1
Total	671 469	100,0

8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région du Plateau Central, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

Tableau 8.4 Répartition des natifs du Plateau Central résidant au Burkina selon la région de destination

Région de destination	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	1 787	0,2
Plateau Central	1 259	0,2
Centre	77 032	10,2
Centre-Est	10 380	1,4
Centre-Nord	4 942	0,7
Centre-Ouest	13 932	1,8
Centre-Sud	7 308	1,0
Est	3 632	0,5
Haut-Bassins	5 880	0,8
Nord	1 997	0,3
Plateau Central	627 549	82,7
Sahel	530	0,1
Sud-Ouest	2 439	0,3
Total	758 667	100,0

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région du Plateau Central et résidant au Burkina Faso, seulement près de 17 partent s'installer dans les autres régions du pays.

On remarque aussi que la région du centre est la principale destination des natifs du Plateau Central résidant au Burkina (10,2 %). Cette dernière est suivie de la région du Centre-Ouest (1,8 %). Les autres régions accueillent moins de natifs du Plateau Central.

Ces mouvements de population ont également lieu entre la région du Plateau Central et d'autres pays. Cette analyse fera l'objet de la section suivante.

8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région du Plateau Central et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Plateau Central et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

8.4.1 – Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région du Plateau Central au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, l'on observe que la grande majorité des résidents de la région du Plateau Central nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région du Plateau Central près de 96 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Ghana où 2,3 % des résidents du Plateau Central sont nés. Les mêmes conclusions sont faites lorsque l'on analyse ces résultats au niveau des provinces de la région des Plateau Central.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Plateau Central nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Province de résidence			Total
	Ganzourgou	Kourweogo	Oubritenga	
Côte d'Ivoire	94,6	97,9	96,2	96,1
Ghana	3,4	1,6	1,4	2,3
Mali	0,2	0,3	0,9	0,4
Togo	0,5	0,0	0,4	0,3
Niger	0,3	0,0	0,1	0,2
Autres pays de la CEDEAO	0,2	0,0	0,6	0,3
Autres pays d'Afrique	0,6	0,2	0,2	0,4
Pays autres continents	0,1	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région du Plateau Central? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Mali, Ghana, Gabon) des Burkinabè n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des Burkinabè où plus de 94,3 % des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Gabon qui accueille 1,6 % des émigrés de la région du Plateau Central. Les potentialités économiques de ces deux pays seraient à l'origine de ce mouvement d'émigration dans ces pays. Ainsi les principales destinations des émigrés de la région du Plateau Central sont la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Mali.

Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Plateau Central par pays de destination

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	14 602	94,3
Gabon	244	1,6
Ghana	144	0,9
Mali	195	1,3
Autres pays de la CEDEAO	78	0,5
Autres pays d'Afrique	31	0,2
Pays autres continents	157	1,0
ND	39	0,3
Total	15 490	100,0

Ces émigrés, originaires du Plateau Central, partent des différentes provinces de cette région. L'ampleur des départs est différente d'une province à autre comme l'indique le tableau 8.7.

Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Plateau Central par pays de destination selon la province d'origine

Pays de destination	Province de résidence					
	Ganzourgou		Kourweogo		Oubritenga	
	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	5 473	89,6	6 043	99,0	3 086	94,2
Gabon	230	3,8	6	0,1	8	0,2
Ghana	94	1,5	9	0,1	41	1,3
Mali	95	1,6	17	0,3	83	2,5
Autres pays de la CEDEAO	50	0,8	8	0,1	20	0,6
Autres pays d'Afrique	12	0,2	11	0,2	8	0,2
Pays autres continents	134	2,2	4	0,1	19	0,6
ND	23	0,4	6	0,1	10	0,3
Total	6111	100,0	6104	100,0	3275	100,0

Il ressort que les principales destinations des émigrés ne changent pas. La Côte d'Ivoire accueille respectivement 99 % ; 94,5 % et 89,6 % des émigrés respectivement du Kourweogo, de l'Oubritenga et du Ganzourgou. On note par ailleurs que les émigrés du Ganzourgou vont plus au Gabon (3,8 %) que ceux de l'Oubritenga (0,2 %) et du Kourweogo (0,1 %).

Conclusion

L'étude de la migration dans la région du Plateau Central a montré que 18 % des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que ceux-ci viennent essentiellement du Centre-Nord et du Centre. Pour le second cas, il ressort que près de 96 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 2 % environ sont nés au Mali.

La migration inter-provinciale dans la région se fait principalement de la province du Kourweogo vers l'Oubritenga car la deuxième province n'échange que 0,5 % de ses natifs contre 1,1 % pour la première.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration interne), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région résidant au Burkina est la région du Centre qui accueille 10,2 % de ceux-ci. Cette région est suivie du Centre-Ouest qui accueille 1,8 % des natifs de la région du Plateau Central résidant au Burkina Faso. Au titre de l'émigration internationale de la région du Plateau Central, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 94,2 % de cette population. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 2,5 % des ressortissants du Plateau Central résidant à l'étranger.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- 0- aucun handicap
- 1- handicap du membre supérieur
- 2- handicap du membre inférieur
- 3- déficient mental
- 4- aveugle
- 5- sourd/muet
- 6- autres handicap

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 – NATURE DU HANDICAP

La région du Plateau Central compte 11 057 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (1,6 %) de la population totale (Tableau 9.1).

La répartition par milieu de résidence de cette population handicapée donne en milieu rural 721 personnes vivant avec un handicap soit (1,3 %) contre 10 336 personnes vivant en milieu rural avec un handicap soit (1,6 %). Il existe aussi une disparité selon le sexe. On compte en milieu urbain, 1,4 % des hommes qui vivent avec un handicap contre 1,2 % de femmes vivant avec un handicap. En milieu rural, on observe la même tendance qu'en milieu urbain. En effet, dans ce milieu, on compte 5 111 hommes vivant avec un handicap soit (1,7 %) contre 5 225 femmes qui vivent avec un handicap soit (1,5 %).

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Aucun	98,6	98,8	98,7	98,3	98,5	98,4	98,3	98,5	98,4
Vit avec	1,4	1,2	1,3	1,7	1,5	1,6	1,7	1,5	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	26 122	28 827	54 949	298 466	342 957	641 423	324 588	371 784	696 372

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est plus forte que celle du milieu urbain. En effet, 93,5 % des personnes vivant avec un handicap vivent en milieu rural contre 6,5 % en milieu urbain. Cette situation serait due aux maladies handicapantes comme l'onchocercose qui a longtemps fait des victimes dans les campagnes, la poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquence chez les ruraux à cause de l'absence de soins ou de la lenteur pour recourir aux soins en cas d'affections.

9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicap permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 24,7 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les aveugles (19,4 %), les personnes atteintes de déficience mentale (17,4 %), les sourds/muets (12,9 %), puis les handicapés de membre supérieur (8,2 %).

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résidence	Sexe	Type du handicap						Total	Effectifs
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres		
Urbain	Masculin	6,2	37,9	16,7	15,1	11,8	12,4	100,0	372
	Féminin	5,4	29,2	26,9	14,0	13,2	11,2	100,0	349
	Total	5,8	33,7	21,6	14,6	12,5	11,8	100,0	721
Rural	Masculin	8,5	24,0	16,4	18,9	13,8	18,5	100,0	5 111
	Féminin	8,2	24,1	17,8	20,6	12,0	17,3	100,0	5 225
	Total	8,3	24,1	17,1	19,7	12,9	17,9	100,0	10 336
Ensemble	Masculin	8,3	25,0	16,4	18,6	13,7	18,1	100,0	5 483
	Féminin	8,0	24,4	18,4	20,2	12,1	16,9	100,0	5 574
	Total	8,2	24,7	17,4	19,4	12,9	17,5	100,0	11 057

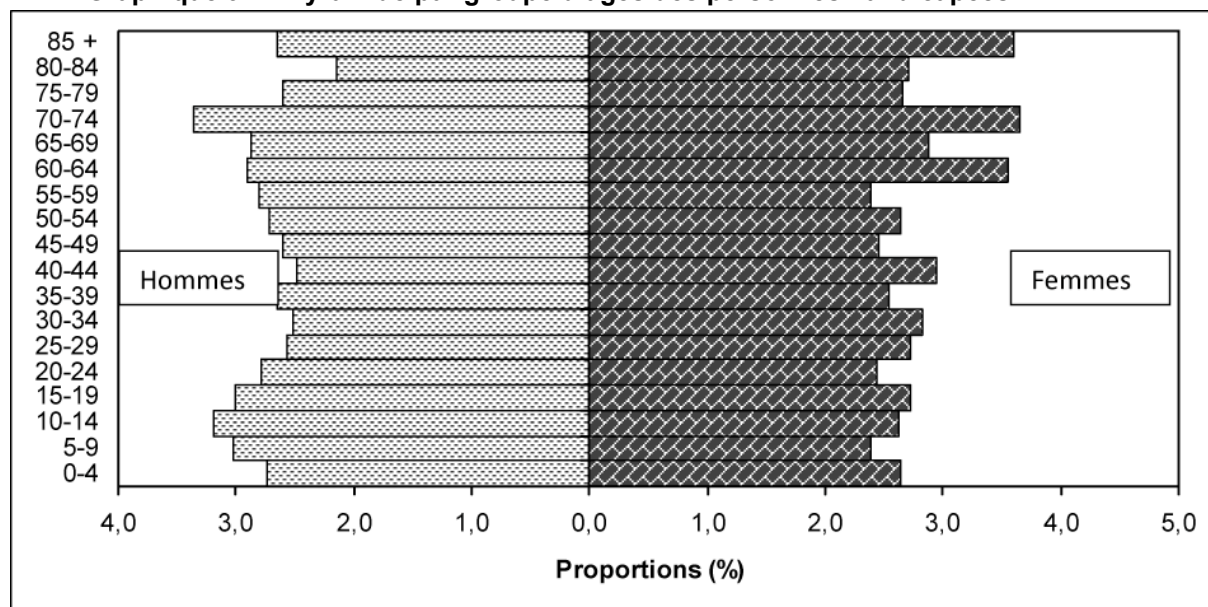
Les résultats de l'analyse par milieu de résidence conduisent aux mêmes conclusions que celles au niveau régional.

9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région du Plateau Central est très différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée avec des femmes beaucoup plus invalides que les hommes aux âges avancés sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes et ceci jusqu'à 60 ans. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques notamment dans les travaux champêtres.

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Effectifs des personnes vivant avec un handicap			Proportions (%) des personnes vivant avec un handicap		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0-4	299	289	588	2,7	2,6	5,3
5-9	332	261	593	3,0	2,4	5,4
10-14	350	288	638	3,2	2,6	5,8
15-19	329	299	628	3,0	2,7	5,7
20-24	305	268	573	2,8	2,4	5,2
25-29	282	299	581	2,6	2,7	5,3
30-34	275	309	584	2,5	2,8	5,3
35-39	291	278	569	2,6	2,5	5,1
40-44	272	322	594	2,5	2,9	5,4
45-49	286	269	555	2,6	2,4	5,0
50-54	298	290	588	2,7	2,6	5,3
55-59	308	261	569	2,8	2,4	5,1
60-64	318	390	708	2,9	3,5	6,4
65-69	315	316	631	2,8	2,9	5,7
70-74	369	401	770	3,3	3,6	7,0
75-79	286	291	577	2,6	2,6	5,2
80-84	235	297	532	2,1	2,7	4,8
85 +	290	394	684	2,6	3,6	6,2
ND	43	52	95	0,4	0,5	0,9
Total	5483	5574	11057	49,6	50,4	100,0
Age moyen	44,5	47,1	45,8	-	-	-
Age médian	39,7	42,7	41,2	-	-	-

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 45,8 ans et que plus de la moitié de cette population a moins de 41,2 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe féminin vivant avec un handicap sont plus vieilles que celles du sexe masculin. L'âge moyen chez les femmes est de 47,1 ans contre 44,5 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 42,7 ans et 39,7 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

Lorsqu'on considère des groupes d'âges spécifiques, on constate que : la population préscolaire (3-5 ans) représente environ 5 %, la population scolaire (6-12 ans) 10, % environ, la population des moins de 15 ans 16,5 % ; alors que la population féminine en âge de procréer (15-49 ans) constitue 18,4 % et celle en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 53,8 % personnes vivant avec un handicap.

9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La province du Ganzourgou qui regroupe une grande partie de la population de la région compte 5 267 personnes vivant avec un handicap soit 47,6 % de l'ensemble. Quant à la province de l'Oubritenga, elle compte 3 374 personnes vivant avec un handicap soit 30,5 % du total. La population des personnes vivant avec un handicap du Kourweogo compte 2 416 personnes soit 21,9 %. Ainsi, la répartition des personnes vivant avec un handicap par province est semblable à la répartition de la population de la région par province.

Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap

Province de résidence	Type du handicap							Effectifs
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres	Total	
Ganzourgou	9,7	27,4	14,4	18,6	12,9	17,0	100,0	5 267
Oubritenga	7,2	23,4	18,7	18,2	13,1	19,3	100,0	3 374
Kourweogo	6,1	20,7	22,1	22,9	12,3	16,0	100,0	2 416
Total	8,2	24,7	17,4	19,4	12,9	17,5	100,0	11 057

D'une manière générale, quelle que soit la province, trois principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur, de la déficiência mentale et de la « non voyance ». En considérant la population des personnes vivant avec un handicap, les personnes atteintes de ces handicaps représentent respectivement 24,7 % ; 14,4 % et 18,6 % dans le Ganzourgou. Dans l'Oubritenga, elles regroupent 23,4 % ; 18,7 % et 18,2 % de la même sous population. On dénombre dans le Kourweogo respectivement 20,7 % ; 22,1 % et 22,9 % des personnes souffrant de ces principaux handicaps. La modalité « autres handicaps » est assez importante dans chacune des provinces : 17 % dans le Ganzourgou ; 19,3 % dans l'Oubritenga et 16 % dans le Kourweogo.

Conclusion

La population des personnes vivant avec un handicap compte 11 057 individus dans la région du Plateau Central. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la déficiência mentale et le handicap de la vue. Cette classification reste valable selon le milieu de résidence, le sexe ou la province de résidence. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap et ceci avant 60 ans. Dans sa majorité, cette population a un âge moyen supérieur à 45 ans et la moitié de ces personnes ont un âge inférieur à 41 ans.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région du Plateau Central en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente du Plateau Central par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

10.1 - DONNEES GLOBALES

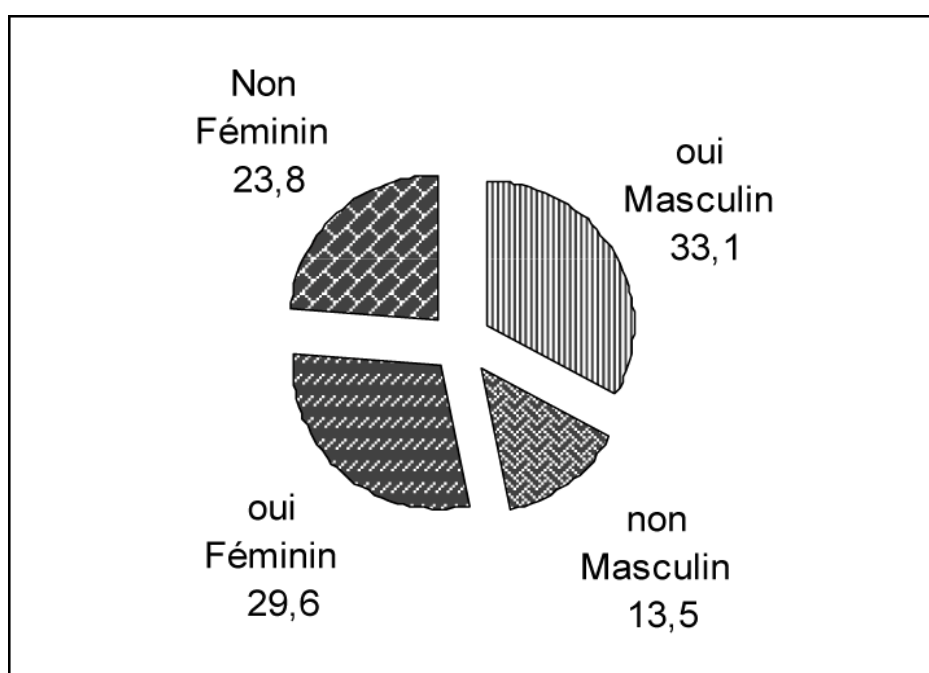
Sur les 696 372 résidents interrogés, 425 192 ont répondu avoir un acte de naissance, 252 054 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 8 466 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 10 660 n'ont rien répondu. Les effectifs des deux dernières modalités : « Ne sait pas et Non déclarés » ne représentant que 2,7 % de la population, ont été répartis proportionnellement aux deux autres.

Ainsi, dans la région du Plateau Central, 63 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (33 hommes contre 30 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 37,3 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 71,1 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 55,5 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	71,1	28,9	100,0
Féminin	55,5	44,5	100,0
Total	62,7	37,3	100,0

Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance



Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que 51 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (52,3 %) sont plus nombreux que les filles (50,1 %) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région du Plateau Central, comme au niveau du pays. En effet, l'enregistrement des enfants à l'état civil ne concerne qu'une partie de la population et l'autre partie obtient des jugements supplétifs auprès des tribunaux départementaux et d'arrondissement.

Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	52,3	47,7	100,0
Féminin	50,1	49,9	100,0
Total	51,2	48,8	100,0

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 90,2 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 93,1 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 87,5 % de femmes (Tableau 10.3).

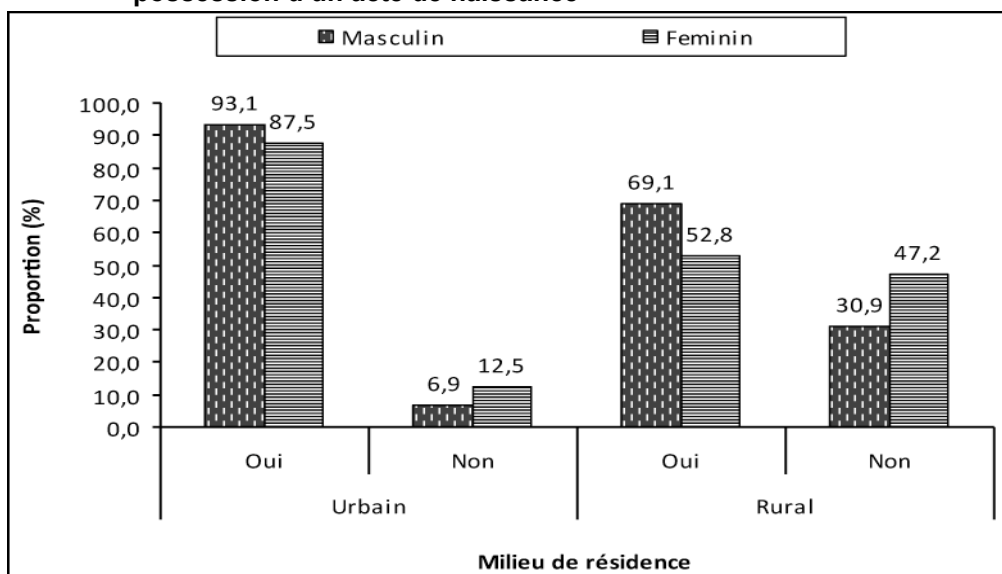
Dans le milieu rural, 60,4 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 69,1 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 52,8 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est de 16 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain. Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			Effectif
		Oui	Non	Total	
Urbain	Masculin	93,1	6,9	100,0	26 122
	Féminin	87,5	12,5	100,0	28 827
	Total	90,2	9,8	100,0	54 949
Rural	Masculin	69,1	30,9	100,0	298 466
	Féminin	52,8	47,2	100,0	342 957
	Total	60,4	39,6	100,0	641 423
Ensemble	Masculin	71,1	28,9	100,0	324 588
	Féminin	55,5	44,5	100,0	371 784
	Total	62,7	37,3	100,0	696 372

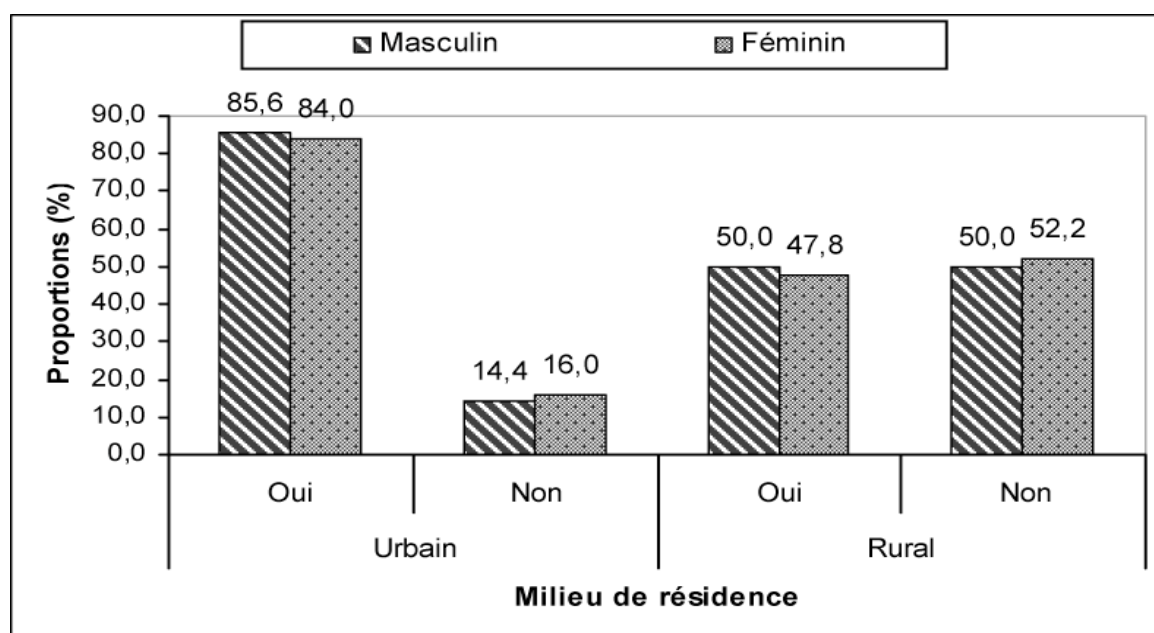
L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région du Plateau Central, il est essentiel de noter que respectivement 85,6 % et 84 % des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 50 % et 47,8 % pour cette même sous population dans le milieu rural (graphique 10.3).

Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Sans Niveau	Masculin	63,4	36,6	100,0
	Féminin	46,6	53,4	100,0
	Total	53,9	46,1	100,0
Maternelle	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Primaire	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Secondaire	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Supérieur	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Total	100,0	0,0	100,0
Total	Masculin	73,3	26,7	100,0
	Féminin	55,9	44,1	100,0
	Total	64,0	36,0	100,0

Dans la région du Plateau Central, 36 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance (64 % en possèdent). En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les garçons sont ceux qui possèdent le plus un acte de naissance soit plus de 3 garçons sur 4 qui possèdent ce document d'état civil. Par contre chez les filles, on note qu'environ 5 filles sur 10 ont un acte de naissance.

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que, 4 personnes sur 10 ne possèdent pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 54 % de la population des sans niveau possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on

remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, 53 environ ne possèdent pas un acte de naissance soit environ une fille sur deux. Pour les garçons, ce sont environ 3 sur 10 qui n'en possèdent pas.

A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 45 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (55,1 % en possèdent). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le meilleur des cas à diminuer le taux net de scolarisation au primaire (mais augmenteraient le taux brut de scolarisation).

Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	56,3	43,7	100,0
Féminin	53,9	46,1	100,0
Total	55,1	44,9	100,0

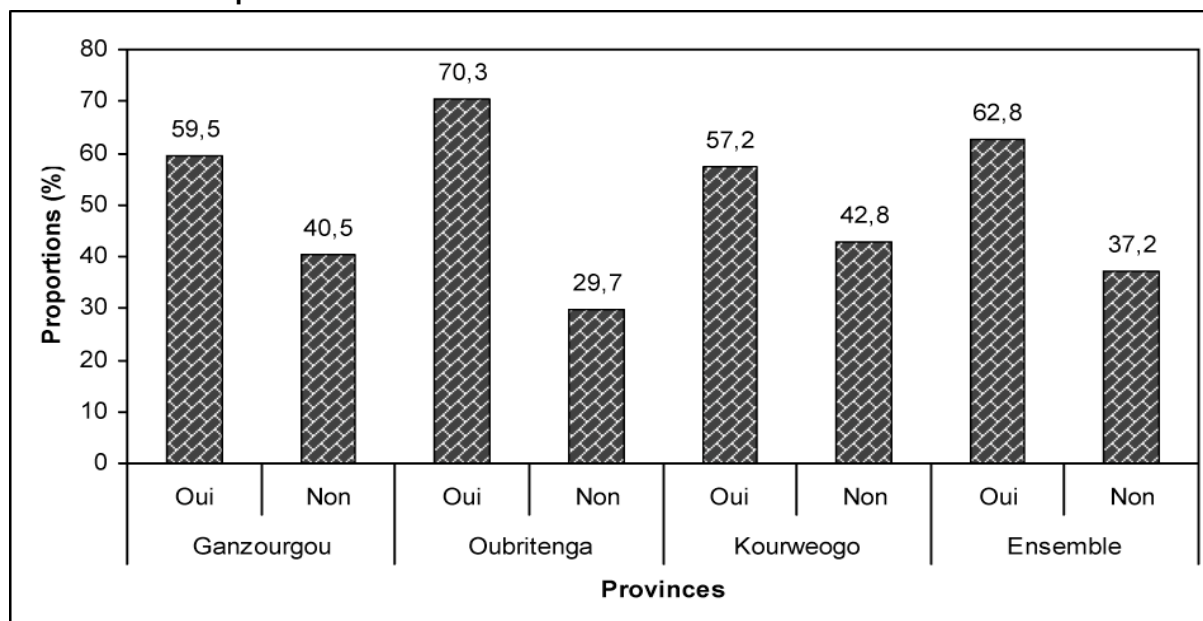
10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle que dans la province de l'Oubritenga, environ 7 personnes sur 10 possèdent un acte de naissance (70,3 %). Le niveau de possession d'un acte de naissance est quasiment dans le Ganzourgou (59,5 %) et dans le Kourweogo (57,2 %). Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance

Province résidence 2006	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Ganzourgou	59,5	40,5	100,0
Oubritenga	70,3	29,7	100,0
Kourweogo	57,2	42,8	100,0
Total	62,8	37,2	100,0

Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.



10.5 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Ganzourgou

Le tableau 10.7 montre que, pratiquement dans la majorité des communes du Ganzourgou, au moins une personne sur deux possède un acte de naissance.

Les communes de Zorgho, de Mogtedo sont celles où l'on enregistre les plus grandes proportions de personnes possédant un acte de naissance (plus de 70 %). Ces communes sont suivies de la commune de Zoungou, de Boudry, de Meguet, de Zam et de Salogo avec respectivement 61,4 % ; 56,8 % ; 55,3 % ; 54,9 % et 43,6 % des résidents qui possèdent un acte de naissance. La commune de Kogho a la plus faible proportion de résidents (33,1 %) possédant un acte de naissance.

Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Ganzourgou par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNES DU GANZOURGOU	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Boudry	56,8	43,2	100,0
Kogho	33,1	66,9	100,0
Meguet	55,3	44,7	100,0
Mogtedo	70,4	29,6	100,0
Salogo	43,6	56,4	100,0
Zam	54,9	45,1	100,0
Zorgho	74,2	25,8	100,0
Zoungou	61,4	38,6	100,0
Total	59,5	40,5	100,0

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les communes de Zorgho et de Mogtedo sont toujours en tête avec des proportions respectives 67 % et 57,6 % de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.8). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune de Kogho (18,7 %). En d'autres termes, dans la commune de Kogho, plus de 81 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq du Ganzourgou ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNES DU GANZOURGOU	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Boudry	49,6	50,4	100,0
Kogho	18,7	81,3	100,0
Meguet	47,3	52,7	100,0
Mogtedo	57,6	42,4	100,0
Salogo	25,3	74,7	100,0
Zam	46,2	53,8	100,0
Zorgho	67,0	33,0	100,0
Zoungou	56,5	43,5	100,0
Total	49,8	50,2	100,0

10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de l'oubritenga

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune de Ziniaré (80 %) (Tableau 10.9). Les communes de Dapelgo, de Loumbila, de Nagreongo ont plus de 70 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune d'Absouya (50,5 %).

Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population de l'Oubritenga par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNES DE L'OUBRITENGA	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Absouya	50,5	49,5	100,0
Dapelgo	79,0	21,0	100,0
Loumbila	77,0	23,0	100,0
Nagreongo	75,2	24,8	100,0
Ourgou-Manega	58,5	41,5	100,0
Ziniaré	80,0	20,0	100,0
Zitenga	59,6	40,4	100,0
Total	70,3	29,7	100,0

Le tableau 10.10 révèle que c'est la commune de Dapelgo (77,1 %) qui occupe cette fois-ci le premier rang en terme de possession d'un acte de naissance par les enfants de moins de 5 ans. Elle est suivie des communes de Ziniaré et de Loumbila où environ 2 enfants sur 3 de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune d'Absouya occupe encore une fois le dernier rang dans cette province avec plus de 70 % des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de l'Oubritenga par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNES DE L'OUBRITENGA	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Absouya	29,6	70,4	100,0
Dapelgo	77,1	22,9	100,0
Loumbila	59,6	40,4	100,0
Nagreongo	66,3	33,7	100,0
Ourgou-Manega	52,7	47,3	100,0
Ziniaré	67,0	33,0	100,0
Zitenga	37,0	63,0	100,0
Total	56,6	43,4	100,0

10.5.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Kourweogo

L'examen du tableau 10.11 indique en matière de possession d'acte de naissance dans le Kourweogo, la commune de Laye est celle qui a la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance soit 75,9 %. Elle est suivie des communes de Boussé, de Niou, de Sourgoubila avec respectivement 65,6 % ; 55,3 % et 48,3 % des personnes possédant un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune de Toeghin (45,4 %).

Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Kourweogo par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNES DU KOURWEOGO	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Bousse	65,6	34,4	100,0
Laye	75,9	24,1	100,0
Niou	55,3	44,7	100,0
Sourgoubila	48,3	51,7	100,0
Toeghin	45,4	54,6	100,0
Total	62,8	37,2	100,0

Au niveau des enfants de moins de cinq ans, le constat en terme de possession d'acte de naissance est quasiment identique dans l'ensemble de la population. En d'autres termes c'est dans la commune de Laye qu'un grand nombre d'enfants de moins de 5 ans possèdent un acte de naissance soit 63,7 %. Elle est suivie de la commune de Boussé où 58 % des moins de 5 ans possèdent un acte de naissance. La commune de Toeghin ferme la manche avec 29,1 % de possession d'acte de naissance chez les enfants de moins de 5 ans.

Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Kourweogo par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNES DU KOURWEOGO	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Bousse	58,0	42,0	100,0
Laye	63,7	36,3	100,0
Niou	34,0	66,0	100,0
Sourgoubila	37,8	62,2	100,0
Toeghin	29,1	70,9	100,0
Total	44,7	55,3	100,0

Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région du Plateau Central démontre bien cet état de fait. En effet, dans cette région du Burkina Faso, environ 37 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance contre 63 % qui en possèdent. Les hommes (71,1 %) sont plus nombreux que les filles (55,5 %) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : seulement un enfant de moins de cinq ans sur 2 possède un acte de naissance. Ce qui montre que des efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 90,2 % des personnes possèdent un acte de naissance contre 60,4 % dans le milieu rural. Les écarts entre hommes et femmes sont moindres en milieu urbain (93,1 % contre 87,5 %) qu'en milieu rural (69,1 % contre 52,8 %).

Les disparités provinciales de possession d'un acte de naissance ne sont pas à négliger (70,3 % dans l'Oubritenga contre 59,5 % dans le Ganzourgou et 57,2 % dans le Kourweogo).

Au niveau communal, on note que les communes de Ziniaré dans l'Oubritenga, de Zorgho dans le Ganzourgou et de Laye dans le Kourweogo sont celles où la possession d'un acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, la commune de Kogho, d'Absouya, de Toeghin respectivement dans le Ganzourgou, l'Oubritenga et le Kourweogo présentent un niveau faible de possession d'acte de naissance.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région du Plateau Central compte 106 569 ménages de taille moyenne de 6,5 personnes.

Le milieu rural concentre 96 396 ménages soit près de 9 ménages sur 10 (90,5 %) dont la taille moyenne est de 6,7. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 10 173 avec une taille moyenne de 5,4 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région du Plateau Central ont une taille supérieure à la moyenne nationale.

Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

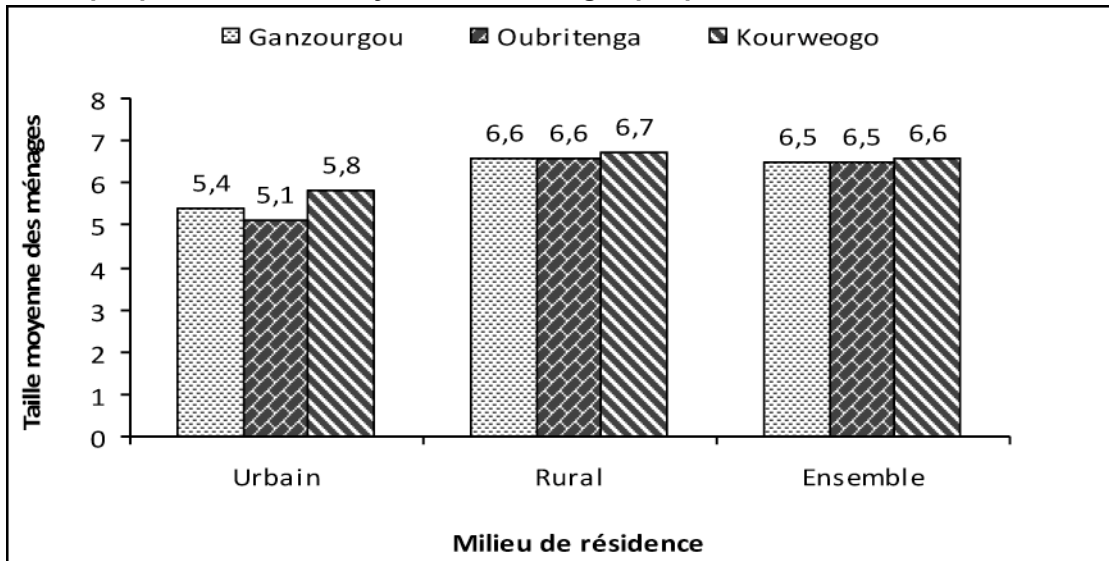
Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	10 173	9,5	5,4
Rural	96 396	90,5	6,7
Total	106 569	100,0	6,5

11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le, est de 6,5 personnes dans le Plateau Central contre 5,9 au niveau national. Cette moyenne est également de 6,5 dans les provinces du Ganzourgou et de l'Oubritenga et atteint 6,7 personnes dans la province du Kourweogo. En milieu rural, les ménages ont la même taille moyenne (6,6) dans les deux premières provinces et 6,7 dans la dernière. On observe une situation un peu différente dans le milieu urbain : 5,4 personnes par ménage dans le Ganzourgou, 5,1 dans l'Oubritenga et 5,8 dans le Kourweogo). Le graphique 11.1 illustre ces résultats.

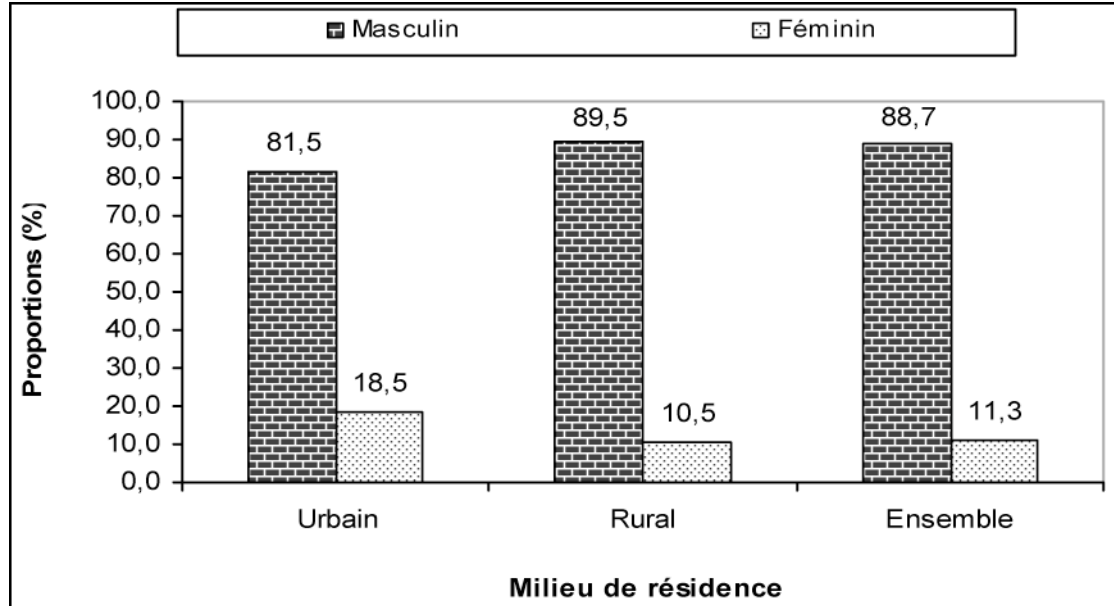
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence

Provinces	Taille moyenne des ménages		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ganzourgou	5,4	6,6	6,5
Oubritenga	5,1	6,6	6,5
Kourweogo	5,8	6,7	6,6
Ensemble	5,4	6,7	6,5

Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région du Plateau Central, 11 chefs de ménage sur 100 sont des femmes ce qui correspond au niveau national la proportion des femmes chefs de ménages. Cette proportion est de 10,5 % en milieu rural et atteint 18,5 % en milieu urbain (Graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence

Parmi les chefs de ménage, 8,2 % ont au plus 25 ans. Cette proportion est de 11,3 % pour le milieu urbain et de 7,9 % pour le milieu rural. Cependant, C'est en milieu rural que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage d'un âge avancé. En effet, la proportion de chefs de ménage de plus de 64 ans est de 13,5 % pour l'ensemble de la région, 11,4 % pour le milieu urbain et 13,6 % pour le milieu rural. L'âge moyen des chefs de ménages dans la région tourne autour de 45 ans et plus de la moitié des chefs de ménage a moins de 42 ans (Tableau 11.3).

Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
10-14	0,4	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	3,7	4,4	3,8	1,0	2,9	1,2	1,3	3,1	1,5
20-24	6,9	8,2	7,2	5,9	12,3	6,6	6,0	11,6	6,6
25-29	10,8	10,3	10,7	12,2	13,2	12,3	12,1	12,8	12,1
30-34	14,4	11,7	13,9	12,9	10,8	12,7	13,0	10,9	12,8
35-39	14,4	10,9	13,8	11,6	10,3	11,4	11,8	10,4	11,6
40-44	12,0	11,1	11,9	10,7	9,8	10,7	10,9	10,0	10,8
45-49	9,0	7,5	8,7	9,6	8,4	9,4	9,5	8,2	9,4
50-54	6,9	7,9	7,1	8,4	7,8	8,3	8,2	7,8	8,2
55-59	5,7	7,3	6,0	7,5	6,2	7,4	7,4	6,4	7,3
60-64	4,8	7,2	5,3	6,2	5,6	6,1	6,1	5,9	6,1
65-69	3,9	4,5	4,1	4,9	3,6	4,8	4,8	3,8	4,7
70-74	3,0	3,6	3,1	4,0	3,7	4,0	3,9	3,7	3,9
75-79	2,1	2,5	2,2	2,5	2,0	2,5	2,5	2,1	2,4
80 +	1,8	2,9	2,0	2,5	3,2	2,6	2,4	3,1	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	42,7	44,6	43,1	45,5	43,2	45,2	45,2	43,4	45,0
Age médian	39,8	42,0	40,1	42,9	40,2	42,7	42,6	40,5	42,4

Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région du Plateau Central, 106 569 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,1 personnes. Cette taille est au-dessus de la moyenne nationale (5,9). En milieu rural, la taille moyenne est de 6,7 personnes contre 6,5 en milieu urbain. Au niveau provincial, elle est de 6,5 dans chacune des provinces du Ganzourgou et de l'Oubritenga et vaut 6,6 personnes par ménage dans le Kourweogo. Les ménages ruraux représentent 90,5 % de l'ensemble des ménages.

Les femmes chefs de ménage dans la région représentent 11,3 % ; elles sont numériquement plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Introduction

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1 - TYPE D'HABITAT

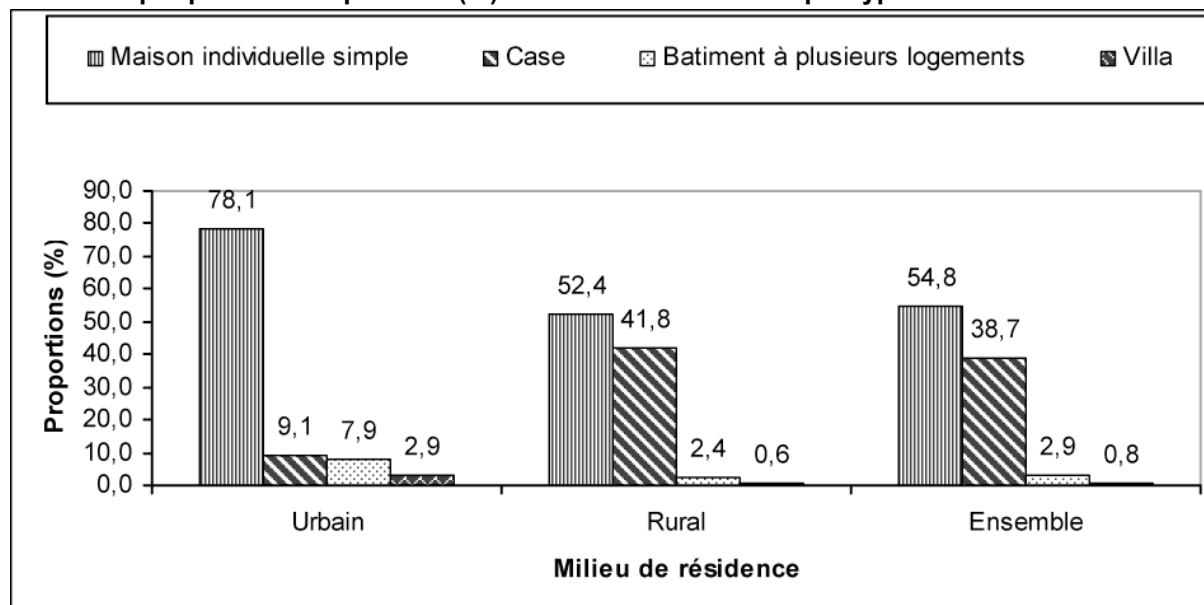
Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

12.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la région du Plateau Central est « maison individuelle simple », il représente 54,8 % de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus importante en milieu urbain (78,1 %) qu'en milieu rural (52,4 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les cases (38,7 %), suivi des bâtiments à plusieurs logements (2,9 %). En définitive, 97,8 % des habitations du Plateau Central appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone rurale 41,8 % des ménages habitent dans des cases contre 9,1 % en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), Ils sont plus représentés en milieu urbain (7,9 %) qu'en milieu rural (2,4 %).

Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type habitat	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Maison individuelle simple	78,1	52,4	54,8
Case	9,1	41,8	38,7
Bâtiment à plusieurs logements	7,9	2,4	2,9
Villa	2,9	0,6	0,8
Immeuble à appartements	0,2	0,1	0,1
Autres	0,1	1,5	1,3
ND	1,7	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat

12.1.2 – Le type d'habitat par province

Dans la province du Ganzourgou, la proportion des maisons type « case » est plus importante que celle des maisons type « individuelle simple ». On note que la moitié des habitations sont des cases (49,9 %) contre environ 44 % de maisons individuelles simples. En revanche dans les provinces d'Oubritenga et du Kourweogo, le type d'habitat dominant sont les maisons individuelles simples. En effet, elles représentent 65,8 % et 59,5 % respectivement contre respectivement 27,8 % et 31,7 % des habitations sous de cases dans ces provinces.

Pour ce qui est des bâtiments à plusieurs logements et des villas, leurs proportions varient relativement peu d'une province à une autre. Les premiers représentent 6,2 % dans le Kourweogo ; 2,2 % dans le Ganzourgou et 2,1 % dans l'Oubritenga tandis que les deuxièmes valent 1,1 % ; 0,7 % et 0,1 % respectivement dans l'Oubritenga, le Ganzourgou et le Kourweogo.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province

Type habitat	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Maison individuelle simple	44,5	65,8	59,5	54,8
Case	49,9	27,8	31,7	38,7
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	2,2	2,1	6,2	2,9
Villa	0,7	1,1	0,6	0,8
Immeuble à appartements	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	1,4	1,6	0,7	1,3
ND	1,2	1,4	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.2 - MODE D'ECLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence, et selon la province.

12.2.1 – Les données globales

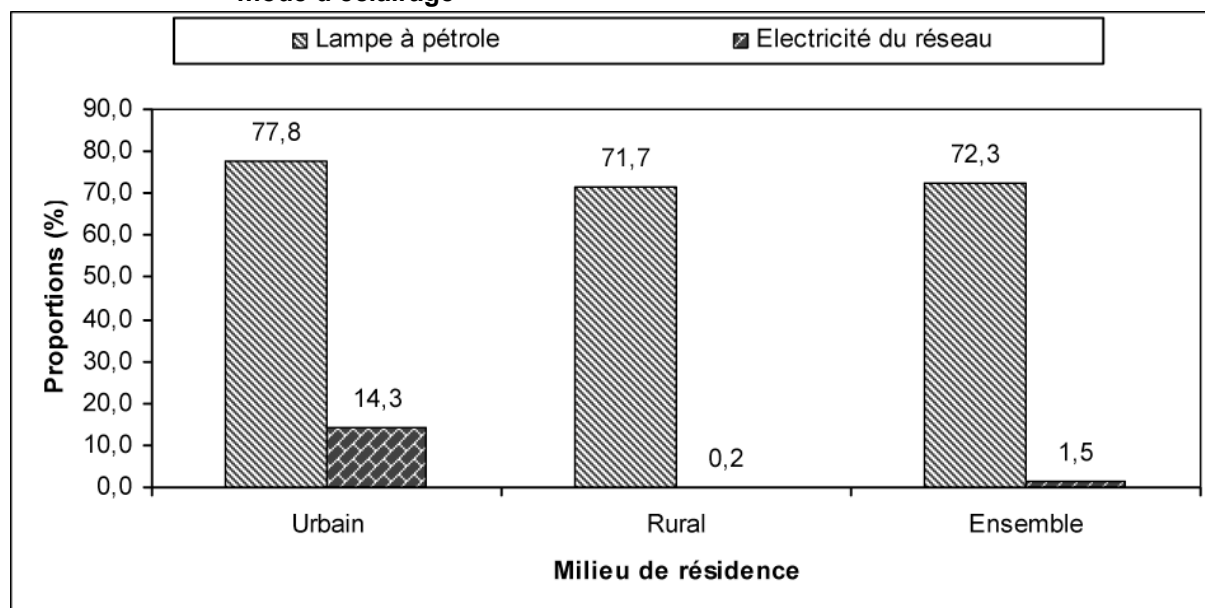
Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans la région du Plateau Central, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (72,3 %) et concerne 77,8 % des ménages du milieu urbain et 71,7 % des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est utilisée par 1,5 % des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (14,3 %) qu'en milieu rural (0,2 %). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Lampe à pétrole	77,8	71,7	72,3
Electricité du réseau	14,3	0,2	1,5
Lampe torche	3,4	19,7	18,2
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,5	0,3	0,3
Autres (lampe à huile, lampe à gaz, bougie, bois/paille, etc)	2,7	6,8	6,4
ND	1,3	1,3	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage



12.2.2 – Le mode d'éclairage par province

L'électricité du réseau est utilisée par 2,7 % des ménages dans l'Oubritenga et 1,3 % par les ménages dans le Ganzourgou tandis que dans le Kourweogo les ménages n'ont pas l'électricité du réseau. Quant au recours à la lampe à pétrole comme mode d'éclairage, il est encore plus fréquent dans l'Oubritenga (78,6 %) que dans le Kourweogo (72 %) et dans le Ganzourgou (67,6 %) (Tableau 12.4).

Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province

Mode principal éclairage	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Lampe à pétrole	67,6	78,6	72,0	72,3
Electricité du réseau	1,3	2,7	0,0	1,5
Lampe torche	24,7	11,9	14,0	18,2
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,3	0,4	0,2	0,3
Autres (lampe à huile, lampe à gaz, bougie, bois/paille)	4,8	5,1	12,5	6,4
ND	1,4	1,2	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

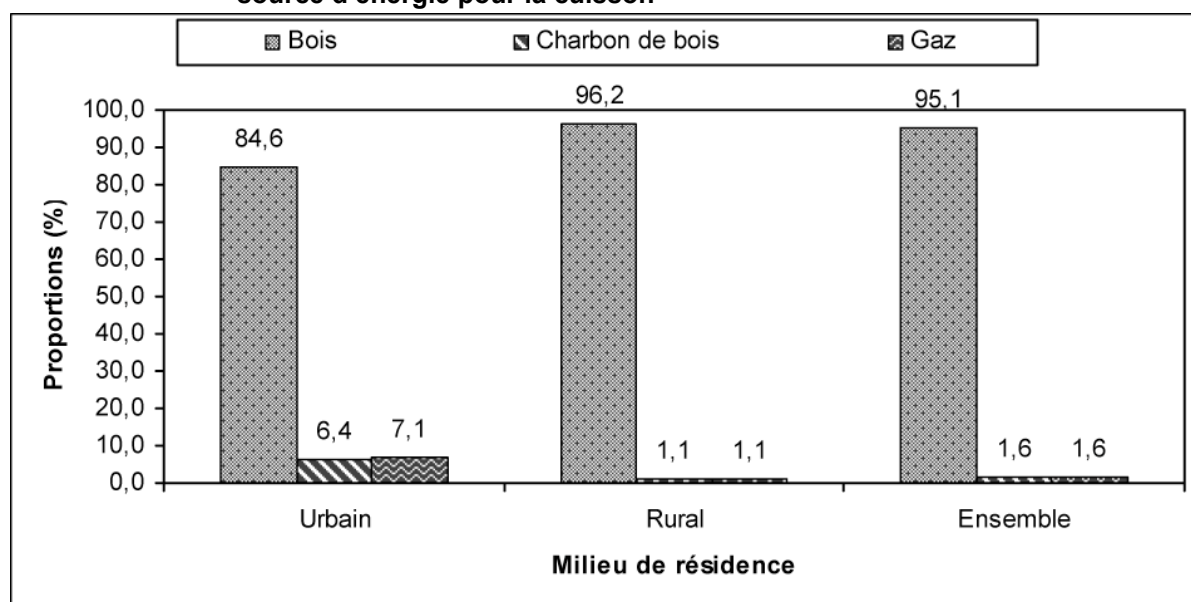
12.3.1 – Données globales

Plus de 9 ménages sur 10 (95,1 %) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Certains l'utilisent dans de foyers améliorés (1,5 %) et d'autres dans des foyers simples (93,6 %). La deuxième source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages est soit le charbon de bois (1,6 % des ménages) soit le gaz (1,6 % des ménages).

Il existe de grandes disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 95 % des ménages utilisent les foyers simples contre 80,2 % en milieu urbain. S'agissant des foyers améliorés leur usage est près de quatre fois plus répandu en milieu urbain (4,4 %) qu'en milieu rural (1,2 %). Le charbon de bois et le gaz sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 6,4 % et 7,1 % pour le milieu urbain contre respectivement de 1,1 % et 1,1 % en milieu rural. Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Energie pour la cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bois (foyer simple)	80,2	95,0	93,6
Bois (foyer amélioré)	4,4	1,2	1,5
Charbon de bois	6,4	1,1	1,6
Gaz	7,1	1,1	1,6
Pétrole	0,3	0,4	0,4
Electricité	0,1	0,0	0,0
Autres	0,8	0,5	0,6
ND	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson

12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces

Les foyers simples sont davantage utilisés dans la province du Ganzourgou (94,4 %) que dans les provinces du Kourweogo (93,7 %) et de l'Oubritenga (92,6 %) tandis que le foyer amélioré est plus accessible dans le Kourweogo (2 %) que dans les deux autres provinces. Le charbon de bois et le gaz sont beaucoup plus utilisés dans l'Oubritenga que dans le Ganzourgou et le Kourweogo (Tableau 12.6).

Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province

Energie pour la cuisson	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Bois (foyer simple)	94,4	92,6	93,7	93,6
Bois (foyer amélioré)	1,2	1,5	2,0	1,5
Charbon de bois	1,4	2,1	1,1	1,6
Gaz	1,5	2,0	1,4	1,6
Pétrole	0,4	0,5	0,2	0,4
Electricité	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,4	0,6	0,9	0,6
ND	0,8	0,6	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

12.4.1 – Données globales

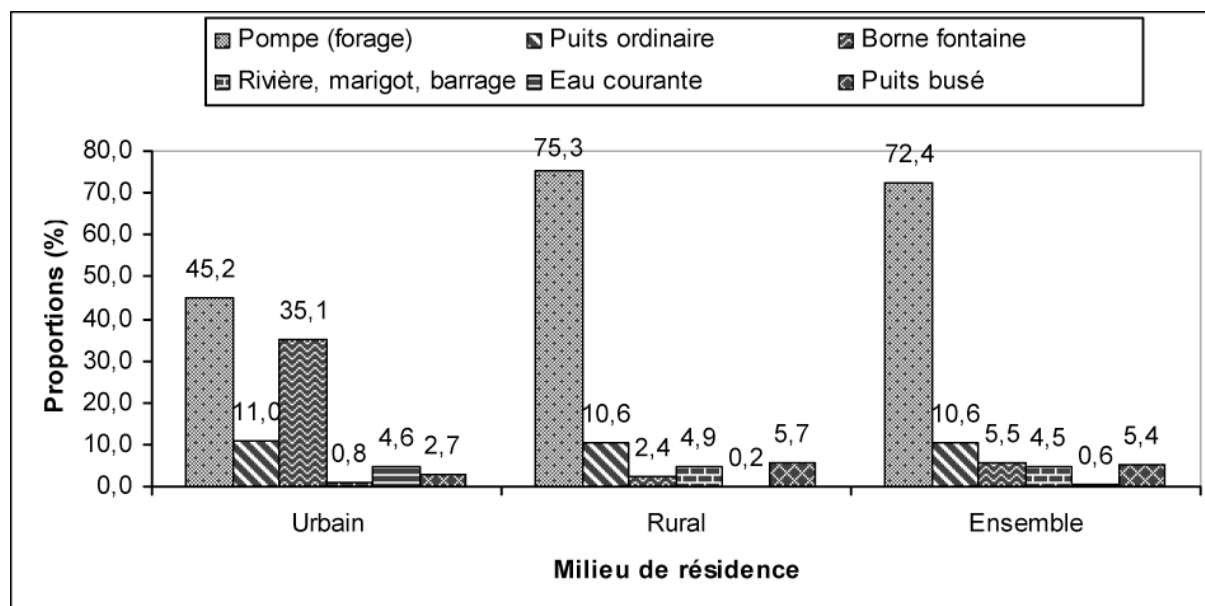
La pompe (forage) est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson dans la région (72,4 % des ménages y recourent) ; c'est également la principale source d'approvisionnement en eau dans l'ensemble du pays (37,2 %). Les ménages qui s'approvisionnent au puits ordinaire représentent 10,6 % et 5,5 % des ménages ont accès à l'eau des bornes fontaines. Il y a seulement 0,6 % des ménages qui boivent l'eau courante, et 5,4 % l'eau des puits busés, tandis que l'on a jusqu'à 4,5 % des ménages qui s'approvisionnent à la rivière, au marigot ou au barrage.

En milieu urbain environ de 4 ménages sur 10 (45,2 %) utilisent l'eau de la pompe (forage) ; 35,1 % utilisent la borne fontaine ; 11 % les puits busés et seulement 4,6 % l'eau courante. En revanche, Pr7s de 3 ménages sur 4 (75,3 %) des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de forage, 10,6 % en eau de puits ordinaire et 4,9 % au marigot.

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé) on note que 83,9 % des ménages dans la région, 87,6 % en milieu urbain et 83,6 % en milieu rural ont accès à celle-ci. L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Approvisionnement en eau	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Pompe (forage)	45,2	75,3	72,4
Puits ordinaire	11,0	10,6	10,6
Borne fontaine	35,1	2,4	5,5
Rivière, marigot, barrage	0,8	4,9	4,5
Eau courante	4,6	0,2	0,6
Puits busé	2,7	5,7	5,4
Autres	0,0	0,1	0,1
ND	0,6	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.

12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

L'examen du tableau 12.8 indique que quelle que soit la province considérée, la pompe (forage) reste la principale source d'approvisionnement en eau. 74,9 % des ménages l'utilisent dans l'Oubritenga, 71,9 % dans le Ganzourgou et 69,2 % dans le Kourweogo.

Les puits ordinaires sont la deuxième source d'approvisionnement en eau dans le Ganzourgou et le Kourweogo tandis que la borne fontaine vient en deuxième position parmi les sources d'approvisionnement en eau dans l'Oubritenga.

La troisième source d'approvisionnement en eau par les ménages est le puits busé dans les provinces du Ganzourgou, du Kourweogo, et le puits ordinaire dans l'Oubritenga.

L'eau courante est utilisée par 1,4 % des ménages dans l'Oubritenga et moins de 1 % dans les deux autres provinces.

Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

Approvisionnement en eau	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Pompe (forage)	71,9	74,9	69,2	72,4
Puits ordinaire	10,1	6,8	18,7	10,6
Borne fontaine	5,9	7,5	1,2	5,5
Rivière, marigot, barrage	4,3	5,9	2,8	4,5
Eau courante	0,3	1,4	0,1	0,6
Puits busé	6,6	2,8	7,1	5,4
Autres	0,1	0,1	0,3	0,1
ND	0,8	0,7	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5 - TYPE D' AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence et la province.

12.5.1 – Données globales

Dans la région, les deux principaux lieux d'aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. Environ 8 ménages sur 10 (82,5 %) utilisent la brousse/nature comme principal lieu d'aisance 14,8 % utilisent la latrine simple.

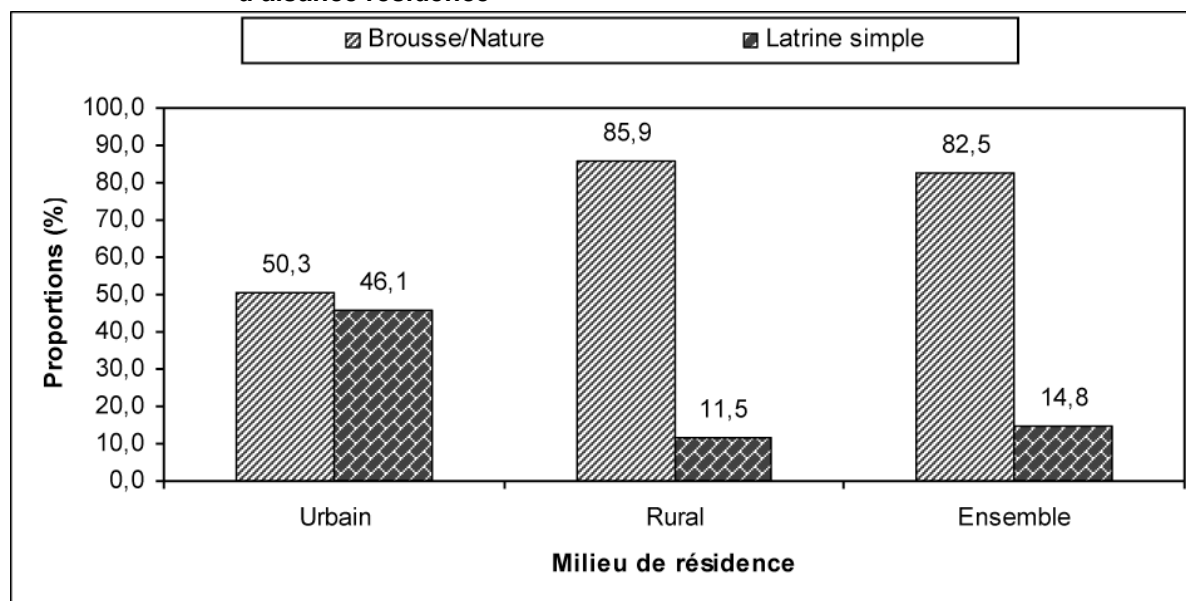
En considérant le milieu de résidence, près de 86,0 %) des ménages ruraux utilisent la nature et 11,5 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, environ la moitié des ménages (50,3 %) utilisent la brousse ou la nature comme type principal d'aisance ; la latrine simple vient en deuxième position avec près de 46,0 % des ménages.

Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Brousse/Nature	50,3	85,9	82,5
Latrine simple	46,1	11,5	14,8
Chasse d'eau en commun	0,3	0,2	0,2
Chasse d'eau personnelle	0,2	0,0	0,0
Latrine ventilée	0,7	0,5	0,5
Autres	1,6	0,9	1,0
ND	0,9	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisances les plus utilisés.

Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence



12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces

Les résultats observés au niveau régional en ce qui concerne l'utilisation de la brousse et des latrines comme principaux types d'aisance se confirment au niveau provincial. En effet dans le Ganzourgou 84,2 % des ménages utilisent la brousse pour se soulager contre 13,3 % des ménages qui utilisent les latrines simples.

Dans l'Oubritenga, ils représentent 78,1 % à utiliser la brousse contre 18,9 % qui ont accès aux latrines simples.

Les ménages qui utilisent la brousse pour se soulager valent 86,5 % dans le Kourweogo contre 11,3 % des ménages qui utilisent la latrine dans cette province.

Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Ensemble
Brousse/Nature	84,2	78,1	86,5	82,5
Latrine simple	13,3	18,9	11,3	14,8
Chasse d'eau en commun	0,2	0,2	0,1	0,2
Chasse d'eau personnelle	0,0	0,1	0,0	0,0
Latrine ventilée	0,5	0,5	0,4	0,5
Autres	0,8	1,4	0,7	1,0
ND	1,0	0,9	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et selon la province.

12.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la région, environ deux ménages sur 3 jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans les Fossés représentent 13,3 % et ceux qui utilisent La rue 9,0 %. (Tableau 12.11).

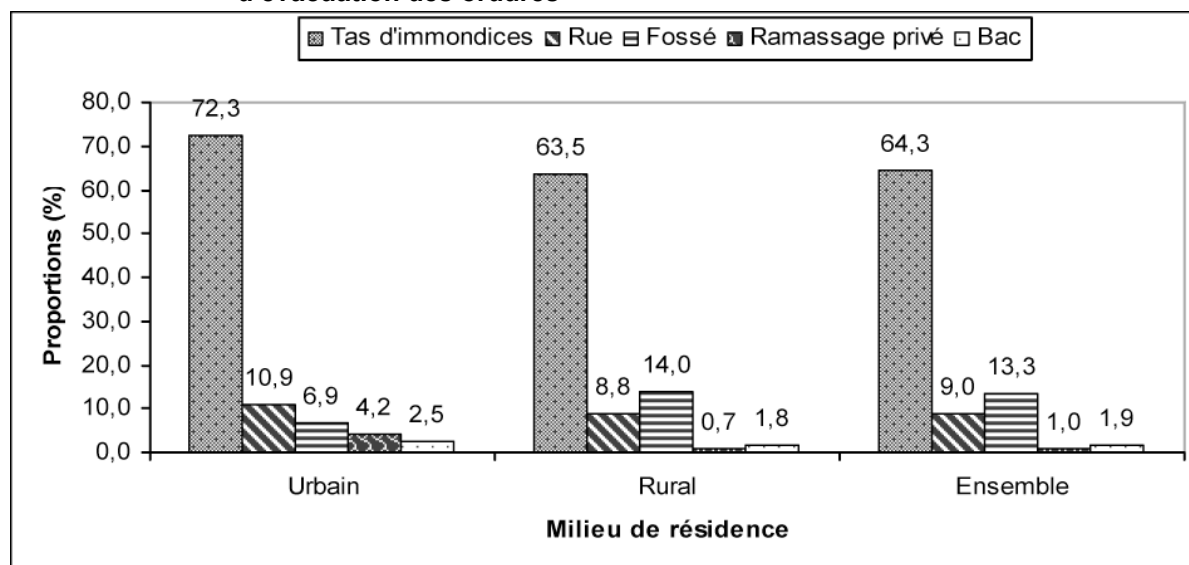
En milieu urbain 72,3 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 10,9 % dans la rue. Les fossés reçoivent les ordures d'environ 7 % des ménages urbains. Le ramassage privé et les bacs à ordures ne concernent que respectivement 4,2 % et 2,5 % des ménages.

En milieu rural, 63,5 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 14 % les fossés comme mode d'évacuation des ordures. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont presque inexistant (respectivement 0,7 % et 1,8 %).

Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des ordures	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Tas d'immondices	72,3	63,5	64,3
Rue	10,9	8,8	9,0
Fossé	6,9	14,0	13,3
Ramassage privé	4,2	0,7	1,0
Bac	2,5	1,8	1,9
Autres	2,5	10,5	9,8
ND	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures



12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Dans la province du Ganzourgou, 63,4 % des ménages jettent principalement leurs ordures sur les tas d'immondices et 12,6 % dans la rue.

Les tas d'immondices et les fossés sont les principaux modes d'évacuation des ordures avec respectivement 66,6 % et 14,2 % dans l'Oubritenga ; respectivement 62,7% et 21,5 % dans le Kourweogo.

Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province

Mode d'évacuation des ordures	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Ensemble
Tas d'immondices	63,4	66,6	62,7	64,3
Rue	12,6	6,0	5,9	9,0
Fossé	9,2	14,2	21,5	13,3
Ramassage privé	1,1	1,1	0,5	1,0
Bac	2,0	2,2	1,0	1,9
Autres	11,0	9,2	7,8	9,8
ND	0,8	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

12.7.1 – Données globales

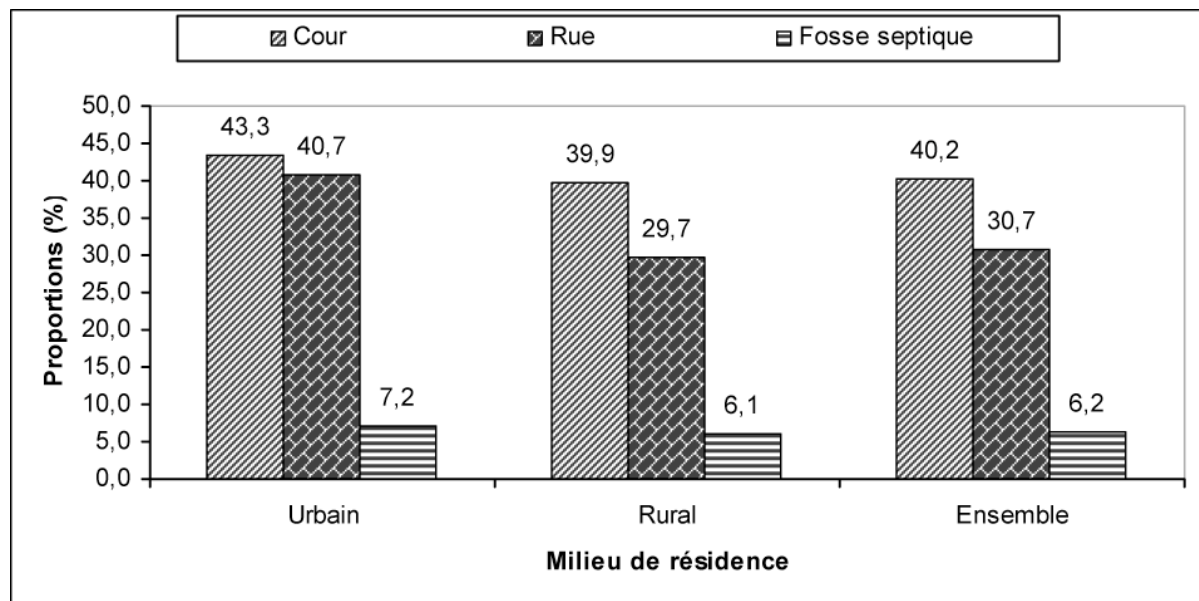
Au niveau régional, la cour (40,2 %) et la rue (30,7 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Graphique 12.7).

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la cour ou de la rue pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 43,3 % des ménages utilisent la cour et 40,7 % la rue pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 39,9 % pour la cour et 29,7 % pour la rue. (Tableau 12.13).

Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	43,3	39,9	40,2
Rue	40,7	29,7	30,7
Fosse septique	7,2	6,1	6,2
Puits	1,1	0,6	0,6
Caniveau	0,2	0,3	0,3
Autres	5,8	21,4	19,9
ND	1,7	2,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans chacune des trois provinces, près de 4 ménages sur 10 évacuent les eaux usées dans la cour (39,3 % dans le Ganzourgou, 43,1 % dans l'Oubritenga et 37,2 % dans le Kourweogo). (Tableau 12.14).

Pour ce qui est de la rue dans chacune des trois provinces, on note qu'environ 3 ménages sur 10 y évacuent les eaux usées.

Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Mode d'évacuation des eaux usées	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Ensemble
Cour	39,3	43,1	37,2	40,2
Rue	33,0	30,0	26,5	30,7
Fosse septique	5,7	5,8	8,0	6,2
Puits	0,6	0,5	0,7	0,6
Caniveau	0,4	0,4	0,1	0,3
Autres	18,9	18,0	25,8	19,9
ND	2,1	2,1	1,7	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.8 – BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

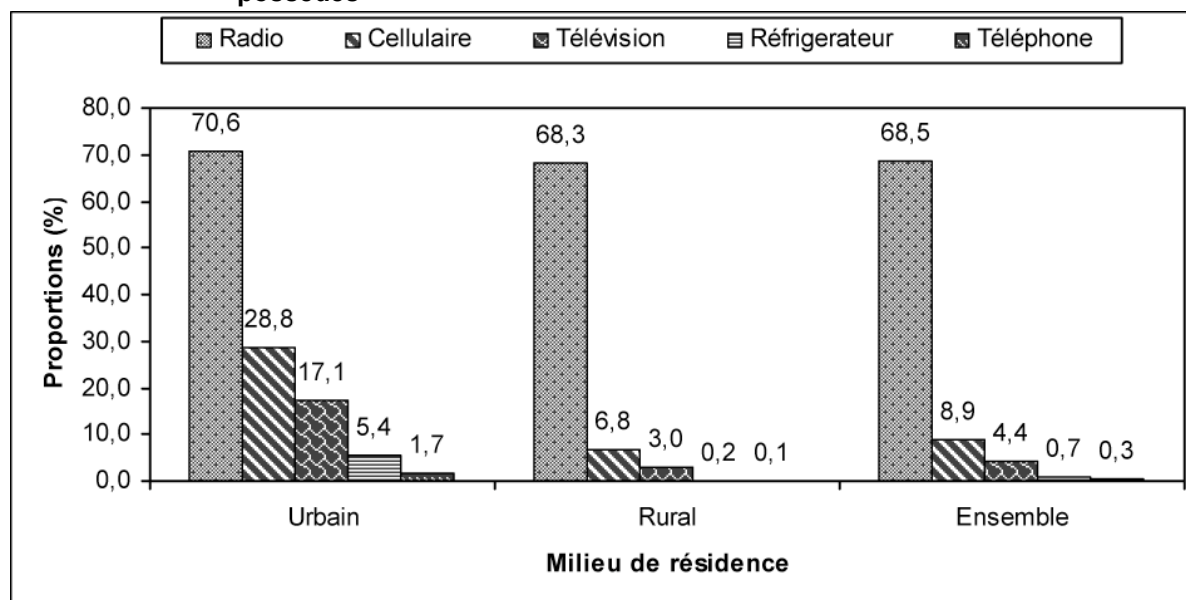
12.8.1 – Données globales

Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (68,5 %). Viennent ensuite le cellulaire (8,9 %) et la télévision (4,4 %). Les autres biens sont quasiment inexistantes (Tableau 12.15).

En milieu urbain 70,6 % des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 68,3 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant d'un cellulaire représentent 28,8 % et ceux disposant d'une télévision valent 17,1 %. En milieu rural seulement 6,8 % des ménages disposent d'un cellulaire portable et 3 % des ménages ont une télévision. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	70,6	68,3	68,5
Cellulaire	28,8	6,8	8,9
Télévision	17,1	3,0	4,4
Réfrigérateur	5,4	0,2	0,7
Téléphone	1,7	0,1	0,3
Ordinateur	0,6	0,0	0,1
Internet	0,1	0,0	0,0

Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés

12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces

De façon générale, la radio est le bien d'équipement possédé par les ménages le plus répandu dans les trois provinces de la région. Ainsi, quelle soit la province, au moins 2 ménages sur 3 possèdent une radio. Le cellulaire et la télévision viennent en deuxième et troisième position en terme de biens possédés par les ménages dans les trois provinces (Tableau 12.16).

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province

Biens d'équipements possédés	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Ensemble
Radio	73,2	68,0	58,5	68,5
Cellulaire	9,2	9,9	6,6	8,9
Télévision	4,1	5,6	2,9	4,4
Réfrigérateur	0,6	1,1	0,1	0,7
Téléphone	0,2	0,5	0,2	0,3
Ordinateur	0,1	0,1	0,0	0,1
Internet	0,0	0,0	-	0,0

12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble près de 88 % des ménages possèdent au moins une bicyclette (88,4,5 %) alors qu'environ de 42 % de ceux-ci ont un âne (41,7 %), 2 ménages sur 10 environ ont possèdent une mobylette (24,3 %) et presque 3 ménages sur 10 ont une charrette (27,5 %) (Tableau 12.17).

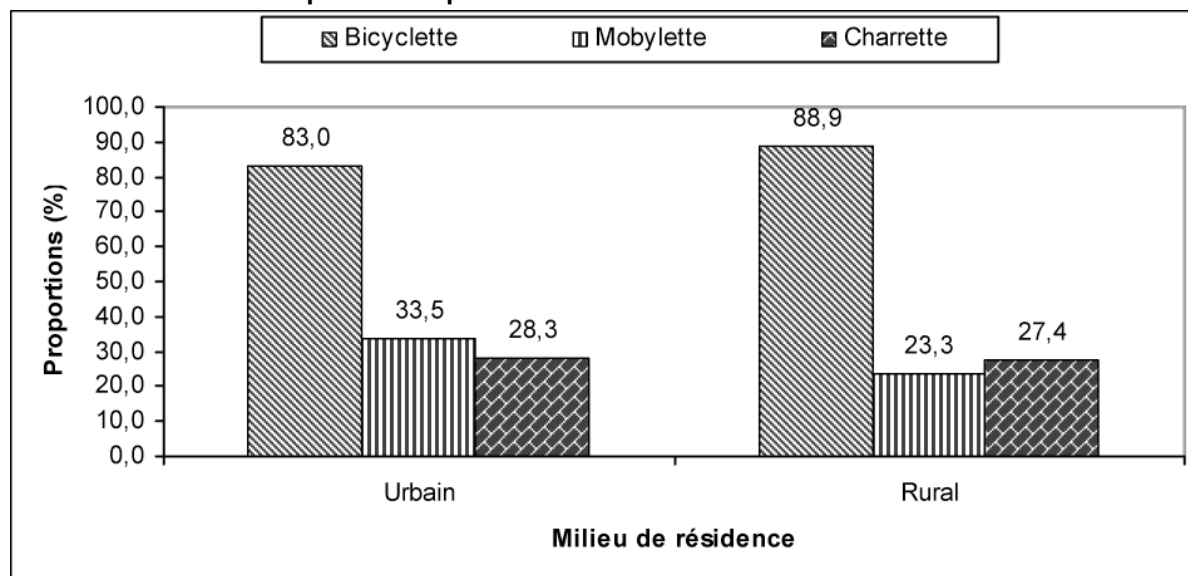
Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (83,0 % en milieu urbain et 88,9 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté est la mobylette en milieu urbain (33,5 %) tandis qu'en milieu rural le moyen de déplacement le plus utilisé après la bicyclette c'est l'âne (42,8 %).

Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 1,8 % en ville et 0,2 % en milieu rural. En milieu rural 27,4 % des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion est légèrement plus élevée en milieu urbain (28,3 %).

Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	83,0	88,9	88,4
Mobylette	33,5	23,3	24,3
Charrette	28,3	27,4	27,5
Ane	32,1	42,8	41,7
Voiture	1,8	0,2	0,4
Autres	0,2	0,2	0,2

Le Graphique 12.9 montre que les deux principaux moyens de déplacement sont la bicyclette et la mobylette

Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés

12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre que dans le Ganzourgou, 89,5 % des ménages possèdent au moins une bicyclette, 38,5 % un âne, 29 % une charrette et 23,7 % une mobylette.

Dans l'Oubritenga, 89,4 % des ménages possèdent une bicyclette, 47 % un âne, 28,7 % une charrette et 27,2 % une mobylette.

En fin dans le Kourweogo, 83,9 % des ménages possèdent une bicyclette, 40,1 % un âne, 22 % une charrette et 20,7 % une mobylette.

Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province

Moyens de déplacement	Province de résidence			
	Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Ensemble
Bicyclette	89,5	89,4	83,9	88,4
Mobylette	23,7	27,2	20,7	24,3
Charrette	29,0	28,7	22,0	27,5
Ane	38,5	47,0	40,1	41,7
Voiture	0,3	0,5	0,3	0,4
Autres	0,1	0,2	0,2	0,2

Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié (54,8 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples et 38,7 % dans des cases. Cette tendance est observée aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (72,3 %). Cette proportion atteint 71,7 % en milieu rural. L'électricité du réseau (14,3 % en milieu urbain) est essentiellement présente dans l'Oubritenga et dans le Ganzourgou.

Dans l'ensemble, 83,9 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 83,6 % en milieu rural et 87,6 % en milieu urbain. Les ménages qui ont l'eau courante sont en ville et principalement dans les provinces de l'Oubritenga et du Ganzourgou.

Plus de 8 ménages sur 10 (82,5 %) utilisent la brousse/nature comme principal type d'aisance. La plupart des ménages (64,3 %) jettent les ordures sur les tas d'immondices.

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 68,5 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement 4,4 % des ménages possèdent une télévision et 8,9 % un téléphone cellulaire. S'agissant des moyens de déplacement, 88,4 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et 24,3 % une mobylette.

CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2007-2020

Introduction

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région du Plateau Central.

13.1- METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2020 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région du Plateau Central sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

13.2- RESULTATS DES PROJECTIONS

Tableau 13.1 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2007-2008-2009

Age	2007			2008			2009		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0	16 716	15 097	31 813	17 373	16 008	33 381	17 665	16 276	33 941
1	15 480	13 818	29 298	15 811	14 386	30 197	16 472	15 292	31 764
2	14 905	13 424	28 329	15 035	13 433	28 468	15 370	14 001	29 371
3	14 212	12 973	27 185	14 589	13 173	27 762	14 724	13 190	27 914
4	13 515	12 505	26 020	13 956	12 786	26 742	14 333	12 991	27 324
5	12 835	12 042	24 877	13 294	12 356	25 650	13 733	12 640	26 373
6	12 189	11 596	23 785	12 654	11 928	24 582	13 110	12 242	25 352
7	11 560	11 157	22 717	12 020	11 495	23 515	12 482	11 828	24 310
8	10 954	10 733	21 687	11 393	11 062	22 455	11 849	11 401	23 250
9	10 373	10 320	20 693	10 784	10 633	21 417	11 219	10 963	22 182
10	9 827	9 929	19 756	10 216	10 230	20 446	10 623	10 544	21 167
11	9 305	9 554	18 859	9 678	9 847	19 525	10 063	10 148	20 211
12	8 806	9 191	17 997	9 161	9 474	18 635	9 530	9 767	19 297
13	8 328	8 845	17 173	8 660	9 119	17 779	9 012	9 403	18 415
14	7 872	8 511	16 383	8 175	8 775	16 950	8 504	9 049	17 553
15	7 905	8 268	16 173	8 129	8 808	16 937	8 447	9 083	17 530
16	7 317	7 113	14 430	7 524	7 412	14 936	7 741	7 896	15 637
17	6 767	7 186	13 953	7 020	7 111	14 131	7 222	7 413	14 635
18	6 014	7 079	13 093	6 169	6 854	13 023	6 405	6 785	13 190
19	5 559	7 258	12 817	5 753	7 156	12 909	5 905	6 931	12 836
20	4 929	6 942	11 871	5 163	7 144	12 307	5 347	7 046	12 393
21	4 521	6 787	11 308	4 693	7 071	11 764	4 922	7 280	12 202
22	4 106	6 143	10 249	4 221	6 501	10 722	4 387	6 775	11 162
23	3 830	5 893	9 723	3 928	6 226	10 154	4 043	6 591	10 634
24	3 568	5 530	9 098	3 573	5 669	9 242	3 668	5 991	9 659
25	3 558	5 525	9 083	3 496	5 579	9 075	3 502	5 722	9 224
26	3 414	5 377	8 791	3 404	5 449	8 853	3 345	5 505	8 850
27	3 305	5 431	8 736	3 331	5 532	8 863	3 323	5 610	8 933
28	3 251	5 321	8 572	3 238	5 427	8 665	3 267	5 531	8 798
29	3 208	5 287	8 495	3 237	5 463	8 700	3 226	5 574	8 800
30	2 931	4 865	7 796	3 038	5 171	8 209	3 068	5 345	8 413
31	2 842	4 649	7 491	2 936	4 937	7 873	3 046	5 251	8 297
32	2 764	4 323	7 087	2 833	4 532	7 365	2 929	4 815	7 744
33	2 599	4 113	6 712	2 706	4 389	7 095	2 776	4 603	7 379
34	2 485	3 823	6 308	2 561	4 000	6 561	2 670	4 270	6 940

Age	2007			2008			2009		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
35	2 471	3 835	6 306	2 485	3 890	6 375	2 564	4 073	6 637
36	2 374	3 760	6 134	2 401	3 835	6 236	2 416	3 891	6 307
37	2 351	3 739	6 090	2 363	3 754	6 117	2 392	3 831	6 223
38	2 358	3 766	6 124	2 353	3 724	6 077	2 367	3 741	6 108
39	2 313	3 730	6 043	2 353	3 802	6 155	2 349	3 761	6 110
40	2 263	3 485	5 748	2 339	3 651	5 990	2 381	3 722	6 103
41	2 241	3 372	5 613	2 281	3 474	5 755	2 359	3 641	6 000
42	2 124	3 204	5 328	2 163	3 318	5 481	2 203	3 420	5 623
43	2 016	2 958	4 974	2 135	3 228	5 363	2 175	3 344	5 519
44	1 942	2 761	4 703	2 025	2 929	4 954	2 146	3 198	5 344
45	1 918	2 767	4 685	1 926	2 771	4 697	2 011	2 941	4 952
46	1 848	2 651	4 499	1 897	2 735	4 632	1 906	2 740	4 646
47	1 850	2 628	4 478	1 886	2 681	4 567	1 936	2 768	4 704
48	1 826	2 634	4 460	1 812	2 570	4 382	1 848	2 624	4 472
49	1 769	2 600	4 369	1 798	2 637	4 435	1 784	2 575	4 359
50	1 684	2 417	4 101	1 751	2 568	4 319	1 781	2 606	4 387
51	1 634	2 299	3 933	1 654	2 388	4 042	1 722	2 538	4 260
52	1 581	2 162	3 743	1 593	2 241	3 834	1 613	2 328	3 941
53	1 463	1 896	3 359	1 567	2 151	3 718	1 580	2 230	3 810
54	1 380	1 663	3 043	1 449	1 834	3 283	1 554	2 083	3 637
55	1 427	1 714	3 141	1 400	1 674	3 074	1 471	1 848	3 319
56	1 432	1 709	3 141	1 439	1 724	3 163	1 411	1 685	3 096
57	1 421	1 713	3 134	1 422	1 729	3 151	1 429	1 745	3 174
58	1 469	1 809	3 278	1 400	1 666	3 066	1 402	1 683	3 085
59	1 494	1 911	3 405	1 462	1 819	3 281	1 394	1 675	3 069
60	1 361	1 755	3 116	1 415	1 854	3 269	1 386	1 764	3 150
61	1 267	1 593	2 860	1 305	1 659	2 964	1 359	1 754	3 113
62	1 183	1 480	2 663	1 215	1 527	2 742	1 253	1 591	2 844
63	1 074	1 249	2 323	1 173	1 449	2 622	1 206	1 497	2 703
64	994	1 046	2 040	1 053	1 204	2 257	1 153	1 400	2 553
65	1 009	1 019	2 028	982	995	1 977	1 043	1 147	2 190
66	981	1 018	1 999	980	1 010	1 990	954	987	1 941
67	950	978	1 928	956	979	1 935	955	972	1 927
68	942	1 055	1 997	889	955	1 844	895	956	1 851
69	923	1 088	2 011	899	1 025	1 924	849	927	1 776
70	842	1 011	1 853	881	1 058	1 939	858	995	1 853
71	801	933	1 734	815	954	1 769	855	1 000	1 855
72	760	878	1 638	761	885	1 646	776	907	1 683

Age	2007			2008			2009		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
73	690	682	1 372	761	810	1 571	763	818	1 581
74	588	533	1 121	640	634	1 274	710	758	1 468
75	566	524	1 090	549	504	1 053	600	604	1 204
76	529	515	1 044	523	500	1 023	507	480	987
77	499	504	1 003	493	483	976	487	468	955
78	486	528	1 014	463	481	944	458	460	918
79	425	514	939	429	496	925	408	451	859
80 et +	2 544	3 484	6 028	2 524	3 425	5 949	2 511	3 357	5 868
Total	327 813	376 178	703 991	336 812	386 816	723 628	346 108	397 736	743 844

Tableau 13.2 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2010-2011-2012

Age	2010			2011			2012		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0	17 951	16 537	34 488	18 198	16 758	34 956	18 488	17 016	35 504
1	16 765	15 554	32 319	17 061	15 820	32 881	17 319	16 049	33 368
2	16 024	14 895	30 919	16 317	15 152	31 469	16 615	15 420	32 035
3	15 059	13 757	28 816	15 709	14 641	30 350	16 001	14 895	30 896
4	14 469	13 011	27 480	14 805	13 575	28 380	15 449	14 452	29 901
5	14 108	12 845	26 953	14 247	12 867	27 114	14 583	13 428	28 011
6	13 546	12 525	26 071	13 918	12 730	26 648	14 058	12 753	26 811
7	12 933	12 141	25 074	13 366	12 423	25 789	13 736	12 627	26 363
8	12 306	11 733	24 039	12 754	12 045	24 799	13 184	12 326	25 510
9	11 671	11 301	22 972	12 124	11 631	23 755	12 569	11 942	24 511
10	11 054	10 873	21 927	11 502	11 209	22 711	11 952	11 538	23 490
11	10 467	10 461	20 928	10 894	10 789	21 683	11 338	11 123	22 461
12	9 911	10 068	19 979	10 311	10 380	20 691	10 735	10 706	21 441
13	9 377	9 695	19 072	9 755	9 994	19 749	10 151	10 305	20 456
14	8 852	9 333	18 185	9 214	9 624	18 838	9 588	9 922	19 510
15	8 792	9 368	18 160	9 156	9 662	18 818	9 536	9 964	19 500
16	8 049	8 142	16 191	8 381	8 396	16 777	8 733	8 658	17 391
17	7 434	7 899	15 333	7 734	8 146	15 880	8 058	8 401	16 459
18	6 592	7 076	13 668	6 790	7 542	14 332	7 068	7 778	14 846
19	6 136	6 863	12 999	6 320	7 158	13 478	6 514	7 632	14 146
20	5 493	6 826	12 319	5 712	6 760	12 472	5 888	7 053	12 941
21	5 103	7 181	12 284	5 246	6 957	12 203	5 461	6 891	12 352
22	4 607	6 976	11 583	4 782	6 882	11 664	4 920	6 668	11 588
23	4 206	6 870	11 076	4 423	7 075	11 498	4 595	6 980	11 575
24	3 779	6 344	10 123	3 937	6 614	10 551	4 146	6 812	10 958
25	3 600	6 050	9 650	3 713	6 408	10 121	3 873	6 681	10 554
26	3 354	5 648	9 002	3 451	5 973	9 424	3 563	6 327	9 890
27	3 267	5 669	8 936	3 278	5 819	9 097	3 376	6 155	9 531
28	3 261	5 610	8 871	3 207	5 671	8 878	3 219	5 822	9 041
29	3 257	5 683	8 940	3 253	5 766	9 019	3 200	5 830	9 030
30	3 058	5 456	8 514	3 090	5 563	8 653	3 087	5 645	8 732
31	3 078	5 429	8 507	3 070	5 542	8 612	3 104	5 653	8 757
32	3 042	5 122	8 164	3 075	5 297	8 372	3 069	5 409	8 478
33	2 872	4 892	7 764	2 986	5 205	8 191	3 020	5 383	8 403
34	2 741	4 479	7 220	2 838	4 762	7 600	2 953	5 068	8 021

Age	2010			2011			2012		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
35	2 676	4 349	7 025	2 749	4 563	7 312	2 849	4 852	7 701
36	2 495	4 076	6 571	2 606	4 354	6 960	2 679	4 569	7 248
37	2 409	3 888	6 297	2 490	4 074	6 564	2 603	4 353	6 956
38	2 398	3 819	6 217	2 416	3 878	6 294	2 499	4 064	6 563
39	2 364	3 779	6 143	2 397	3 859	6 256	2 417	3 919	6 336
40	2 378	3 683	6 061	2 395	3 701	6 096	2 429	3 781	6 210
41	2 402	3 712	6 114	2 401	3 674	6 075	2 419	3 693	6 112
42	2 280	3 586	5 866	2 323	3 657	5 980	2 323	3 619	5 942
43	2 217	3 448	5 665	2 297	3 615	5 912	2 341	3 687	6 028
44	2 188	3 314	5 502	2 231	3 418	5 649	2 313	3 585	5 898
45	2 133	3 213	5 346	2 175	3 329	5 504	2 220	3 434	5 654
46	1 991	2 911	4 902	2 114	3 180	5 294	2 156	3 296	5 452
47	1 947	2 773	4 720	2 036	2 947	4 983	2 163	3 221	5 384
48	1 898	2 710	4 608	1 910	2 716	4 626	1 999	2 887	4 886
49	1 821	2 630	4 451	1 872	2 717	4 589	1 884	2 723	4 607
50	1 768	2 545	4 313	1 806	2 600	4 406	1 858	2 687	4 545
51	1 751	2 576	4 327	1 740	2 516	4 256	1 778	2 572	4 350
52	1 680	2 476	4 156	1 710	2 513	4 223	1 699	2 454	4 153
53	1 601	2 318	3 919	1 669	2 466	4 135	1 699	2 503	4 202
54	1 568	2 160	3 728	1 589	2 246	3 835	1 659	2 390	4 049
55	1 579	2 100	3 679	1 593	2 177	3 770	1 616	2 264	3 880
56	1 485	1 862	3 347	1 596	2 116	3 712	1 609	2 193	3 802
57	1 403	1 706	3 109	1 478	1 887	3 365	1 589	2 146	3 735
58	1 411	1 699	3 110	1 385	1 661	3 046	1 462	1 840	3 302
59	1 398	1 694	3 092	1 407	1 711	3 118	1 382	1 673	3 055
60	1 322	1 625	2 947	1 326	1 645	2 971	1 336	1 662	2 998
61	1 330	1 668	2 998	1 269	1 536	2 805	1 275	1 557	2 832
62	1 305	1 683	2 988	1 278	1 599	2 877	1 219	1 473	2 692
63	1 245	1 561	2 806	1 298	1 652	2 950	1 270	1 568	2 838
64	1 185	1 445	2 630	1 224	1 507	2 731	1 277	1 596	2 873
65	1 143	1 335	2 478	1 174	1 376	2 550	1 214	1 436	2 650
66	1 015	1 141	2 156	1 114	1 329	2 443	1 143	1 368	2 511
67	930	950	1 880	992	1 102	2 094	1 089	1 284	2 373
68	895	950	1 845	872	928	1 800	932	1 081	2 013
69	856	931	1 787	856	925	1 781	834	904	1 738
70	810	899	1 709	819	906	1 725	819	901	1 720
71	832	939	1 771	785	848	1 633	796	857	1 653
72	816	951	1 767	792	892	1 684	747	805	1 552
73	779	839	1 618	820	881	1 701	795	823	1 618

Age	2010			2011			2012		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
74	710	762	1 472	726	782	1 508	766	823	1 589
75	666	722	1 388	664	722	1 386	680	742	1 422
76	557	580	1 137	619	694	1 313	615	691	1 306
77	472	450	922	522	549	1 071	581	656	1 237
78	454	447	901	439	429	868	489	529	1 018
79	405	432	837	401	421	822	388	405	793
80 et +	2 483	3 260	5 743	2 458	3 162	5 620	2 436	3 071	5 507
Total	355 665	408 909	764 574	365 450	420 296	785 746	375 495	431 949	807 444

2011-2012

Tableau 13.3 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2013-2014-2015

Age	2013			2014			2015		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0	18 775	17 269	36 044	19 098	17 551	36 649	19 389	17 803	37 192
1	17 621	16 314	33 935	17 920	16 573	34 493	18 254	16 861	35 115
2	16 878	15 652	32 530	17 184	15 919	33 103	17 487	16 180	33 667
3	16 302	15 164	31 466	16 567	15 396	31 963	16 876	15 666	32 542
4	15 742	14 704	30 446	16 044	14 972	31 016	16 312	15 206	31 518
5	15 224	14 298	29 522	15 518	14 548	30 066	15 822	14 818	30 640
6	14 394	13 311	27 705	15 030	14 174	29 204	15 324	14 424	29 748
7	13 878	12 651	26 529	14 213	13 206	27 419	14 845	14 064	28 909
8	13 553	12 530	26 083	13 697	12 554	26 251	14 031	13 108	27 139
9	12 996	12 222	25 218	13 363	12 425	25 788	13 509	12 452	25 961
10	12 393	11 847	24 240	12 818	12 125	24 943	13 185	12 329	25 514
11	11 785	11 450	23 235	12 224	11 759	23 983	12 647	12 037	24 684
12	11 176	11 039	22 215	11 619	11 364	22 983	12 055	11 672	23 727
13	10 572	10 630	21 202	11 009	10 961	21 970	11 449	11 287	22 736
14	9 981	10 232	20 213	10 397	10 555	20 952	10 831	10 886	21 717
15	9 929	10 273	20 202	10 341	10 594	20 935	10 778	10 930	21 708
16	9 100	8 927	18 027	9 480	9 202	18 682	9 878	9 489	19 367
17	8 401	8 663	17 064	8 759	8 933	17 692	9 130	9 211	18 341
18	7 370	8 023	15 393	7 689	8 275	15 964	8 022	8 536	16 558
19	6 786	7 872	14 658	7 082	8 121	15 203	7 395	8 379	15 774
20	6 073	7 520	13 593	6 333	7 758	14 091	6 614	8 006	14 620
21	5 634	7 191	12 825	5 816	7 669	13 485	6 072	7 914	13 986
22	5 127	6 606	11 733	5 295	6 894	12 189	5 471	7 354	12 825
23	4 732	6 764	11 496	4 937	6 702	11 639	5 103	6 997	12 100
24	4 312	6 722	11 034	4 445	6 515	10 960	4 643	6 457	11 100
25	4 085	6 883	10 968	4 253	6 793	11 046	4 388	6 586	10 974
26	3 721	6 599	10 320	3 930	6 800	10 730	4 096	6 713	10 809
27	3 490	6 522	10 012	3 649	6 803	10 452	3 858	7 012	10 870
28	3 319	6 160	9 479	3 434	6 529	9 963	3 595	6 812	10 407
29	3 214	5 987	9 201	3 317	6 336	9 653	3 436	6 717	10 153
30	3 038	5 709	8 747	3 054	5 863	8 917	3 155	6 207	9 362
31	3 103	5 737	8 840	3 055	5 803	8 858	3 073	5 963	9 036
32	3 105	5 517	8 622	3 106	5 601	8 707	3 059	5 667	8 726
33	3 016	5 497	8 513	3 052	5 609	8 661	3 055	5 695	8 750
34	2 989	5 242	8 231	2 986	5 354	8 340	3 025	5 464	8 489
35	2 967	5 165	8 132	3 005	5 343	8 348	3 004	5 460	8 464

Age	2013			2014			2015		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
36	2 779	4 859	7 638	2 897	5 174	8 071	2 935	5 353	8 288
37	2 677	4 568	7 245	2 780	4 860	7 640	2 900	5 176	8 076
38	2 614	4 343	6 957	2 692	4 559	7 251	2 797	4 852	7 649
39	2 502	4 109	6 611	2 620	4 391	7 011	2 699	4 611	7 310
40	2 450	3 840	6 290	2 539	4 027	6 566	2 661	4 305	6 966
41	2 456	3 773	6 229	2 478	3 833	6 311	2 570	4 021	6 591
42	2 342	3 639	5 981	2 378	3 719	6 097	2 402	3 779	6 181
43	2 342	3 649	5 991	2 363	3 670	6 033	2 401	3 752	6 153
44	2 359	3 657	6 016	2 361	3 619	5 980	2 383	3 642	6 025
45	2 303	3 603	5 906	2 350	3 676	6 026	2 353	3 639	5 992
46	2 202	3 400	5 602	2 286	3 568	5 854	2 334	3 641	5 975
47	2 207	3 338	5 545	2 255	3 445	5 700	2 343	3 616	5 959
48	2 125	3 157	5 282	2 170	3 272	5 442	2 218	3 377	5 595
49	1 974	2 896	4 870	2 100	3 167	5 267	2 145	3 282	5 427
50	1 871	2 693	4 564	1 961	2 866	4 827	2 089	3 135	5 224
51	1 831	2 658	4 489	1 844	2 665	4 509	1 935	2 836	4 771
52	1 738	2 510	4 248	1 791	2 595	4 386	1 805	2 602	4 407
53	1 689	2 444	4 133	1 729	2 500	4 229	1 783	2 585	4 368
54	1 690	2 425	4 115	1 680	2 368	4 048	1 721	2 425	4 146
55	1 688	2 410	4 098	1 720	2 446	4 166	1 711	2 389	4 100
56	1 634	2 282	3 916	1 708	2 430	4 138	1 742	2 466	4 208
57	1 603	2 223	3 826	1 629	2 313	3 942	1 704	2 465	4 169
58	1 573	2 093	3 666	1 587	2 168	3 755	1 613	2 257	3 870
59	1 460	1 855	3 315	1 573	2 112	3 685	1 586	2 186	3 772
60	1 313	1 625	2 938	1 388	1 804	3 192	1 497	2 055	3 552
61	1 285	1 574	2 859	1 263	1 539	2 802	1 338	1 711	3 049
62	1 226	1 495	2 721	1 237	1 511	2 748	1 215	1 478	2 693
63	1 211	1 443	2 654	1 220	1 468	2 688	1 232	1 484	2 716
64	1 249	1 513	2 762	1 192	1 393	2 585	1 203	1 419	2 622
65	1 267	1 522	2 789	1 239	1 442	2 681	1 183	1 327	2 510
66	1 183	1 429	2 612	1 236	1 515	2 751	1 208	1 433	2 641
67	1 118	1 319	2 437	1 157	1 379	2 536	1 210	1 463	2 673
68	1 025	1 260	2 285	1 051	1 293	2 344	1 089	1 352	2 441
69	894	1 056	1 950	984	1 232	2 216	1 009	1 261	2 270
70	798	880	1 678	858	1 033	1 891	946	1 205	2 151
71	797	852	1 649	776	833	1 609	837	982	1 819
72	760	816	1 576	761	812	1 573	741	793	1 534

Age	2013			2014			2015		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
73	750	743	1 493	765	756	1 521	766	752	1 518
74	741	766	1 507	698	691	1 389	715	707	1 422
75	719	782	1 501	694	726	1 420	654	654	1 308
76	632	711	1 343	669	750	1 419	644	694	1 338
77	576	650	1 226	592	670	1 262	628	708	1 336
78	545	633	1 178	538	622	1 160	554	643	1 197
79	435	504	939	486	603	1 089	477	588	1 065
80 et +	2 408	2 981	5 389	2 429	2 999	5 428	2 495	3 110	5 605
Total	385 822	443 870	829 692	396 443	456 093	852 536	407 337	468 573	875 910

Tableau 13.4 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2016-2017-2018

Age	2016			2017			2018		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0	19 719	18 088	37 807	20 052	18 376	38 428	20 397	18 674	39 071
1	18 558	17 120	35 678	18 900	17 413	36 313	19 245	17 709	36 954
2	17 825	16 472	34 297	18 134	16 736	34 870	18 480	17 034	35 514
3	17 182	15 930	33 112	17 522	16 225	33 747	17 833	16 492	34 325
4	16 622	15 478	32 100	16 930	15 745	32 675	17 272	16 042	33 314
5	16 092	15 054	31 146	16 404	15 328	31 732	16 714	15 597	32 311
6	15 628	14 695	30 323	15 899	14 933	30 832	16 211	15 208	31 419
7	15 139	14 315	29 454	15 443	14 588	30 031	15 715	14 828	30 543
8	14 660	13 963	28 623	14 953	14 215	29 168	15 258	14 489	29 747
9	13 843	13 004	26 847	14 467	13 856	28 323	14 760	14 109	28 869
10	13 332	12 359	25 691	13 666	12 911	26 577	14 286	13 761	28 047
11	13 012	12 242	25 254	13 161	12 275	25 436	13 495	12 827	26 322
12	12 476	11 952	24 428	12 839	12 159	24 998	12 990	12 195	25 185
13	11 882	11 596	23 478	12 300	11 876	24 176	12 662	12 085	24 747
14	11 268	11 213	22 481	11 698	11 522	23 220	12 113	11 804	23 917
15	11 234	11 275	22 509	11 692	11 615	23 307	12 144	11 939	24 083
16	10 301	9 790	20 091	10 742	10 100	20 842	11 186	10 406	21 592
17	9 519	9 500	19 019	9 932	9 805	19 737	10 362	10 118	20 480
18	8 367	8 804	17 171	8 729	9 084	17 813	9 114	9 378	18 492
19	7 721	8 646	16 367	8 060	8 920	16 980	8 415	9 207	17 622
20	6 913	8 262	15 175	7 224	8 528	15 752	7 547	8 802	16 349
21	6 348	8 169	14 517	6 640	8 434	15 074	6 946	8 708	15 654
22	5 717	7 590	13 307	5 983	7 837	13 820	6 265	8 093	14 358
23	5 277	7 466	12 743	5 521	7 708	13 229	5 784	7 962	13 746
24	4 803	6 744	11 547	4 972	7 199	12 171	5 207	7 434	12 641
25	4 589	6 531	11 120	4 752	6 824	11 576	4 924	7 287	12 211
26	4 230	6 511	10 741	4 429	6 459	10 888	4 590	6 752	11 342
27	4 026	6 925	10 951	4 161	6 720	10 881	4 361	6 670	11 031
28	3 806	7 024	10 830	3 975	6 940	10 915	4 113	6 737	10 850
29	3 601	7 011	10 612	3 816	7 233	11 049	3 990	7 148	11 138
30	3 270	6 582	9 852	3 430	6 872	10 302	3 640	7 091	10 731
31	3 178	6 315	9 493	3 297	6 699	9 996	3 462	6 996	10 458
32	3 079	5 825	8 904	3 186	6 171	9 357	3 308	6 548	9 856
33	3 010	5 764	8 774	3 031	5 927	8 958	3 139	6 282	9 421
34	3 029	5 551	8 580	2 985	5 620	8 605	3 008	5 781	8 789

Age	2016			2017			2018		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
35	3 045	5 574	8 619	3 051	5 665	8 716	3 008	5 738	8 746
36	2 936	5 472	8 408	2 978	5 589	8 567	2 985	5 682	8 667
37	2 940	5 357	8 297	2 942	5 478	8 420	2 986	5 597	8 583
38	2 919	5 169	8 088	2 962	5 352	8 314	2 965	5 474	8 439
39	2 807	4 909	7 716	2 932	5 231	8 163	2 976	5 418	8 394
40	2 742	4 521	7 263	2 854	4 815	7 669	2 983	5 133	8 116
41	2 695	4 300	6 995	2 780	4 518	7 298	2 895	4 813	7 708
42	2 492	3 965	6 457	2 616	4 243	6 859	2 699	4 459	7 158
43	2 426	3 813	6 239	2 520	4 003	6 523	2 646	4 285	6 931
44	2 423	3 724	6 147	2 449	3 787	6 236	2 545	3 977	6 522
45	2 376	3 663	6 039	2 418	3 748	6 166	2 446	3 812	6 258
46	2 338	3 606	5 944	2 363	3 632	5 995	2 405	3 717	6 122
47	2 393	3 691	6 084	2 398	3 656	6 054	2 425	3 684	6 109
48	2 306	3 547	5 853	2 357	3 621	5 978	2 363	3 589	5 952
49	2 194	3 389	5 583	2 283	3 561	5 844	2 334	3 637	5 971
50	2 134	3 250	5 384	2 184	3 357	5 541	2 274	3 528	5 802
51	2 062	3 104	5 166	2 108	3 218	5 326	2 158	3 325	5 483
52	1 895	2 771	4 666	2 021	3 034	5 055	2 067	3 146	5 213
53	1 797	2 593	4 390	1 889	2 763	4 652	2 016	3 027	5 043
54	1 776	2 508	4 284	1 791	2 516	4 307	1 884	2 683	4 567
55	1 755	2 447	4 202	1 812	2 533	4 345	1 828	2 542	4 370
56	1 733	2 409	4 142	1 779	2 470	4 249	1 837	2 558	4 395
57	1 738	2 502	4 240	1 730	2 445	4 175	1 777	2 508	4 285
58	1 689	2 407	4 096	1 724	2 443	4 167	1 717	2 388	4 105
59	1 614	2 277	3 891	1 691	2 429	4 120	1 726	2 466	4 192
60	1 510	2 127	3 637	1 537	2 216	3 753	1 612	2 366	3 978
61	1 443	1 950	3 393	1 455	2 018	3 473	1 482	2 104	3 586
62	1 290	1 646	2 936	1 392	1 877	3 269	1 404	1 941	3 345
63	1 211	1 451	2 662	1 287	1 619	2 906	1 390	1 847	3 237
64	1 215	1 436	2 651	1 194	1 404	2 598	1 271	1 570	2 841
65	1 195	1 354	2 549	1 208	1 371	2 579	1 187	1 341	2 528
66	1 153	1 320	2 473	1 167	1 350	2 517	1 180	1 367	2 547
67	1 182	1 382	2 564	1 129	1 273	2 402	1 144	1 305	2 449
68	1 140	1 436	2 576	1 113	1 355	2 468	1 063	1 248	2 311
69	1 046	1 321	2 367	1 096	1 403	2 499	1 069	1 323	2 392
70	969	1 232	2 201	1 005	1 291	2 296	1 054	1 373	2 427
71	924	1 146	2 070	945	1 169	2 114	982	1 226	2 208
72	803	940	1 743	887	1 097	1 984	906	1 116	2 022
73	747	735	1 482	811	876	1 687	898	1 023	1 921

Age	2016			2017			2018		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
74	716	703	1 419	698	687	1 385	761	824	1 585
75	672	673	1 345	674	669	1 343	656	655	1 311
76	607	625	1 232	626	647	1 273	627	643	1 270
77	603	653	1 256	568	588	1 156	589	612	1 201
78	590	681	1 271	564	625	1 189	531	563	1 094
79	493	610	1 103	525	647	1 172	500	590	1 090
80 et +	2 545	3 194	5 739	2 605	3 289	5 894	2 686	3 408	6 094
Total	418 535	481 349	899 884	430 043	494 431	924 474	441 873	507 824	949 697

Tableau 13.5 : Répartition de la population par âge selon par province et le sexe en 2019-2020

Age	2019			2020		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0	20 743	18 972	39 715	21 097	19 274	40 371
1	19 601	18 016	37 617	19 956	18 321	38 277
2	18 829	17 334	36 163	19 188	17 644	36 832
3	18 182	16 793	34 975	18 533	17 096	35 629
4	17 585	16 312	33 897	17 935	16 615	34 550
5	17 057	15 896	32 953	17 372	16 168	33 540
6	16 521	15 480	32 001	16 865	15 780	32 645
7	16 027	15 105	31 132	16 339	15 377	31 716
8	15 530	14 731	30 261	15 844	15 010	30 854
9	15 065	14 386	29 451	15 338	14 629	29 967
10	14 579	14 015	28 594	14 885	14 292	29 177
11	14 111	13 675	27 786	14 404	13 930	28 334
12	13 323	12 747	26 070	13 935	13 591	27 526
13	12 814	12 124	24 938	13 147	12 675	25 822
14	12 474	12 015	24 489	12 627	12 056	24 683
15	12 581	12 234	24 815	12 961	12 454	25 415
16	11 623	10 696	22 319	12 046	10 960	23 006
17	10 796	10 427	21 223	11 223	10 720	21 943
18	9 514	9 681	19 195	9 918	9 979	19 897
19	8 792	9 509	18 301	9 184	9 818	19 002
20	7 886	9 087	16 973	8 245	9 387	17 632
21	7 263	8 990	16 253	7 595	9 284	16 879
22	6 560	8 359	14 919	6 865	8 631	15 496
23	6 063	8 225	14 288	6 354	8 496	14 850
24	5 461	7 681	13 142	5 730	7 937	13 667
25	5 162	7 528	12 690	5 420	7 781	13 201
26	4 760	7 213	11 973	4 996	7 453	12 449
27	4 524	6 975	11 499	4 696	7 454	12 150
28	4 314	6 690	11 004	4 479	6 999	11 478
29	4 131	6 942	11 073	4 337	6 896	11 233
30	3 808	7 010	10 818	3 945	6 810	10 755
31	3 677	7 222	10 899	3 850	7 141	10 991
32	3 477	6 841	10 318	3 696	7 063	10 759
33	3 262	6 668	9 930	3 431	6 968	10 399
34	3 118	6 130	9 248	3 243	6 508	9 751
35	3 034	5 905	8 939	3 147	6 263	9 410
36	2 945	5 758	8 703	2 971	5 927	8 898

Age	2019			2020		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
37	2 995	5 692	8 687	2 956	5 769	8 725
38	3 012	5 595	8 607	3 022	5 692	8 714
39	2 981	5 544	8 525	3 029	5 669	8 698
40	3 029	5 318	8 347	3 036	5 442	8 478
41	3 028	5 132	8 160	3 076	5 318	8 394
42	2 812	4 751	7 563	2 944	5 068	8 012
43	2 732	4 504	7 236	2 849	4 801	7 650
44	2 675	4 258	6 933	2 763	4 477	7 240
45	2 543	4 005	6 548	2 675	4 290	6 965
46	2 434	3 782	6 216	2 533	3 976	6 509
47	2 470	3 772	6 242	2 501	3 840	6 341
48	2 390	3 618	6 008	2 436	3 706	6 142
49	2 341	3 605	5 946	2 370	3 635	6 005
50	2 326	3 604	5 930	2 334	3 574	5 908
51	2 248	3 497	5 745	2 301	3 573	5 874
52	2 118	3 252	5 370	2 207	3 421	5 628
53	2 062	3 139	5 201	2 114	3 245	5 359
54	2 013	2 941	4 954	2 059	3 050	5 109
55	1 925	2 713	4 638	2 057	2 974	5 031
56	1 854	2 567	4 421	1 954	2 741	4 695
57	1 837	2 598	4 435	1 854	2 608	4 462
58	1 764	2 452	4 216	1 825	2 542	4 367
59	1 720	2 411	4 131	1 769	2 477	4 246
60	1 645	2 402	4 047	1 639	2 348	3 987
61	1 556	2 247	3 803	1 589	2 281	3 870
62	1 431	2 025	3 456	1 503	2 164	3 667
63	1 401	1 909	3 310	1 429	1 993	3 422
64	1 375	1 793	3 168	1 385	1 852	3 237
65	1 266	1 502	2 768	1 371	1 717	3 088
66	1 161	1 337	2 498	1 240	1 501	2 741
67	1 158	1 322	2 480	1 138	1 293	2 431
68	1 079	1 283	2 362	1 093	1 300	2 393
69	1 021	1 219	2 240	1 039	1 255	2 294
70	1 027	1 291	2 318	981	1 190	2 171
71	1 031	1 305	2 336	1 003	1 225	2 228
72	942	1 173	2 115	990	1 250	2 240
73	916	1 038	1 954	954	1 092	2 046

Age	2019			2020		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
74	844	962	1 806	859	974	1 833
75	719	790	1 509	798	923	1 721
76	610	629	1 239	673	765	1 438
77	590	608	1 198	574	595	1 169
78	553	590	1 143	554	585	1 139
79	471	532	1 003	494	561	1 055
80 et +	2 734	3 458	6 192	2 751	3 449	6 200
Total	454 031	521 537	975 568	466 518	535 588	1 002 106

CONCLUSION GENERALE

Le Plateau Central est une région dont le climat, la végétation et les sols ne sont pas très favorables aux activités agro-pastorales. Sa situation géographique fait d'elle une région de convergence des populations venant aussi bien des autres régions du pays que des pays voisins. Ainsi, 18 % des résidents de la région n'y sont pas nés. Par contre, des natifs des Plateau Central, vont vers d'autres horizons au Burkina ou à l'étranger en particulier en Côte d'Ivoire.

Le mooré est la principale langue parlée dans la région où environ 9 personnes sur 10 l'utilisent comme moyen de communication. Parmi les nationalités étrangères présentes dans la région, les béninois sont les plus nombreux. Environ 3 étrangers sur 10 sont des béninois.

Représentant 5 % de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, 1 enfant sur 2 en âge d'aller à l'école y sont effectivement. De même, seulement 14 personnes sur 100 de 15 ans et plus savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Les niveaux de natalité et de fécondité dans la région demeurent toujours élevés. On y dénombre environ 45 naissances pour 1000 habitants et environ 6 enfants par femme en moyenne.

L'état civil reste un défi à relever dans la région où près de 4 personnes sur 10 quatre ne disposent pas d'un acte de naissance.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de 8 personnes de 15 ans ou plus sur 10 (84,3 %) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 94 % dans les activités agro-pastorales, à 2,9 % dans le commerce et à 1,3 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 106 569 ménages dont 11 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 6,5 personnes. Plus de la moitié (54,8 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. A défaut d'électricité, plus de 7 ménages sur 10 (72,3 %) utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 9 ménages sur 10 (95,1 %). Cependant, les ménages ont un niveau d'accès à l'eau potable très appréciable, de sorte que 8 ménages sur 10 (83,9 %) s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des ménages défèque dans la nature, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour ou dans la rue

L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent d'une radio, mais il demeure que près du tiers des ménages n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par environ 4 % des ménages.

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où environ 3 ménages sur 10 en possèdent. Mais cette présence est dérisoire en milieu rural.

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2007, La région du Plateau Central en chiffres, www.insd.bf

INSD, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

MEBA, 2007, *Annuaire statistiques de l'enseignement de base 2006-2007, version détaillée, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

Nantchouang R., 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

Ngwé E., 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

Ouédraogo D., Piché V., 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

Pallo F.J.P et al., 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

Traoré F., 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.

USAID, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

Wakam J., 2007, cours de population scolaire, IFORD, 39p.

Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S., 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

Younoussi Z., Piché V., 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

Zagré A., 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe

COMMUNES DU PLATEAU CENTRAL	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
BOUDRY	38037	41990	80027
KOGHO	7185	8673	15858
MEGUET	15823	18957	34780
MOGTEDO	23836	25601	49437
SALOGO	9458	11625	21083
ZAM	19127	21040	40167
ZORGHO	22443	25653	48096
ZOUNGOU	14060	15872	29932
TOTAL GANZOURGOU	149969	169411	319380
ABSOUYA	11874	14464	26338
DAPELGO	16733	19256	35989
LOUMBILA	13705	14227	27932
NAGREONGO	11108	12210	23318
OURGOU-MANEGA	9507	10980	20487
ZINIARE	29940	33032	62972
ZITENGA	19595	22144	41739
TOTAL OUBRITENGA	112462	126313	238775
BOUSSE	19634	23718	43352
LAYE	5658	6665	12323
NIOU	12152	14846	26998
SOURGOUBILA	17288	21756	39044
TOEGHIN	7425	9075	16500
TOTAL KOURWEOGO	62157	76060	138217
TOTAL REGION	324588	371784	696372

Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	770	745	1 515	11 330	11 116	22 446	12 100	11 861	23 961
1	633	676	1 309	9 381	9 297	18 678	10 014	9 973	19 987
2	982	912	1 894	13 163	13 005	26 168	14 145	13 917	28 062
3	801	801	1 602	12 851	12 427	25 278	13 652	13 228	26 880
4	807	815	1 622	11 822	12 112	23 934	12 629	12 927	25 556
5	821	759	1 580	11 776	11 072	22 848	12 597	11 831	24 428
6	807	769	1 576	11 907	11 263	23 170	12 714	12 032	24 746
7	928	868	1 796	12 750	12 309	25 059	13 678	13 177	26 855
8	756	827	1 583	10 234	9 468	19 702	10 990	10 295	21 285
9	819	803	1 622	10 967	10 490	21 457	11 786	11 293	23 079
10	836	859	1 695	10 947	10 285	21 232	11 783	11 144	22 927
11	703	611	1 314	8 114	7 171	15 285	8 817	7 782	16 599
12	721	740	1 461	9 492	8 846	18 338	10 213	9 586	19 799
13	769	791	1 560	8 151	7 135	15 286	8 920	7 926	16 846
14	765	691	1 456	6 938	6 684	13 622	7 703	7 375	15 078
15	807	783	1 590	8 447	7 508	15 955	9 254	8 291	17 545
16	736	817	1 553	6 107	5 671	11 778	6 843	6 488	13 331
17	698	763	1 461	6 131	6 976	13 107	6 829	7 739	14 568
18	728	621	1 349	4 891	5 709	10 600	5 619	6 330	11 949
19	660	646	1 306	4 361	6 814	11 175	5 021	7 460	12 481
20	593	711	1 304	5 251	8 092	13 343	5 844	8 803	14 647
21	423	516	939	3 585	5 176	8 761	4 008	5 692	9 700
22	407	517	924	3 537	5 802	9 339	3 944	6 319	10 263
23	336	443	779	3 278	4 540	7 818	3 614	4 983	8 597
24	327	409	736	2 828	3 939	6 767	3 155	4 348	7 503
25	342	509	851	3 984	7 073	11 057	4 326	7 582	11 908
26	298	416	714	2 979	4 338	7 317	3 277	4 754	8 031
27	308	427	735	3 340	5 431	8 771	3 648	5 858	9 506
28	239	346	585	2 631	4 229	6 860	2 870	4 575	7 445
29	231	333	564	2 202	3 810	6 012	2 433	4 143	6 576
30	377	512	889	4 053	6 968	11 021	4 430	7 480	11 910
31	237	363	600	2 226	3 408	5 634	2 463	3 771	6 234
32	266	289	555	2 162	3 561	5 723	2 428	3 850	6 278
33	246	293	539	2 089	3 191	5 280	2 335	3 484	5 819
34	248	266	514	2 006	2 611	4 617	2 254	2 877	5 131
35	315	357	672	2 864	5 371	8 235	3 179	5 728	8 907
36	285	284	569	2 178	3 180	5 358	2 463	3 464	5 927
37	238	243	481	1 857	3 152	5 009	2 095	3 395	5 490
38	219	230	449	1 812	3 287	5 099	2 031	3 517	5 548
39	212	219	431	1 820	2 449	4 269	2 032	2 668	4 700
40	315	364	679	3 089	5 899	8 988	3 404	6 263	9 667

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
41	195	221	416	1 620	2 081	3 701	1 815	2 302	4 117
42	208	231	439	1 876	2 421	4 297	2 084	2 652	4 736
43	185	215	400	1 666	2 564	4 230	1 851	2 779	4 630
44	139	161	300	1 375	1 755	3 130	1 514	1 916	3 430
45	185	237	422	2 201	3 913	6 114	2 386	4 150	6 536
46	209	213	422	1 889	2 481	4 370	2 098	2 694	4 792
47	139	150	289	1 536	1 981	3 517	1 675	2 131	3 806
48	122	131	253	1 466	2 207	3 673	1 588	2 338	3 926
49	118	121	239	1 382	1 695	3 077	1 500	1 816	3 316
50	178	304	482	2 352	4 439	6 791	2 530	4 743	7 273
51	114	129	243	1 213	1 325	2 538	1 327	1 454	2 781
52	141	149	290	1 390	1 556	2 946	1 531	1 705	3 236
53	97	112	209	1 199	1 449	2 648	1 296	1 561	2 857
54	73	104	177	1 242	1 247	2 489	1 315	1 351	2 666
55	96	176	272	1 283	2 106	3 389	1 379	2 282	3 661
56	98	129	227	1 542	1 663	3 205	1 640	1 792	3 432
57	101	120	221	1 424	1 431	2 855	1 525	1 551	3 076
58	104	145	249	1 285	1 534	2 819	1 389	1 679	3 068
59	90	139	229	1 129	1 073	2 202	1 219	1 212	2 431
60	155	283	438	1 857	3 444	5 301	2 012	3 727	5 739
61	100	125	225	1 090	962	2 052	1 190	1 087	2 277
62	50	92	142	938	919	1 857	988	1 011	1 999
63	48	105	153	810	688	1 498	858	793	1 651
64	64	86	150	815	716	1 531	879	802	1 681
65	86	147	233	962	1 483	2 445	1 048	1 630	2 678
66	101	100	201	1 296	1 086	2 382	1 397	1 186	2 583
67	62	85	147	830	620	1 450	892	705	1 597
68	56	87	143	703	780	1 483	759	867	1 626
69	37	54	91	609	426	1 035	646	480	1 126
70	90	186	276	1 283	2 455	3 738	1 373	2 641	4 014
71	45	68	113	761	494	1 255	806	562	1 368
72	44	45	89	593	494	1 087	637	539	1 176
73	45	44	89	489	336	825	534	380	914
74	44	46	90	478	317	795	522	363	885
75	40	75	115	539	826	1 365	579	901	1 480
76	72	71	143	737	572	1 309	809	643	1 452
77	25	32	57	374	296	670	399	328	727
78	29	37	66	378	434	812	407	471	878
79	24	27	51	283	179	462	307	206	513

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
80	44	101	145	612	1 133	1 745	656	1 234	1 890
81	21	27	48	222	202	424	243	229	472
82	8	16	24	197	183	380	205	199	404
83	12	12	24	159	166	325	171	178	349
84	14	11	25	138	105	243	152	116	268
85	6	36	42	188	313	501	194	349	543
86	15	18	33	200	180	380	215	198	413
87	11	1	12	85	67	152	96	68	164
88	2	11	13	65	91	156	67	102	169
89	2	8	10	51	58	109	53	66	119
90	9	33	42	176	374	550	185	407	592
91	5	1	6	29	46	75	34	47	81
92	4	5	9	34	51	85	38	56	94
93	1	1	2	29	31	60	30	32	62
94	2	1	3	26	25	51	28	26	54
95	3	3	6	47	74	121	50	77	127
96	1	3	4	26	26	52	27	29	56
97	-	2	2	10	21	31	10	23	33
98	12	28	40	225	445	670	237	473	710
ND	132	183	315	1 521	2 053	3 574	1 653	2 236	3 889
Total	26 122	28 827	54 949	298 466	342 957	641 423	324 588	371 784	696 372

Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	3 993	3 949	7 942	58 547	57 957	116 504	62 540	61 906	124 446
5-9	4 131	4 026	8 157	57 634	54 602	112 236	61 765	58 628	120 393
10-14	3 794	3 692	7 486	43 642	40 121	83 763	47 436	43 813	91 249
15-19	3 629	3 630	7 259	29 937	32 678	62 615	33 566	36 308	69 874
20-24	2 086	2 596	4 682	18 479	27 549	46 028	20 565	30 145	50 710
25-29	1 418	2 031	3 449	15 136	24 881	40 017	16 554	26 912	43 466
30-34	1 374	1 723	3 097	12 536	19 739	32 275	13 910	21 462	35 372
35-39	1 269	1 333	2 602	10 531	17 439	27 970	11 800	18 772	30 572
40-44	1 042	1 192	2 234	9 626	14 720	24 346	10 668	15 912	26 580
45-49	773	852	1 625	8 474	12 277	20 751	9 247	13 129	22 376
50-54	603	798	1 401	7 396	10 016	17 412	7 999	10 814	18 813
55-59	489	709	1 198	6 663	7 807	14 470	7 152	8 516	15 668
60-64	417	691	1 108	5 510	6 729	12 239	5 927	7 420	13 347
65-69	342	473	815	4 400	4 395	8 795	4 742	4 868	9 610
70-74	268	389	657	3 604	4 096	7 700	3 872	4 485	8 357
75-79	190	242	432	2 311	2 307	4 618	2 501	2 549	5 050
80-84	99	167	266	1 328	1 789	3 117	1 427	1 956	3 383
85 et +	73	151	224	1 191	1 802	2 993	1 264	1 953	3 217
ND	132	183	315	1 521	2 053	3 574	1 653	2 236	3 889
Total	26 122	28 827	54 949	298 466	342 957	641 423	324 588	371 784	696 372

Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Religion	Province résidence			
		Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Urbain	Animiste	144	137	3 053	3 334
	Musulman	12 131	7 217	6 041	25 389
	Catholique	7 565	10 320	5 259	23 144
	Protestant	539	843	1 327	2 709
	Autre	79	96	136	311
	Sans religion	4	6	52	62
	Total	20 462	18 619	15 868	54 949
Rural	Animiste	21 939	16 510	35 154	73 603
	Musulman	200 800	147 247	41 885	389 932
	Catholique	64 935	49 451	38 786	153 172
	Protestant	9 484	5 681	5 588	20 753
	Autre	1 587	1 167	628	3 382
	Sans religion	173	100	308	581
	Total	298 918	220 156	122 349	641 423
Total	Animiste	22 083	16 647	38 207	76 937
	Musulman	212 931	154 464	47 926	415 321
	Catholique	72 500	59 771	44 045	176 316
	Protestant	10 023	6 524	6 915	23 462
	Autre	1 666	1 263	764	3 693
	Sans religion	177	106	360	643
	Total	319 380	238 775	138 217	696 372

Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Principales langues	Province résidence			
		Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Urbain	Mooré	17 844	16 005	13 948	47 797
	Ffuldé	143	155	20	318
	Bissa	32	24	4	60
	Autres	456	557	224	1 237
	Total	18 475	16 741	14 196	49 412
Rural	Mooré	236 704	182 477	107 147	526 328
	Ffuldé	17 015	10 899	1 614	29 528
	Bissa	7 580	40	7	7 627
	Autres	1 168	718	274	2 160
	Total	262 467	194 134	109 042	565 643
Total	Mooré	254 548	198 482	121 095	574 125
	Ffuldé	17 158	11 054	1 634	29 846
	Bissa	7 612	64	11	7 687
	Autres	1 624	1 275	498	3 397
	Total	280 942	210 875	123 238	615 055

Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence 2006	principales nationalités	Province résidence 2006			
		Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Urbain	Burkina	20 410	18 545	15 783	54 738
	Bénin	4	5	5	14
	Capt Vert	1	3	13	17
	Tchad	-	2	-	2
	Soudan	2	-	1	3
	Ghana	3	19	2	24
	Togo	11	9	-	20
	Mali	2	2	-	4
	Autres nationalités	1	3	4	8
	ND	28	31	60	119
	Total	20 462	18 619	15 868	54 949
	Rural	Burkina	298 291	219 832	121 991
Bénin		71	48	55	174
Capt Vert		38	12	20	70
Tchad		21	3	11	35
Soudan		12	14	5	31
Ghana		4	1	3	8
Togo		4	6	-	10
Mali		4	16	-	20
Autres nationalités		52	33	16	101
ND		421	191	248	860
Total		298 918	220 156	122 349	641 423
Total		Burkina	318 701	238 377	137 774
	Bénin	75	53	60	188
	Capt Vert	39	15	33	87
	Tchad	21	5	11	37
	Soudan	14	14	6	34
	Ghana	7	20	5	32
	Togo	15	15	-	30
	Mali	6	18	-	24
	Autres nationalités	53	36	20	109
	ND	449	222	308	979
	Total	319 380	238 775	138 217	696 372

Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence

Lieu de naissance	Milieu de résidence 2006	Province résidence			
		Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Boucle du Mouhoun	Urbain	64	142	74	280
	Rural	172	278	198	648
	Total	236	420	272	928
Plateau Central	Urbain	11	39	14	64
	Rural	75	49	27	151
	Total	86	88	41	215
Centre	Urbain	531	1213	356	2100
	Rural	2088	3993	2504	8585
	Total	2619	5206	2860	10685
Centre-Est	Urbain	421	155	50	626
	Rural	5844	441	98	6383
	Total	6265	596	148	7009
Centre-Nord	Urbain	150	356	50	556
	Rural	8871	3134	104	12109
	Total	9021	3490	154	12665
Centre-Ouest	Urbain	121	190	470	781
	Rural	389	467	2254	3110
	Total	510	657	2724	3891
Centre-Sud	Urbain	66	160	35	261
	Rural	686	544	130	1360
	Total	752	704	165	1621
Est	Urbain	107	82	41	230
	Rural	516	187	120	823
	Total	623	269	161	1053
Haut-Bassins	Urbain	104	145	98	347
	Rural	263	314	231	808
	Total	367	459	329	1155
Nord	Urbain	93	170	288	551
	Rural	298	994	2022	3314
	Total	391	1164	2310	3865
Plateau Central	Urbain	17689	14742	13143	45574
	Rural	270054	204264	108161	582479
	Total	287743	219006	121304	628053
Sahel	Urbain	32	69	30	131
	Rural	376	329	98	803
	Total	408	398	128	934
Sud-Ouest	Urbain	28	51	49	128
	Rural	102	82	166	350
	Total	130	133	215	478

Lieu de naissance	Milieu de résidence 2006	Province résidence			
		Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
COTE D'IVOIRE	Urbain	849	941	1030	2820
	Rural	7160	3608	5495	16263
	Total	8009	4549	6525	19083
Bénin	Urbain	2	9	-	11
	Rural	7	7	-	14
	Total	9	16	-	25
Mali	Urbain	7	9	3	19
	Rural	11	33	14	58
	Total	18	42	17	77
Niger	Urbain	1	-	-	1
	Rural	24	5	1	30
	Total	25	5	1	31
Togo	Urbain	19	11	-	30
	Rural	25	8	-	33
	Total	44	19	-	63
Ghana	Urbain	48	31	12	91
	Rural	241	76	53	370
	Total	289	107	65	461
Autres pays Africains	Urbain	10	7	2	19
	Rural	60	26	11	97
	Total	70	33	13	116
Pays autres continents	Urbain	1	1	1	3
	Rural	8	5	-	13
	Total	9	6	1	16

Tableau A8 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Sexe	Etat matrimonial				
		Célibataire	marié	veuf (ve)	Divorcé/séparé	Union libre
12-19	Masculin	57 839	1 444	99	60	25
	Féminin	48 166	11 836	125	134	134
	Total	106 005	13 280	224	194	159
20-29	Masculin	20 408	15 590	78	107	315
	Féminin	4 479	50 147	449	505	286
	Total	24 887	65 737	527	612	601
30-39	Masculin	2 430	22 461	111	179	278
	Féminin	554	37 016	1 424	379	115
	Total	2 984	59 477	1 535	558	393
40-49	Masculin	678	18 641	172	130	129
	Féminin	169	24 471	3 555	324	56
	Total	847	43 112	3 727	454	185
50-59	Masculin	368	14 261	216	94	84
	Féminin	125	13 102	5 534	236	27
	Total	493	27 363	5 750	330	111
60-69	Masculin	194	9 944	316	71	51
	Féminin	105	5 702	6 057	142	8
	Total	299	15 646	6 373	213	59
70-79	Masculin	88	5 800	324	42	40
	Féminin	80	1 814	4 832	63	6
	Total	168	7 614	5 156	105	46
80-89	Masculin	28	1 765	189	11	19
	Féminin	40	398	2 152	24	4
	Total	68	2 163	2 341	35	23
90-98	Masculin	23	485	87	5	6
	Féminin	20	150	901	15	2
	Total	43	635	988	20	8
ND	Masculin	150	142	17	-	1
	Féminin	96	343	203	8	-
	Total	246	485	220	8	1
Total	Masculin	82 206	90 533	1 609	699	948
	Féminin	53 834	144 979	25 232	1 830	638
	Total	136 040	235 512	26 841	2 529	1 586

Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	11 416	11 209	22 625	170 708	198 598	369 306	182 124	209 807	391 931
Chômeur	97	53	150	421	420	841	518	473	991
En quête du 1er emploi	302	89	391	1 053	508	1 561	1 355	597	1 952
Retraité	126	12	138	154	77	231	280	89	369
Occupé au foyer	215	3 887	4 102	2 079	24 189	26 268	2 294	28 076	30 370
Elève ou étudiant	7 941	6 907	14 848	40 427	31 325	71 752	48 368	38 232	86 600
Rentier	21	47	68	90	117	207	111	164	275
Autres inactifs	1 919	2 558	4 477	23 834	28 400	52 234	25 753	30 958	56 711
Total	22 037	24 762	46 799	238 766	283 634	522 400	260 803	308 396	569 199

Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	1 395	1 244	2 639	24 080	25 448	49 528	25 475	26 692	52 167
20-24	1 333	1 423	2 756	17 171	23 334	40 505	18 504	24 757	43 261
25-29	1 275	1 369	2 644	14 675	21 404	36 079	15 950	22 773	38 723
30-34	1 325	1 269	2 594	12 300	17 185	29 485	13 625	18 454	32 079
35-39	1 225	1 020	2 245	10 330	15 294	25 624	11 555	16 314	27 869
40-44	999	932	1 931	9 469	13 014	22 483	10 468	13 946	24 414
45-49	730	667	1 397	8 340	10 740	19 080	9 070	11 407	20 477
50-54	571	594	1 165	7 241	8 642	15 883	7 812	9 236	17 048
55-59	434	486	920	6 468	6 583	13 051	6 902	7 069	13 971
60-64	343	439	782	5 274	5 142	10 416	5 617	5 581	11 198
65-69	281	244	525	4 045	3 078	7 123	4 326	3 322	7 648
70-74	208	147	355	3 028	2 395	5 423	3 236	2 542	5 778
75 et +	203	154	357	3 093	2 356	5 449	3 296	2 510	5 806
Total	10 322	9 988	20 310	125 514	154 615	280 129	135 836	164 603	300 439

Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale

Grands groupes d'occupation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	24	37	61
Intellectuels, scientifiques	384	121	505
Professions intermédiaires	1 695	633	2 328
Cadres subalternes de l'administration	284	202	486
Personnel de services et vendeur	4 367	6 915	11 282
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	170 166	198 048	368 214
Artisans, ouvriers	3 100	2 166	5 266
Conducteurs d'installations et de machines	13	5	18
Ouvriers et employés non qualifiés	267	166	433
Autres matières et professions	1 015	302	1 317
Sans profession, profession non précisée	80 733	101 283	182 016
Total	262 048	309 878	571 926

Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Grands groupes d'occupation	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	3	-	3	21	37	58
Intellectuels, scientifiques	162	42	204	222	79	301
Professions intermédiaires	537	204	741	1 158	429	1 587
Cadres subalternes de l'administration	155	117	272	129	85	214
Personnel de services et vendeur	1 202	1 310	2 512	3 165	5 605	8 770
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	7 932	8 926	16 858	162 234	189 122	351 356
Artisanats, ouvriers	982	398	1 380	2 118	1 768	3 886
Conducteurs d'installations et de machines	6	-	6	7	5	12
Ouvriers et employés non qualifiés	103	50	153	164	116	280
Autres matières et professions	299	87	386	716	215	931
Sans profession, profession non précisée	10 748	13 744	24 492	69 985	87 539	157 524
Total	22 129	24 878	47 007	239 919	285 000	524 919

Tableau A.13 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	68	24	92	727	225	952	795	249	1 044
Indépendant	6 047	2 547	8 594	77 014	21 680	98 694	83 061	24 227	107 288
Salarié employé	1 353	513	1 866	2 431	731	3 162	3 784	1 244	5 028
Apprenti	265	75	340	436	198	634	701	273	974
Aide familial	3 408	7 804	11 212	85 733	171 425	257 158	89 141	179 229	268 370
Autres	95	81	176	2 178	1 912	4 090	2 273	1 993	4 266
ND	10 893	13 834	24 727	71 400	88 829	160 229	82 293	102 663	184 956
Total	22 129	24 878	47 007	239 919	285 000	524 919	262 048	309 878	571 926

Tableau A14 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province

Type du Handicap	Sexe	Province résidence 2006			
		Ganzourgou	Oubritenga	Kourweogo	Total
Aucun handicap	Masculin	147 345	110 809	60 951	319 105
	Féminin	166 768	124 592	74 850	366 210
	Total	314 113	235 401	135 801	685 315
Handicap membre supérieur	Masculin	242	138	75	455
	Féminin	270	106	72	448
	Total	512	244	147	903
Handicap membre inférieur	Masculin	712	393	265	1 370
	Féminin	729	398	234	1 361
	Total	1 441	791	499	2 731
Déficience mentale	Masculin	366	291	241	898
	Féminin	393	339	292	1 024
	Total	759	630	533	1 922
Aveugle	Masculin	480	294	247	1 021
	Féminin	498	321	306	1 125
	Total	978	615	553	2 146
Sourd/muet	Masculin	363	219	167	749
	Féminin	318	223	131	672
	Total	681	442	298	1 421
Autres	Masculin	461	318	211	990
	Féminin	435	334	175	944
	Total	896	652	386	1 934
Total	Masculin	149 969	112 462	62 157	324 588
	Féminin	169 411	126 313	76 060	371 784
	Total	319 380	238 775	138 217	696 372

Tableau A15 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe

Provinces	Communes	Possession d'un acte de naissance					
		Oui			Non		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ganzourgou	Boudry	24 911	20 521	45 432	13 126	21 469	34 595
	Kogho	3 382	1 865	5 247	3 803	6 808	10 611
	Meguet	10 706	8 509	19 215	5 117	10 448	15 565
	Mogtedo	18 031	16 766	34 797	5 805	8 835	14 640
	Salogo	5 302	3 865	9 167	4 156	7 760	11 916
	Zam	12 281	9 739	22 020	6 846	11 301	18 147
	Zorgho	18 455	17 235	35 691	3 988	8 418	12 405
	Zoungou	9 901	8 468	18 369	4 159	7 404	11 563
	Total Ganzourgou	102 969	86 968	189 938	47 000	82 443	129 442
Oubritenga	Absouya	7 186	6 110	13 296	4 688	8 354	13 042
	Dapelgo	14 226	14 180	28 406	2 507	5 076	7 583
	Loumbila	11 140	10 354	21 494	2 565	3 873	6 438
	Nagreongo	8 750	8 785	17 535	2 358	3 425	5 783
	Ourgou-Manega	6 453	5 525	11 978	3 054	5 455	8 509
	Ziniaré	25 296	25 042	50 339	4 644	7 990	12 633
	Zitenga	13 122	11 740	24 862	6 473	10 404	16 877
		Total Oubritenga	86 173	81 738	167 910	26 289	44 575
Kourweogo	Boussé	14 557	13 872	28 429	5 077	9 846	14 923
	Laye	4 707	4 643	9 350	951	2 022	2 973
	Niou	7 751	7 164	14 915	4 401	7 682	12 083
	Sourgoubila	10 313	8 534	18 848	6 975	13 222	20 196
	Toeghin	4 151	3 328	7 479	3 274	5 747	9 021
		Total Kourweogo	41 479	37 542	79 020	20 678	38 518
Région Plateau Central		230 621	206 247	436 868	93 967	165 537	259 504

Tableau A16 : Répartition de la population de la province du Ganzourgou par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	1 478	1 463	2 941	27 984	27 589	55 573	29 462	29 052	58 514
5-9	1 462	1 506	2 968	26 879	25 504	52 383	28 341	27 010	55 351
10-14	1 416	1 311	2 727	19 587	18 838	38 425	21 003	20 149	41 152
15-19	1 424	1 318	2 742	14 361	15 318	29 679	15 785	16 636	32 421
20-24	799	967	1 766	8 903	13 020	21 923	9 702	13 987	23 689
25-29	544	749	1 293	7 335	11 659	18 994	7 879	12 408	20 287
30-34	571	592	1 163	6 088	8 986	15 074	6 659	9 578	16 237
35-39	490	525	1 015	5 060	7 998	13 058	5 550	8 523	14 073
40-44	381	447	828	4 395	6 434	10 829	4 776	6 881	11 657
45-49	252	333	585	3 820	5 424	9 244	4 072	5 757	9 829
50-54	226	316	542	3 565	4 525	8 090	3 791	4 841	8 632
55-59	177	277	454	3 227	3 364	6 591	3 404	3 641	7 045
60-64	145	290	435	2 574	2 764	5 338	2 719	3 054	5 773
65-69	125	198	323	2 027	1 815	3 842	2 152	2 013	4 165
70-74	115	135	250	1 624	1 764	3 388	1 739	1 899	3 638
75-79	68	86	154	914	932	1 846	982	1 018	2 000
80-84	35	52	87	563	811	1 374	598	863	1 461
85 et +	22	66	88	506	918	1 424	528	984	1 512
ND	41	60	101	781	1 057	1 838	822	1 117	1 939
Total	9 771	10 691	20 462	140 193	158 720	298 913	149 964	169 411	319 375

Tableau A17 : Répartition de la population de la province de l'Oubritenga par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	1 301	1 308	2 609	19 917	19 879	39 796	21 218	21 187	42 405
5-9	1 298	1 287	2 585	19 205	18 131	37 336	20 503	19 418	39 921
10-14	1 196	1 305	2 501	15 081	13 501	28 582	16 277	14 806	31 083
15-19	1 195	1 355	2 550	10 283	11 227	21 510	11 478	12 582	24 060
20-24	804	907	1 711	7 164	9 589	16 753	7 968	10 496	18 464
25-29	572	717	1 289	5 752	8 518	14 270	6 324	9 235	15 559
30-34	487	641	1 128	4 625	6 793	11 418	5 112	7 434	12 546
35-39	457	394	851	3 697	5 821	9 518	4 154	6 215	10 369
40-44	414	381	795	3 487	5 026	8 513	3 901	5 407	9 308
45-49	326	235	561	3 068	4 195	7 263	3 394	4 430	7 824
50-54	222	233	455	2 421	3 353	5 774	2 643	3 586	6 229
55-59	155	210	365	2 063	2 599	4 662	2 218	2 809	5 027
60-64	365	136	501	4 662	1 943	6 605	5 027	2 079	7 106
65-69	122	144	266	1 436	1 533	2 969	1 558	1 677	3 235
70-74	72	140	212	1 210	1 327	2 537	1 282	1 467	2 749
75-79	61	98	159	904	1 786	2 690	965	1 884	2 849
80-84	26	66	92	425	559	984	451	625	1 076
85 et +	41	476	517	182	272	454	223	748	971
ND	43	51	94	485	664	1 149	528	715	1 243
Total	9 157	10 084	19 241	106 067	116 716	222 783	115 224	126 800	242 024

Tableau A18 : Répartition de la population de la province du Kourweogo par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	124	1 178	1 302	10 646	10 489	21 135	10 770	11 667	22 437
5-9	1 371	1 233	2 604	11 550	10 967	22 517	12 921	12 200	25 121
10-14	1 182	1 076	2 258	8 974	7 782	16 756	10 156	8 858	19 014
15-19	1 010	957	1 967	5 293	6 133	11 426	6 303	7 090	13 393
20-24	483	722	1 205	2 412	4 940	7 352	2 895	5 662	8 557
25-29	302	565	867	2 049	4 704	6 753	2 351	5 269	7 620
30-34	316	490	806	1 823	3 960	5 783	2 139	4 450	6 589
35-39	322	414	736	1 774	3 620	5 394	2 096	4 034	6 130
40-44	247	364	611	1 744	3 260	5 004	1 991	3 624	5 615
45-49	195	284	479	1 586	2 658	4 244	1 781	2 942	4 723
50-54	155	249	404	1 410	2 138	3 548	1 565	2 387	3 952
55-59	157	222	379	1 373	1 844	3 217	1 530	2 066	3 596
60-64	136	199	335	993	1 485	2 478	1 129	1 684	2 813
65-69	95	131	226	937	1 047	1 984	1 032	1 178	2 210
70-74	81	114	195	770	1 005	1 775	851	1 119	1 970
75-79	61	58	119	493	493	986	554	551	1 105
80-84	38	49	87	340	419	759	378	468	846
85 et +	29	49	78	298	358	656	327	407	734
ND	48	72	120	250	332	582	298	404	702
Total	6 352	8 426	14 778	54 715	67 634	122 349	61 067	76 060	137 127